

Moustapha THIOUNE

ETUDE COMPARATIVE CULTURE DE JEER ET  
CULTURE P.I.V. DANS LA VALLEE DU FLEUVE  
SENEGAL

O.R.S.T.O.M.

1983

## S O M M A I R E

Titres	Page
Avant-propos	3
Clé pour lire le Pulaar	4
Introduction	7
Première partie : Présentation de la région	9
1. Le milieu naturel	10
2. Le milieu humain	14
3. L'approche historique	15
4. Le village de Sinthiou Bamambe	29
Deuxième partie : Les effets de la mise en valeur sur la société	67
1. La famille paysanne entre la maison et les champs	69
2. Le problème de la migration dans les 2 systèmes	76
3. Le système de production	79
Conclusion générale et perspectives	88
Bibliographie	90
Annexe (1) : Recensement de Sinthiou Bamambe par habitation	92
"    (2) : La parole aux artisans	103
"    (3) : La mise en place et le fonctionnement d'un P.I.V.	106
Figure (1) : La république du Sénégal	5
Figure (2) : La région du Fleuve	8
Figure (3) : Coupe schématique des terrains de la vallée dans la région de Podor	13
Figure (4) : Les provinces du Fuuta-Tooro	19
Figure (5) : Organisation sociale Foutanke	20
Figure (6) : Le modèle de NDombo Thiago	24
Figure (7) : Arrondissement de Kanel	26
Figure (8) : Arrondissement de Semmé	27
Figure (9) : Plan du village de Sinthiou Bamambe	28
Figure (10) : Les groupes sociaux qui ont déjà détenu un pouvoir	30
Figure (11) : Les castes sous l'ordre du souverain	51

Figure (12) : Origine de l'ancêtre du jom-galle depuis l'arrivée de Ceerno Baaba TALLA	51 bis
Figure (13) : Répartition des Castes à Sinthiou Bamambe	52
Figure (14) : Carte des Terroirs du waalo à Sinthiou Bamambe et Orkadiéré	54
Figure (15) : Kolaade du waalo exploités par les paysans de Sinthiou Bamambe-Banadji	55
Figure (16) : Schéma de J. SCHMITZ	57
Figure (17) : Champ de Mamadou Djibi SALL	60
Figure (18) : Répartition des champs des femmes de M.D. SALL	61
Figure (19) : Tableau de distribution de la population dans les 2 échantillons	72
Figure (20) : Pyramide des âges	73
Figure (21) : Tableau de la migration	77
Figure (22) : Revenu net du paysan dans les P.I.V. de Orkadiéré	85

## AVANT-PROPOS

Cette étude que nous présentons, en constituant notre rapport d'élève-chercheur de l'ORSTOM, fait partie d'un travail plus vaste portant sur :

L'ECONOMIE PAYSANNE DANS LA VALLEE DU FLEUVE SENEGAL.

Après notre mémoire de D.E.A. sur la région, ce travail sanctionne la fin de la deuxième étape d'élève-chercheur et annonce la troisième étape qui aboutira en 1984 à la soutenance d'une thèse de 3<sup>e</sup> cycle de Socio-économie du développement option Développement Agricole sous la direction de M. Marcel MAZOYER Professeur à l'IEDES Université de Paris I Sorbonne.

Si l'ORSTOM me le permet, une quatrième étape (plus longue) permettra de faire une thèse de Doctorat d'Etat sur la culture attelée en Afrique de l'Ouest : le cas du Sénégal.

Par ce sujet, (l'économie paysanne dans la vallée du fleuve Sénégal), nous entendons étudier l'évolution et la différenciation des systèmes agraires dans la vallée du fleuve. Ce qui nous permettra de mieux saisir l'impact de la mise en valeur sur cette région afin de proposer des voies et moyens pour mieux coller aux lois de développement de la région en particulier et du Sénégal en général.

Ce travail fait en équipe sous la direction de M. Jean SCHMITZ, ne saurait être réalisé sans cette participation active des paysans qui m'ont initié à la pratique culturelle et à la connaissance du milieu paysan au Fouta. Il est redevable aussi

de mon professeur et maître Marcel MAZOYER qui m'a aidé à aborder dans de meilleures conditions les études de 3<sup>e</sup> cycle et m'a initié à la théorie des systèmes agraires ;

de mon collègue et chef d'équipe Jean SCHMITZ qui, par sa disponibilité, m'a souvent donné des conseils et des remarques utiles pour mon insertion à l'ORSTOM-Sénégal et m'a guidé, à travers champs et villages dans le travail d'enquête sur le terrain ;

de mes professeurs de l'IEDES et de tous mes collègues de l'ORSTOM, en particulier Abdou SOW notre assistant de recherche, Fulgence SECK de la bibliothèque, Tidiane SENE le dessinateur et Madame Oumy BA de la dactylographie ;

de Messieurs André LERICOLLAIS et Philippe BONNEFOND qui m'ont aidé, de façon multiforme lors de mes premiers jours à l'ORSTOM-Paris mais aussi dont les travaux remarquables m'ont beaucoup servi;

du personnel de la SAED notamment Roger GOUDIARD directeur adjoint, Marie M'BENGUE la documentaliste et tous les encadreurs qui m'ont accordé des entretiens et présenté aux paysans;

de Kalli TALLA l'érudit du village de Sinthiou Bamambe et de mon personnel temporaire sur le terrain en particulier Tamsir N'DIAYE et Mamoudou SOW ;

de ma femme a qui ce travail imposait de réelles contraintes par mes absences longues et répétées ;

enfin à tous les camarades parents et amis qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à la poursuite de mes études ;

Que tous ceux-ci soient sincèrement remerciés.

CLES POUR LIRE LE PULAAR

Nous donnons des indications s'inspirant autant que possible des recommandations de la conférence d'experts organisée par l'UNESCO à Bamako (Mali) en février et mars 1966.

FULFULDE :

1. LES VOYELLES : Ce sont /i/, /e/, /a/, /o/ et /u/. Bien noter que :

- /e/ se lit comme en français "é".

ex. : enen, "nous".

- /u/ se lit comme en français "ou".

ex. : unu, "pile".

2. LES VOYELLES LONGUES sont obtenues en redoublant les voyelles simples. Ce sont : /ii/, /aa/, /oo/ et /uu/. ex. : yiite : "le feu" ; feere, "autre" ; laawol, "la route" ; hoore, "la tête", luumo, "le marché".

3. LES CONSONNES : Toutes ont la même valeur que dans l'alphabet latin courant à l'exception de celles que nous présentons ci-après :

<u>CONSONNES</u>	<u>EXEMPLES</u>
b	<u>habu</u> = "lutte"
c (= tch)	<u>ceede</u> = "cauris, argent"
d	<u>dífi</u> = "deux"
j (= dj)	<u>janngu</u> = "étudie"
ny (= gn) = $\hat{n}$	<u>nyaamu</u> = "mange"
ŋ (= 'ng) = $\ddot{n}$	<u>ŋarol</u> = "beauté"
q	<u>qibla</u> = "direction de la kaaba"
x (= kh)	<u>xayru</u> = "bonheur"
y	<u>yamu</u> = "demande"

REMARQUES :-L'apostrophe /' / marque l'occlusion glottale.

ex : na'i "les vaches". On ne l'écrit pas en début des mots.

ex : aawdi, "semence";

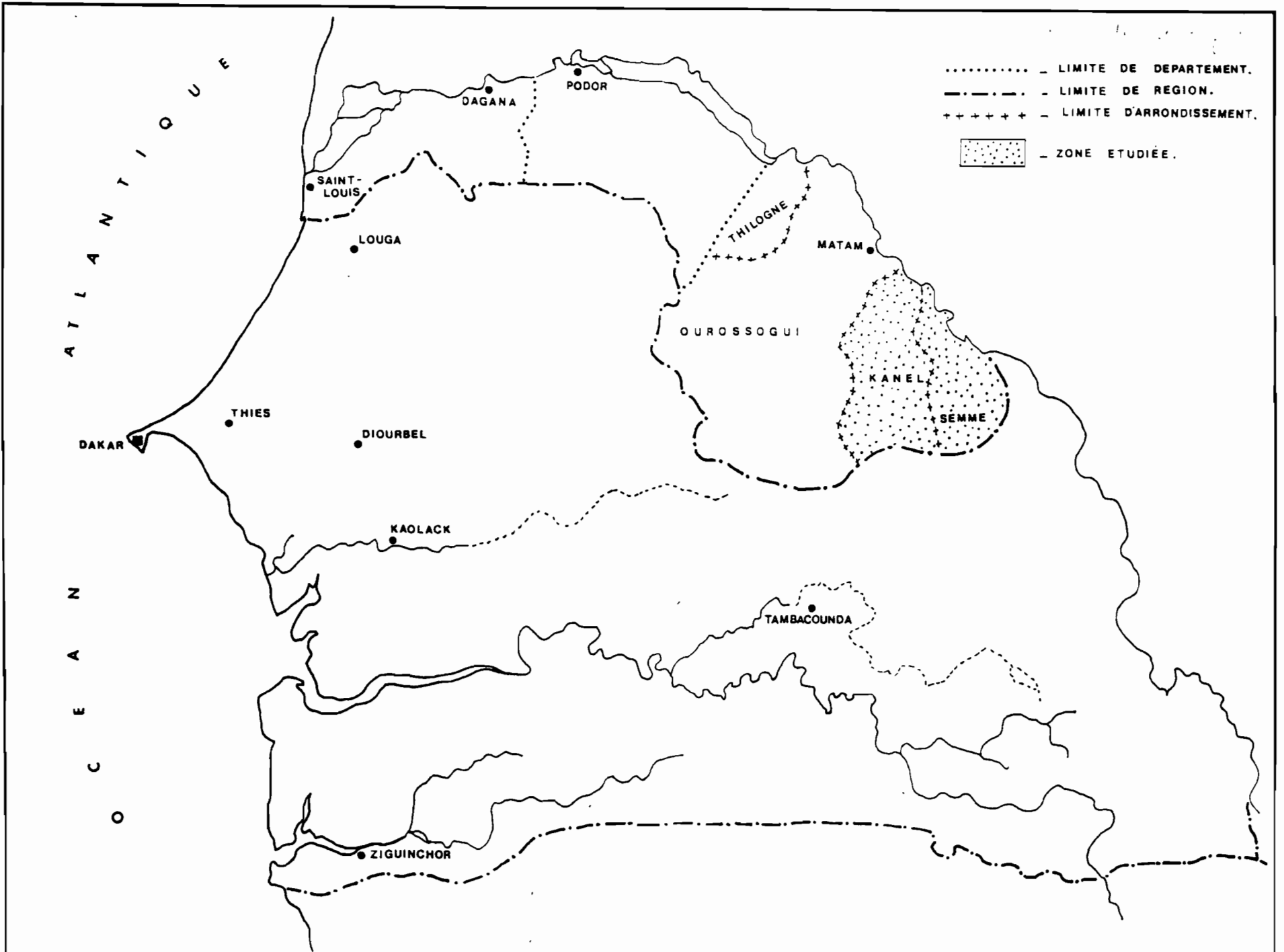
- le /g/ est toujours dur comme en français "gu" dans langue ;

- le /h/ est toujours aspiré ;  
- le /q/, le /x/ (= kh comme en arabe ) et le /z/ ne se rencontrent que dans les mots d'emprunt ;

- la prénasalisation se fait avec /m/ devant /b/ et avec /n/ partout ailleurs. ex. : mbarroga, "lion", ndiyam, "l'eau" njamu, "la bonne santé" et liingu, "le poisson".

---

D'après BINDI E JAÑDE ; bulletin pour la promotion des langues nationales africaines.



INTRODUCTION

Le problème de la mise en valeur (ou aménagement) de la vallée du fleuve Sénégal a fait couler beaucoup d'encre. De la discussion théorique des intellectuels à la confrontation polémique des hommes politiques, rien n'a pu arrêter le programme de développement intégré du bassin.

Malgré tout, nous nous proposons d'apporter notre modeste contribution à ce débat. Pour cela, nous essayerons d'observer la mise en valeur dans son fonctionnement pratique et en rapport avec ses objectifs théoriques.

Notre séjour, entrecoupé par la soutenance de notre DEA en France, nous a empêché d'étudier sur le terrain, la culture du waalo. C'est pourquoi, à partir de l'étude d'un village sans aménagement (Sinthiou Bamambé) et d'un village avec aménagement, nous nous proposons de privilégier la comparaison entre la culture de Diéri et le périmètre irrigué villageois (P.I.V). Ce qui ne nous paraît pas intéressant, la culture de Diéri et celle de P.I.V) se faisant en même temps, sont nécessairement en concurrence.

Cette étude comporte 2 parties :

D'abord nous partirons de la région du fleuve en général pour aboutir au village de Sinthiou Bamambé. Après avoir étudié le village dans différents aspects, nous isolerons une exploitation agricole que nous essayerons de présenter.

Ensuite la deuxième partie sera plus une analyse théorique mais qui s'appuie sur le réel à savoir les échantillons en culture waalo-jeeri à Sinthiou Bamambé et en P.I.V à Orkadiéré.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous avertissons le lecteur que cette étude est principalement une réflexion sur notre propre enquête de terrain. Dans ce cas, la bibliographie y sera très réduite. Pour ceux qui s'intéressent à cette question et aux problèmes de méthodologie, nous les reportons à notre thèse de Doctorat de 3e cycle qui va suivre.



PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION DE LA REGION DU FLEUVE

Située dans la partie Nord du Sénégal, la région du fleuve couvre une superficie de 44 127 km<sup>2</sup> soit 22 % de l'étendue du territoire Sénégalais. Elle constitue avec le Sénégal-Oriental, les deux régions les plus vastes du pays.

### 1. Le milieu naturel

Cette région est entièrement traversée par le fleuve Sénégal. Ce cours d'eau, long de 1.700 km, est formé par la réunion de deux rivières : le bakoy, grossi du bawle venant des monts manding et le bafing qui prend sa source dans le massif du Fouta Djallon vient grossir son cours un peu en amont de Bakel. Le fleuve décrit un arc de cercle orienté de l'est à l'ouest et va se jeter dans l'océan atlantique par un delta qui occupe la partie comprise entre Richard-Toll et Saint-Louis.

Comme dans tout l'ouest africain, le bassin du Sénégal repose sur un socle précambrien issu de roches sédimentaires très anciennes qui ont été fortement plissées et métamorphosées par l'injection de roches éruptives, puis nivelées par l'érosion.

Depuis l'ère primaire. ces transformations ont fait apparaître trois socles bien distincts dans le cours du fleuve :

- le cours supérieur, avant Kayes (au Mali), franchit des formations sédimentaires très anciennes :

- le cours moyen, de Kayes à Bakel et la Falémé, traverse des régions plutôt métamorphiques et granitiques ;

- le cours inférieur à l'aval de Bakel, traverse un bassin sédimentaire récent, qui se subdivise lui-même en deux : la vallée proprement dite de Bakel à Richard-Toll et le delta entre Richard-Toll et Saint-Louis.

Comprise entre 15 et 17 degrés de latitude nord, la vallée du fleuve est entièrement située dans la zone de climat sahélo-soudanienne. La pluviométrie accuse une moyenne de 600 mm; c'est la pluviométrie de Paris. Mais par la température et le temps, c'est une pluviométrie réduite. De plus, elle est très inégalement répartie et surtout très aléatoire.

Dans l'ensemble, la pluviométrie dure 4 mois ; elle peut être abondante dans un endroit comme dans le département de Matam et rare dans un autre comme dans le département de Podor ; enfin elle varie d'une année à l'autre.

Les déplacements inter-tropicaux dûs aux déplacements du soleil donnent à la région deux groupes de vent :

- de novembre à mars, l'harmattan chaud et sec
- de mai à septembre, un vent humide ; pendant cette période, l'opposition entre l'harmattan et la mousson venue du Fouta-Djallon, amène les premières tornades et la pluie sur la vallée ; l'hivernage prend place ensuite, des vents de mousson apportent les pluies.

A l'intérieur de cette division, le paysan de la vallée (dans le cas qui nous intéresse le Toucouleur) distingue 5 saisons en fonction de la pluviométrie et des températures :

- le dabunde, saison fraîche de novembre à février ;
- le ceedu, chaud et sec en mars et avril ;
- le demminaare accuse, en mai-juin, les maxima de température. Fin de la saison sèche, les premières tornades se déclarent ;
- le ndungu, de juillet à la mi-octobre, est la période pluvieuse accompagnée de chaleur moins forte. En 3 ou 4 mois d'hivernage, il tombe à Matam environ 500 mm d'eau, moyenne pouvant fortement varier d'année en année ;
- le kawle, de la mi-octobre à la mi-novembre, voit l'hivernage s'achever ; les pluies cessent peu à peu mais la chaleur et l'humidité persistent.

Le régime des crues dépend surtout des pluies tombant sur la bassin versant dans le Fouta Djallon.

En juillet, l'eau monte rapidement à Bakel par une série de pulsations, les diverses ondes de crue se propageant vers l'aval. Le maximum de la crue est atteint généralement vers le début de septembre à Bakel et vers le 15 octobre à Dagana. La fin des pluies marque le début de la crue.

Les conditions de la crue déterminent la structure particulière qui se retrouve tout le long de la vallée.

Quel que soit l'endroit <sup>de la vallée</sup> où on se trouve, une coupe en travers de celle-ci se présente généralement comme il est indiqué sur la figure qui se trouve à la page suivante. Pour moduler ses cultures en fonction de la crue et de la pluie, le paysan Toucouleur a repéré différents encroits de la vallée. Ces différents endroits peuvent être groupés en deux grands domaines principaux : le waalo et le jeeri.

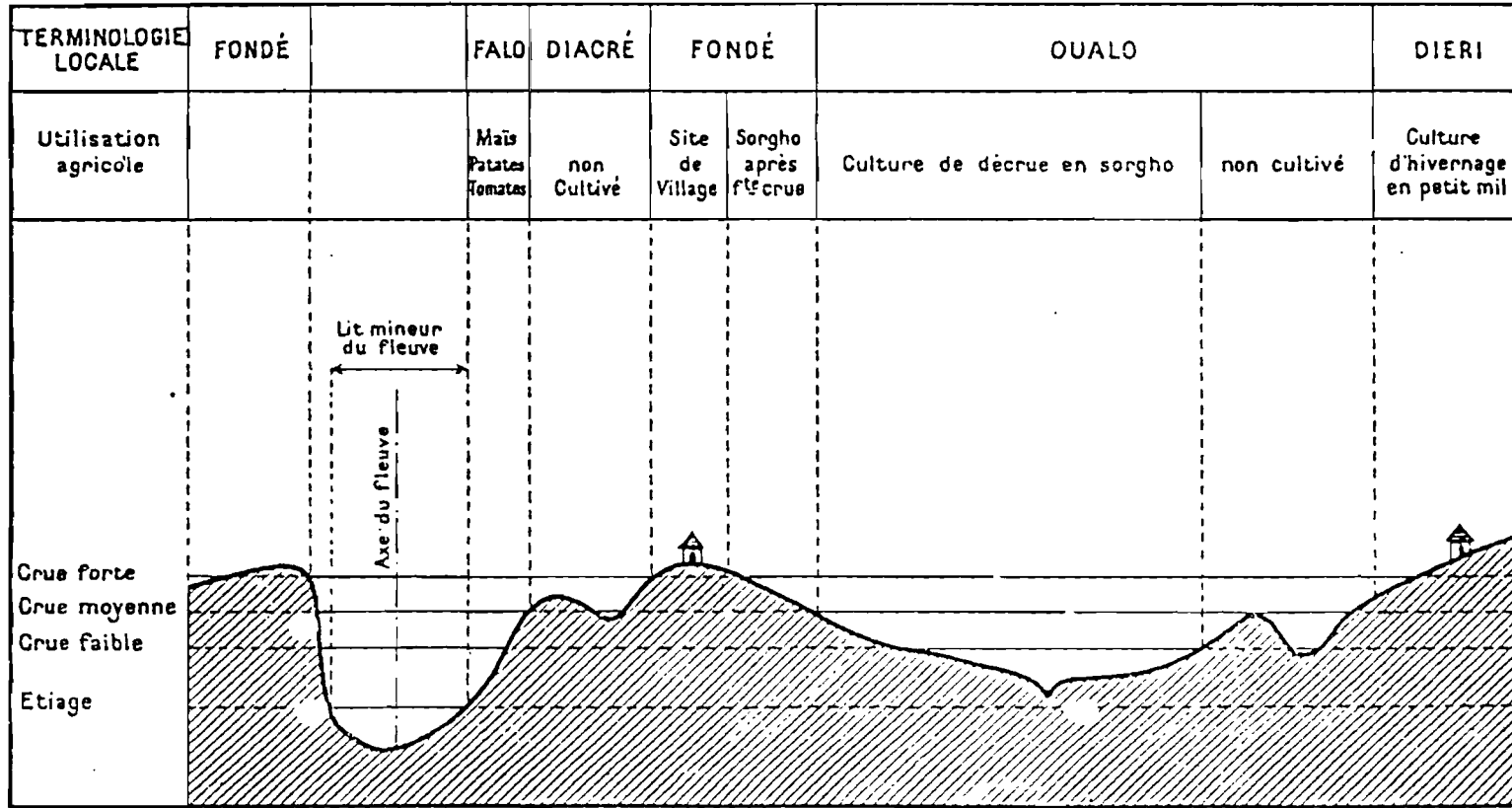
Le waalo est l'ensemble des terres de la vallée plus ou moins régulièrement inondées par la crue du fleuve. Il existe diverses variétés de terrains waalo que les paysans classent selon leur position par rapport au fleuve et au niveau de ces crues. En partant du lit mineur, on a successivement :

- le falo (pluriel : pale) : ce sont les berges du fleuve. Les pale sont régulièrement inondés et bénéficient toute l'année de l'humidité due à la proximité des eaux du fleuve. L'étendue est limitée et le terrain très en pente. Dans les parties basses, on y cultive des jardins (tomates, patates douces, pastèques) ; dans les zones les plus hautes, on y sème le maïs associé au haricot.

- le fondé : est "un puissant bourrelet alluvial créé par un exhaussement des bords au moment des crues" (Papy). Le sol est soit argileux, compact, gris, peu perméable, soit argilo-sableux. Il ne présente pas un relief uniforme, est défoncé par des brèches et parcouru par de longues dépressions alluvionnaires. La végétation est de type arborée. Les terres hautes ou fondé sont très rarement mises en culture et servent surtout à l'emplacement des villages.

Figure 3 :

### COUPE SCHEMATIQUE DES TERRAINS DE LA VALLÉE DANS LA RÉGION DE PODOR



La même disposition se présente sur l'autre rive du fleuve

SOURCE : Mission d'Aménagement du Sénégal

Extrait de "la Moyenne Vallée" par Bontibien P.V.F 1962.

- les hollade sont les terres restantes du waalo. C'est sur ces hollade que se trouvent les grandes cuvettes portant la quasi totalité des champs sorgho : les kollade.

- le jeeri est, à l'inverse du waalo, l'ensemble des terres jamais inondées par la crue du fleuve. C'est le domaine des cultures d'hivernage. Les sols du jeeri sont ceux du plateau, bordant le lit majeur du fleuve, inondés en saison des pluies. Ce sont des terres abondantes mais pauvres.

## 2. Le milieu humain

Depuis très longtemps, les hommes de la vallée ont rythmé leur vie à celle du fleuve. Après plusieurs siècles d'histoire et à travers des royaumes qui se sont faits et défaits, ces populations se classent en trois grands groupes principaux :

- les wolofs occupent la zone du delta, de Dagana à Saint-Louis ; ils constituent le royaume du Waalo.

- les Toucouleurs et Peulhs occupent la zone de la moyenne vallée proprement dite. Elle s'étend de Dagana à Dembankaani. Ces populations constituent le royaume du Fouta. C'est principalement dans cette région que nous avons mené nos enquêtes de terrain, plus précisément dans l'ancienne province du Damga ;

- les Soninke occupent le reste du fleuve ; leur royaume était le Gadjaga.

Mais si le milieu naturel a rythmé la vie des paysans du fleuve, ceux-ci n'ont cessé de modifier (avec ou sans intervention extérieure) la vallée du fleuve dans le but de satisfaire leurs besoins sociaux. Cette artificialisation du milieu a donné naissance, bien avant la présence coloniale, à un système agraire de décrue dans le Waalo et un système céréalier à jachère dans le jeeri.

Tel est le rôle important du fleuve dans la vie économique et sociale des paysans de la vallée. Mais ce fleuve en perdant ses capacités, perd de plus en plus son aptitude à satisfaire les besoins socio-économiques des paysans.

En effet au 19<sup>e</sup> siècle, le fleuve déversait 90 milliards de mètres-cubes vers l'océan atlantique chaque année. Le régime du fleuve était régulier et son débit moyen se situait autour de 1.800 mètres-cubes par seconde. Le débit maximum (Bakel en septembre) était de 5.000 m<sup>3</sup>/s et son débit d'étiage (Bakel en mai) encore aux alentours de 5.000 m<sup>3</sup>/s.

A cette époque le fleuve était régulier et navigable jusqu'à Kayes et formait dans son lit majeur une zone de végétation compacte, homogène.

Actuellement, son débit en moyenne est de 775 m<sup>3</sup>/s. Ses affluents de la rive droite sont devenus des "torrents éphémères" même si le bafing, le bakoy, le bawlé, la falémé sont encore vivants. Ainsi donc, le fleuve, en perdant ses capacités, perd de plus en plus son rôle dans l'activité économique et sociale de la région.

### 3. L'approche historique

Nous avons vu que dans la région du fleuve, les hommes se sont constitués historiquement en trois royaumes. Nos enquêtes de terrain effectuées principalement à Sinthiou-Bamambe et à Orkadiéré, nous poussent à voir essentiellement l'histoire du Fouta-Toro, le royaume des Toucouleurs et Peulhs. Le livre de Yaya Wane<sup>+</sup> nous aidera dans cette tâche.

Ainsi donc, dès le XI<sup>ème</sup> siècle, l'Etat de Takroun est signalé par les voyageurs arabes. A la tête de cet Etat se trouve le roi qui, pour la production et la reproduction de son groupe social, adopte la politique du pillage.

La base de la vie économique est l'agriculture, soutenue par la pêche et l'artisanat ; l'élevage reste le domaine des Peulhs. La production agricole vient essentiellement du waalo : terres riches arrosées annuellement par le fleuve. A cela s'ajoute la pêche pratiquée toute l'année.

---

+ Les Toucouleurs du Fouta Tooro (Sénégal) - IFAN-Dakar 1969.

Le fleuve sert aussi pour la vie domestique. Les femmes viennent y chercher de l'eau à boire pour remplir les canaris et pour préparer la cuisine essentiellement à base de mil. Parfois, elles passent toute la journée au bord du fleuve pour laver le linge du ménage. Enfin le fleuve sert à transporter les hommes et les objets d'échange qui deviendront progressivement des marchandises.

Ce mode d'exploitation de l'écosystème cultivé a donné naissance à une stratification de la société Toucouleur basée sur les castes et sur les ordres.

Les castes se répartissent en fonction directe du rôle social, soit d'encadrement (chefferie temporelle ou spirituelle) soit de production économique. Elles constituent la base de la division du travail.

La fonction d'encadrement, l'autorité politique, aurait appartenu aux sebbe (guerriers) avant que ne se substituent à eux les toorobbe, ces derniers s'emparant en outre de l'autorité religieuse (ceerno). Les jaawambe auraient intégré ensuite la classe dirigeante politique et religieuse, au titre de conseillers (soona) avertis des toorobbe.

Avec la stabilisation de la dynastie des toorobbe, la majorité des sebbe furent réduits à l'oisiveté tandis que certains d'entre eux prenaient la fonction de gardiens de la terre (jagaraaf), à moins de rallier le groupe des subalbe (pêcheurs) lesquels, en leur qualité de maître incontesté des eaux (jaaltabe), forment le quatrième élément de l'encadrement social toucouleur.

Après les castes d'autorité-toorobbe, sebbe, jaawambe et subalbe-viennent les travailleurs manuels, dont la spécificité dépend de la matière qu'ils doivent transformer.

Si les pêcheurs sont plutôt dans les catégories sociales dirigeantes, les autres (tisserands, forgerons et orfèvres, cordonniers, boiseliers, céramistes) sont uniquement intégrés dans la catégorie sociale des professionnels.

A ces différents travailleurs manuels viennent se joindre ceux que Yaya Wane appelle les techniciens de la diffusion c'est-à-dire tout à la fois des musiciens, chanteurs, laudateurs et autres amuseurs publics.

Enfin, en bas de l'échelon se situe la caste des serviteurs c'est-à-dire de tous les ordres (maccube) dont les maîtres sont soit de la catégorie sociale dirigeante, soit de la catégorie professionnelle des travailleurs manuels et des griots.

Toutefois la fonction dévolue à l'homme dans la division sociale du travail, ne rend pas suffisamment compte de la notion de caste. Car la profession, voire la condition correspondant à la caste ne rend pas bien compte des hiérarchies sociales. Alors, pour cerner la place de l'homme dans le consensus social, la société toucouleur s'est dotée de trois catégories bien distinctes, chacune d'elles insérant en son sein un nombre variable de castes. Ces catégories sociales sont respectivement et dans l'ordre décroissant, celle des rimbe (toutes les castes libres et dirigeantes), celle des nyeenbe ou nyaamakala (les castes des professionnels, à savoir les manuels, les divertisseurs et les laudateurs), enfin, au dernier degré de la stratification sociale, la catégorie servile des ज्याabe ou des esclaves.

De ce qui vient être dit, en tenant compte de l'annexe (2), on en déduit que cette différenciation suivant les castes n'empêche pas d'avoir un système cohérent avec sa dynamique interne, malgré un dégagement faible du surplus à l'échelle de la société. Mais progressivement, avec le développement des rapports marchands, l'esclavage se développe et ceci favorisé au départ par la pénétration arabe.

Ainsi, entre le XIème et le XIIème siècle, ce Tékrou anarchique sera dominé par l'empire Soninke du Ghana, puis annexé par l'empire Manding du Mali. Il a fallu attendre le XVIème siècle pour que le denyanke Koli Tenguela Bâ mette fin à l'hégémonie manding. L'ancien Tekrou devient alors Fouṭa-Tooro avec Koli Tenguela pour souverain, sous le titre de Satigui ou Sélatigui, signifiant le guide en mandingue.

Les produits vendus sont surtout l'or, la gomme et le sel à un moindre degré. Ce mouvement s'accompagne de l'implantation de l'islam. Ce qui ne fait qu'augmenter les contradictions sociales sous la dynastie des Dénianké, d'autant plus que ceux-ci doivent faire face à la pénétration européenne qui s'annonce. Toutefois, sur une grande partie du règne des Dénianké, le système agraire des paysans Toucouleurs accuse peu de changements au niveau de l'écosystème.

Les Dénianké règnent pendant quatre siècles jusqu'en 1776 quand Souleymane Baal prend le pouvoir après une longue période d'anarchie. La dynastie des Toorodo s'installe progressivement. La présence arabe aidant, la religion musulmane va servir d'idéologie de la classe dominante au pouvoir.

La nouvelle dynastie introduit des réformes durables mais conserve la même politique que son prédécesseur à l'égard des Français. Ce qui amène une paix relative permettant aux paysans de mieux cultiver leurs champs et aux Français de continuer leur commerce.

Pour commencer ces réformes, l'assujettissement à l'assakal "vraie dîme religieuse mais fausse rente foncière"<sup>+</sup>, est généralisée à tous les paysans du royaume. Ce qui permet la constitution de grands domaines par l'expropriation des masses paysannes. Ceux qui sont éliminés émigrent ou même peuvent être capturés et vendus comme esclaves pour l'Amérique.

Malgré l'ampleur de la révolution Toorodo, le régime d'Imamat ne totalise qu'un peu plus d'un siècle car les changements du monde se répercutent de plus en plus dans cette région. La colonisation s'amorce progressivement. Les comptoirs qui permettaient l'acquisition de denrées rares deviennent inopérents.

Pour satisfaire ses besoins de productions massives et d'importations régulières, la métropole passe du ramassage des produits à la mise en valeur résolue.

---

+ J.P. MINVIELLE : Systèmes de production et transferts migratoires chez les populations de la moyenne vallée du Sénégal. Thèse de Doctorat d'Etat. Montpellier 1979.

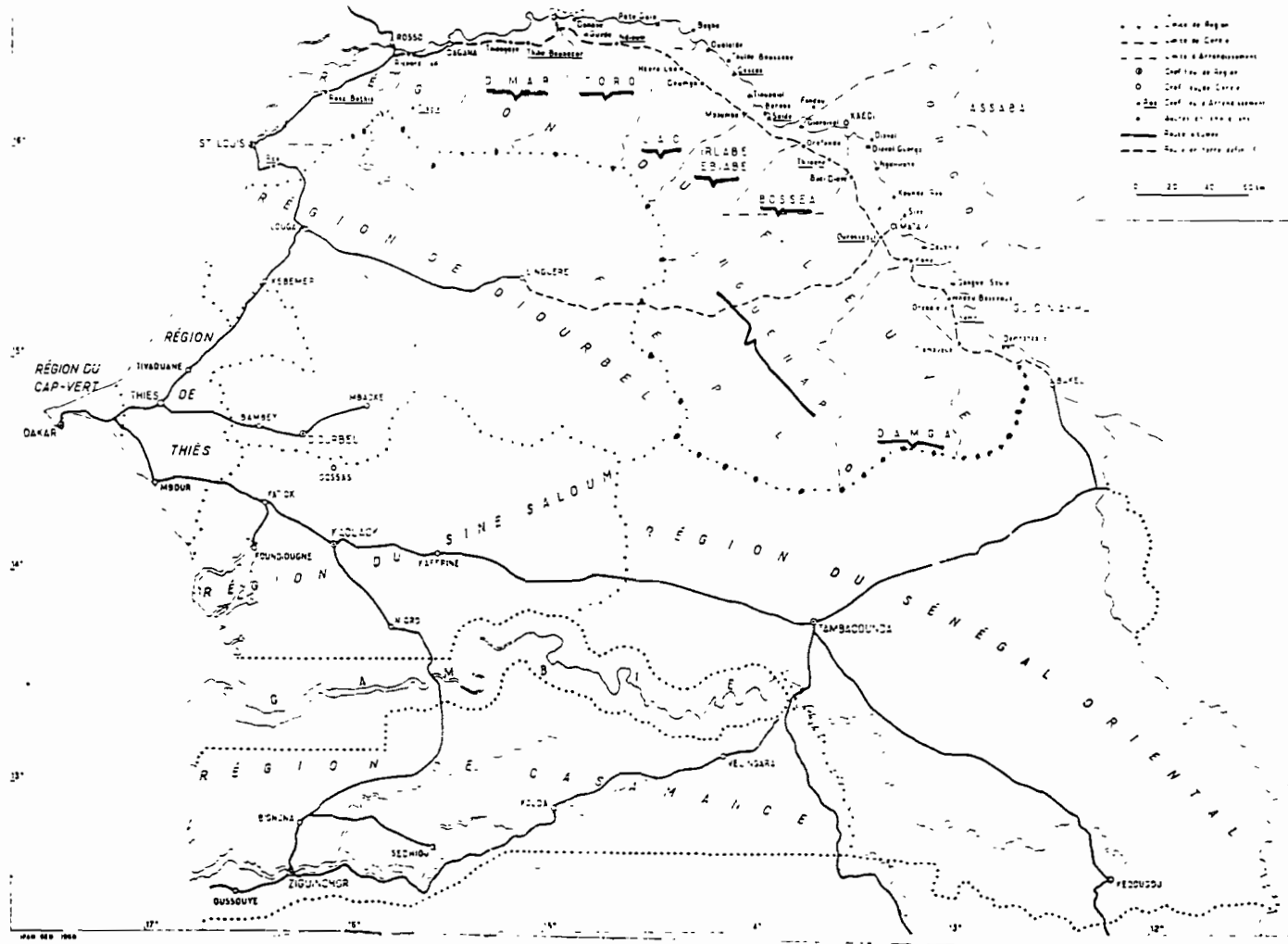
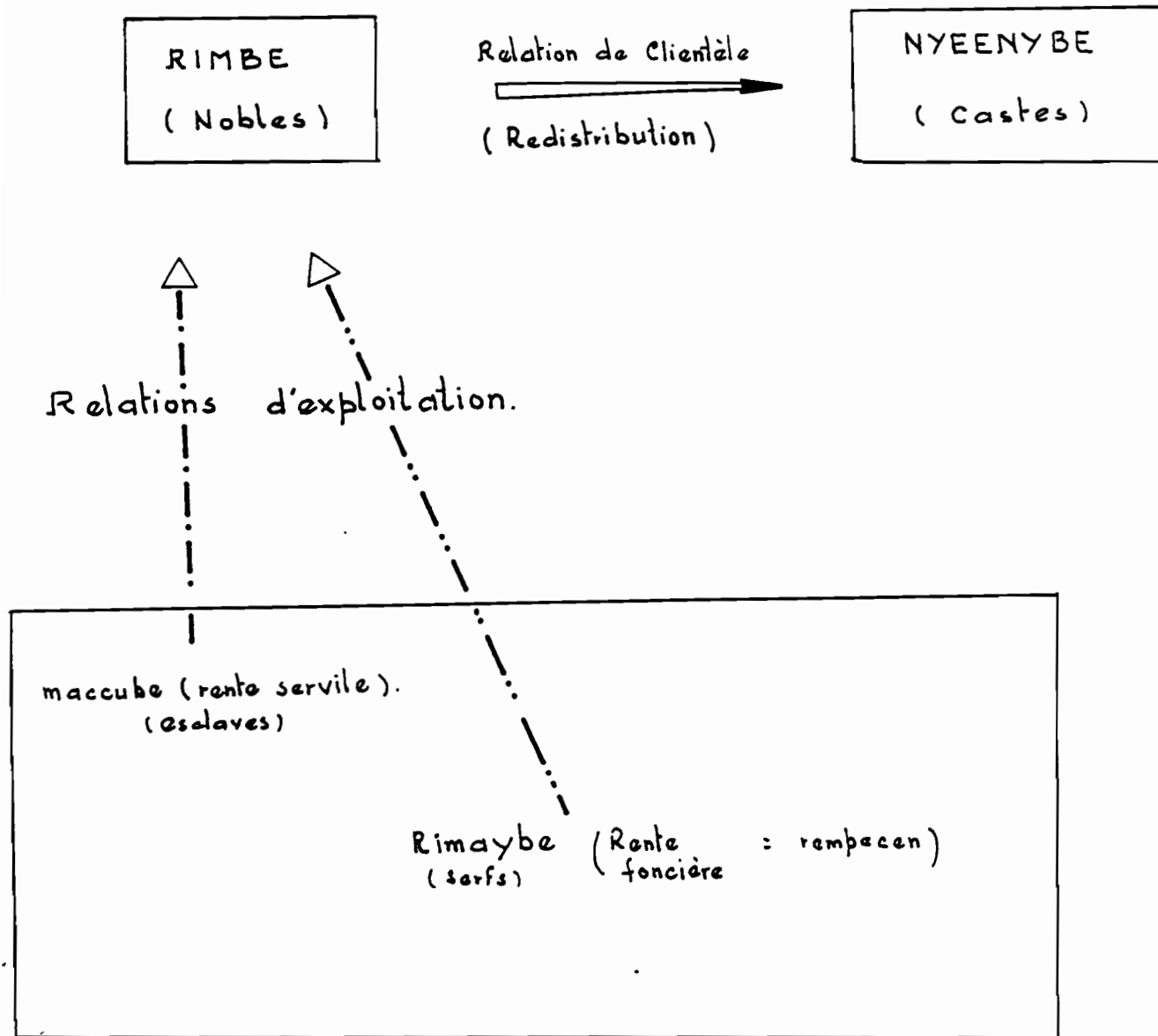


figure 4 : Les Provinces du Fouta Tooro

fig.5. ORGANISATION SOCIALE FUUTANKE.



Remarque: l'histoire montre que :

- Les maccube deviennent des serfs. (Avec changement possible du propriétaire)
- Les castes ou clients reçoivent de la monnaie.

d'après J. SHMITZ

Actuellement l'organisme qui y intervient est la Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta (SAED). Elle est définie comme un établissement public à caractère industriel et commercial. Née en 1965, elle est chargée de mettre en valeur le delta mais son action s'étend sur tout le fleuve dès 1974. Assistée de la SATEC, elle fonctionne principalement aux moyens de financements extérieurs par projets sur tout le long du fleuve.

A Orkadiéré, le village de nos enquêtes, les données théoriques se présentent comme suit :

P.I.V. +	Superficie exploitable (ha)	Superficie aménagée (ha)	Parcelle unitaire (ares)
Orkadiéré I	19,75	20	30
Orkadiéré II	15	20	20
Orkadiéré III	15	20	20

+ P.I.V. : Périmètre Irrigué Villageois.

Source : SAED zone de Diéla.

A première vue on a l'impression que les paysans recrutés par la SAED se répartissent également la superficie et ont les mêmes chances de succès. Il n'en est rien. En effet, la 2ème partie va montrer que sur une durée de 3 ans, la différenciation commence déjà sur l'ensemble des 3 périmètres Orkadiéré I, II et III.

De plus l'annexe (4) donne une idée de l'origine des contradictions entre la SAED et les paysans, du moins à Orkadiéré. En effet quand nous avons posé à un cadre de la SAED et à un paysan du P.I.V. la même question à savoir "Comment se fait la mise en place du P.I.V. ?", chacun a donné sa réponse. Pour le cadre, il s'agit de parcelles régulières distribuées à des paysans qui par leur volonté, se forment un groupement de producteurs avec

un bureau. Ils choisissent le terrain, viennent trouver la SAED et expriment la volonté d'aménager un périmètre. C'est à ce moment que la SAED fit appel à ses techniciens, fait son étude et donne son accord en fournissant des services qui doivent être rémunérés. Selon le cadre les paysans peuvent demander une aide de la SAED et si l'organisme a des moyens, il accepte moyennant participation des paysans (20 litres de gas-oil par ha).

Pour le paysan la réponse est tout autre. Suivons un extrait de l'entretien que j'ai eu avec lui.

Question : Toi qui travailles dans les champs de la SAED, peux-tu me parler des problèmes et des difficultés que vous rencontrez, ensuite me donner des propositions pour améliorer les rapports entre la SAED et vous ?

Réponse : Au moment où on a amené la SAED dans le village, tout le monde était content, croyant que la SAED va nous permettre d'avoir une production plus importante que celle que nous obtenons dans nos champs. Ce que nous voulions, c'est qu'on y gagne et que la SAED y gagne. Mais maintenant on ne peut pas y gagner et on ne peut pas se reposer. Dans ce cas la SAED ne peut pas y gagner.

Question : Est-ce que c'est vous qui avez demandé au départ, les services de la SAED ou c'est la SAED qui est venue la première offrir ses services ?

Réponse : Au début on entendait SAED, SAED, SAED est venue. Encore la SAED est venue nous trouver. Ils ont dit : "nous vous amenons un système de culture appelé SAED. Si vous voulez, faites nous une liste au complet. Nous vous enverrons un ingénieur à qui vous montrerez l'endroit où vous voulez placer vos champs". Nous leur avons montré l'endroit, alors ils nous ont dit : "maintenant vous allez abattre les arbres. Après nous viendrons vous partager le terrain. Ensuite nous vous mettrons en rapport avec quelqu'un qui vous montrera comment faire : semis etc...

Cette incompréhension née avec la mise en place du P.I.V. ne fait que s'amplifier avec l'influence des lois économiques sur le P.I.V.

Dans l'ensemble et depuis 1965, la SAED n'a pu aménager que 14.000 ha, au mieux 17 615 ha selon le bulletin de l'Afrique Noire (n° 1105 du 7 Sept. 1981). Et selon un journal de la place, les prévisions les plus optimistes pour l'année 1981/82 donnaient une production de riz de 37 000 tonnes (35.000 selon le "Bulletin de l'Afrique Noire") dont 13.000 commercialisables, 18.000 tonnes de tomate dont 12.000 commercialisables et 3.000 tonnes de maïs. Toutefois, "ayant tiré les leçons des échecs dûs aux sols comme aux petits périmètres", la SAED est entrain de lancer un nouveau projet : le modèle de Ndombo-Thiago.

Le modèle de Ndombo-Thiago est un projet qui se situe entre les grands et les petits périmètres. Il y a une entreprise sur place pour faire les ouvrages, les réseaux et un planage sommaire. C'est le paysan qui doit faire les travaux de finition : courbe de niveau, planage définitif, entretien ultérieur.

Le projet est financé par la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCE). Le financement est gratuit : le paysan ne paye ni aménagement, ni matériel agricole, ni groupe motopompe. Le paysan s'occupe seulement de l'entretien. Il choisit son conducteur, son paysan et un chef de groupement, tous formés par le paysan.

Pour la récupération, il y a la caisse d'amortissement et la caisse de fonctionnement.

La SAED achète le matériel hors taxe, le prix est fixé par le gouvernement.

Le lendemain, nous avons visité la cuvette de Ndombo pour voir le modèle de Ndombo-Thiago en pratique.

La cuvette de Ndombo : Elle est financée par la CCCE et visée par les bailleurs de fonds.

Une pompe alimente 50 ha (35 ha de riz, 15 ha de polyculture moins tomate).

matériel inerte : il y a un bâtiment appelé magasin de groupement.  
une pompe : 720 mètres-cubes à l'heure, type HK3, marque anglaise.  
Un tracteur au niveau de chaque groupement, FIAT 45 CV type 480.  
Une charrue à disque pour labourer (profondeur 30 cm)  
une fraise rotative pour tourner la terre  
une ofset pour écraser les mottes  
un corbillonneur pour faire des sillons

Force de travail :

une benne

69 personnes par groupement (une personne équivaut ici à un chef de famille).

Le groupement doit avoir des affinités, des liens de parenté pour faciliter le travail.

Le mécanicien de zone laissé par la SAED pour veiller à l'intérieur du matériel.

Un pompiste et le conducteur sont des paysans formés par la SAED.

Remarque : Le magasin contient les semences, pesticides, huile et gaz-oil.

Il y a 5 groupement de 50 ha ; cela fait 250 ha.

Chaque paysan a 0,72 ha dont le riz exploité en double culture, contre-saison chaude et hivernage ; polyculture en contre-saison froide (tomate surtout et maïs).

Le rendement est de 4t/ha

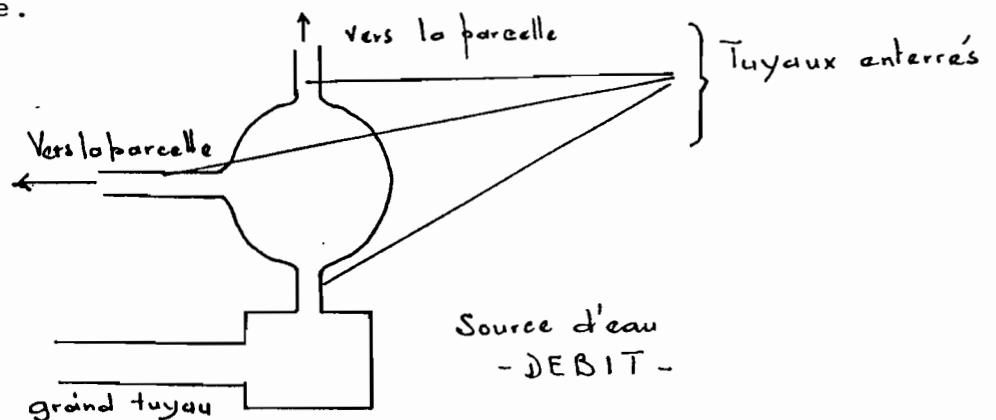
Aménagement faite par la SOSETER

Bâtiment et magasin faite par la SODECO

Ceci supervisé par la SCET-internationale

Pour le groupement, on a testé une canalisation à conduite enterrée. Il y a tous les 200 m, une vanne qui alimente 2 parcelles de 1,5 ha soit 3 ha. Le débit est de 1,5 l/s.

L'eau est envoyé dans le regard qui l'envoie par des tuyaux dans la parcelle.



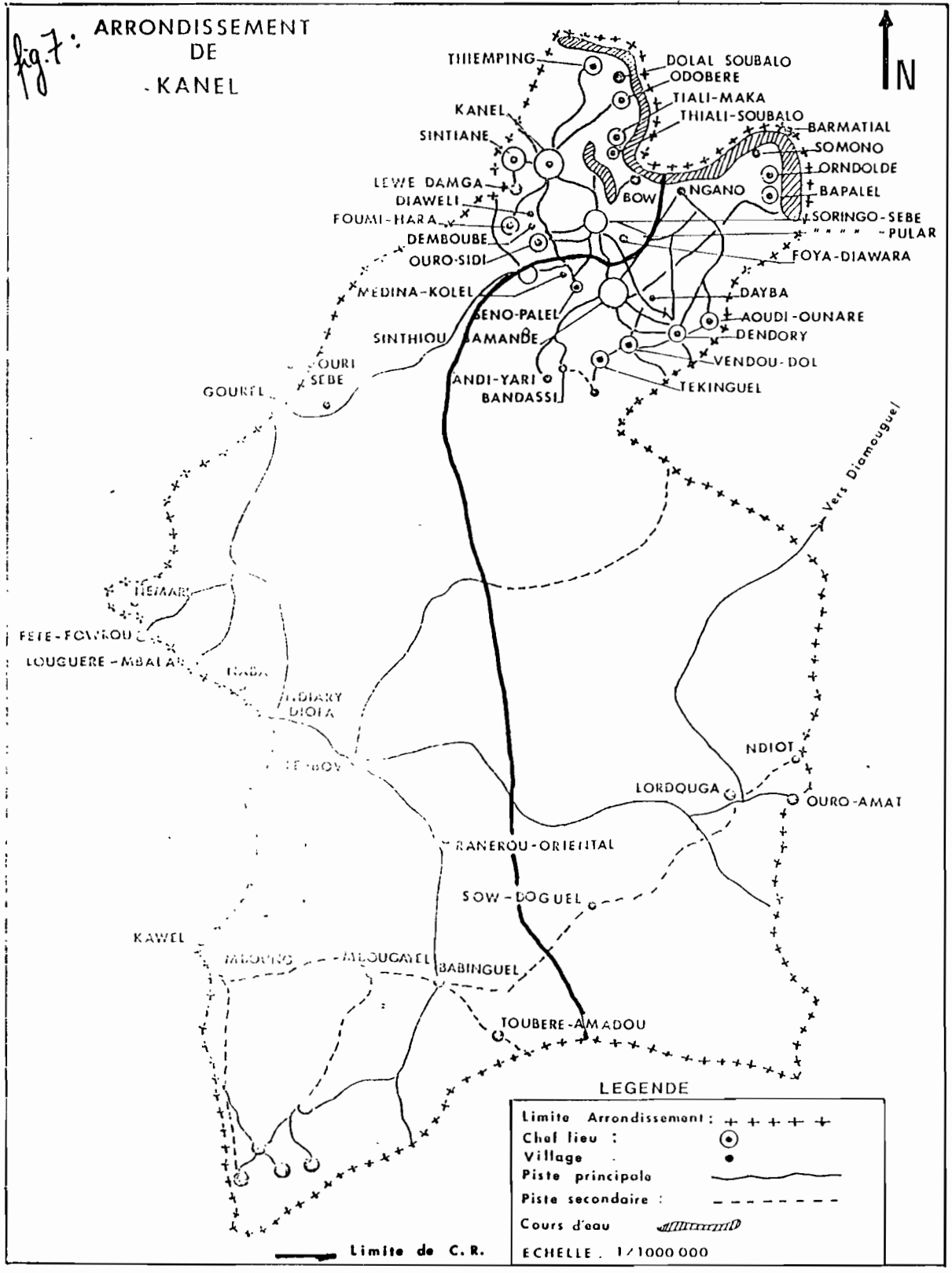
Dans les autres groupements, on a des canaux à ciel ouvert. L'irrigation se fait donc à l'aide d'un syphon comme les petits périmètres. Chaque groupement se ravitaille dans le MADICOOP : magasin de toute la coopérative.

La succession d'organismes a fortement entamé la capacité du fleuve à satisfaire les besoins des paysans. Ainsi à Orkadiéré, les paysans cultivent toujours du maïs car, disent-ils, ils n'ont pas assez d'eau pour faire du riz, à Diella un périmètre a été purement et simplement mis en jachère.

Enfin sur le plan administratif, la région est divisée en 3 départements : Dagana, Podor et Matam. Le département regroupe 4 arrondissements : Thilogne, Ourossoqui, Kanel et Semmé. Notre travail a porté essentiellement sur les 2 derniers arrondissements Kanel et Semmé. Chaque arrondissement est divisée en Communauté rurale. Pour l'arrondissement de Kanel, il y a les Communautés rurales de Kanel et de Sinthiou Bamambé, pour l'arrondissement de Semmé il y a les Communautés rurales de Semmé, Bokilaji et Orkadiéré.

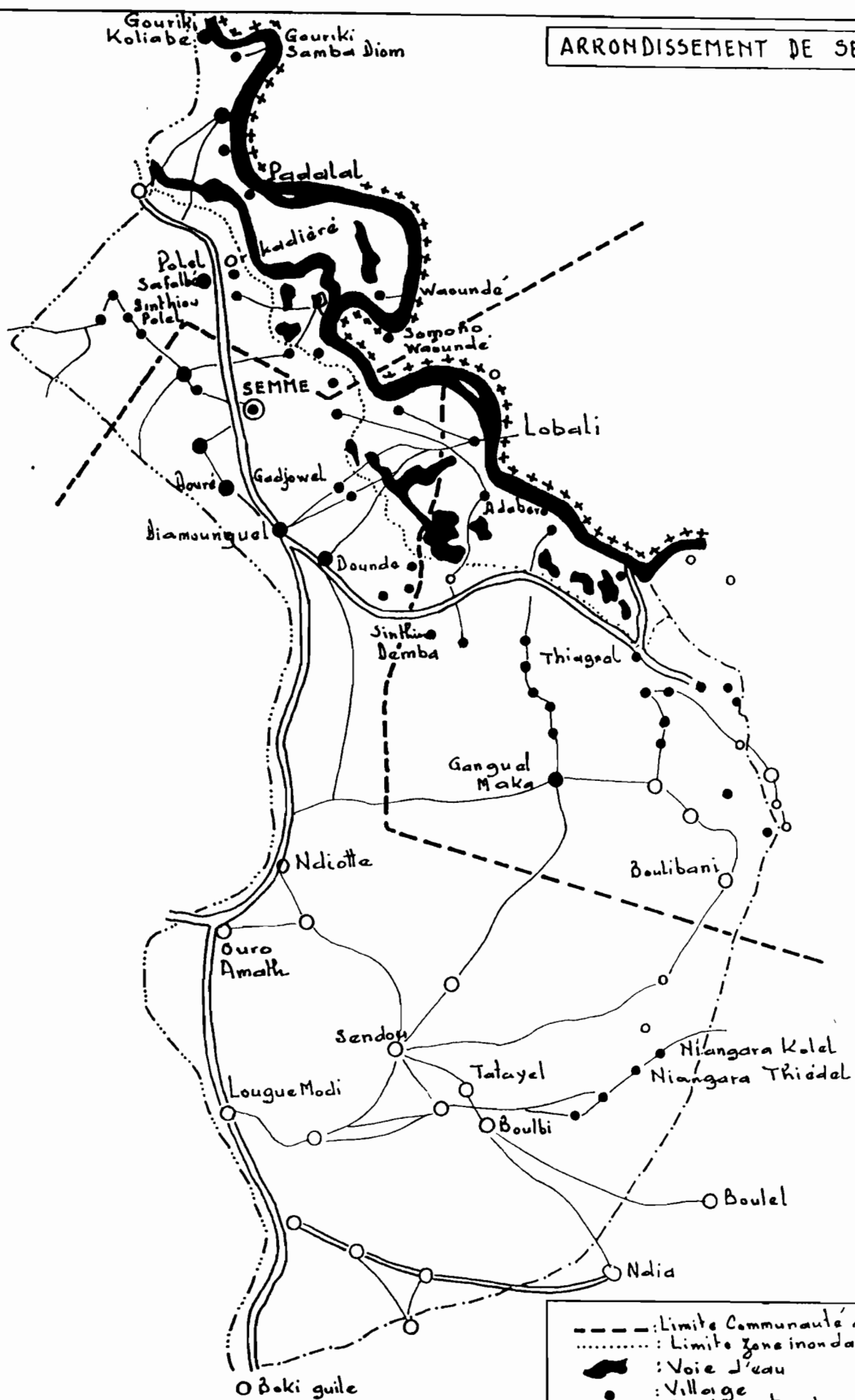
fig. 7:

ARRONDISSEMENT DE KANEL



TIIEMPING  
 KANEL  
 SINTIANE  
 LEWE DAMGA  
 DIAWELI  
 FOUMI-HARA  
 DEMBOUBE  
 OURO-SIDI  
 MEDINA-KOEL  
 SINTHIOU  
 GOURI SEBE  
 GOURFL  
 FETE-FOUKOU  
 LOUGUERE-MBALA  
 KAWEL  
 MBOURINS  
 MBOUGAYEL  
 BABINGUEL  
 TOUBERE-AMADOU  
 DOLAL SOUBALO  
 ODOBERE  
 TIALI-MAKA  
 THIALI-SOUBALO  
 BOW  
 NGANO  
 BARMATIAL  
 SOMONO  
 ORNDOLDE  
 BAPALEL  
 LSORINGO-SEBE  
 PULAR  
 FOYA-DIAWARA  
 DAYBA  
 AOUNI-OUNARE  
 DENDORY  
 VENDOU-DOL  
 TEKINGUEL  
 ANDI-YARI  
 BANDASSI  
 SENO-PALEL  
 SAMANDE  
 NDIOT  
 LORDOUGA  
 OURO-AMAT  
 RANEROU-ORIENTAL  
 SOW-DOGUEL

ARRONDISSEMENT DE SEMME



- : Limite Communauté rurale
- ..... : Limite zone inondable
- : Voie d'eau
- : Village
- : Campement ou hameau
- : Piste utilisable par les véhicules
- ++++ : Limite d'état
- : Limite de rayon
- ..... : Limite d'arrondissement

== : Route principale

#### 4. Le village de Sinthiou Bamambe

Sinthiou Bamambé est situé dans l'arrondissement de Kanel (département de Matam). Ce village constitue avec Kanel les deux chef-lieux des deux Communautés Rurales de l'arrondissement.

Il se trouve à 725 km de Dakar sur la route du Diéri (la route qui longe le fleuve Sénégal), cette route étant la limite de séparation entre notre village et Banadji le fief de Ceerno Abdourahman Sall.

Dans l'arrondissement, nous avons pris le relevé des pluies de 1965 à 1981 (voir tableau page suivante).

Le tableau nous montre une baisse de la pluviométrie dans l'arrondissement sur les 16 années. En effet, si on a 501,3 mm sur 21 jours en 1965, ceci est tombé à 371,3 mm sur 23 jours en 1981.

Si on prend par décennies, on constate que la 2<sup>ème</sup> décennie a donné une moyenne de 372,26 mm sur 22 j alors que la deuxième a donné sur les 7 ans une moyenne de moins de 370 mm en 26 j.

De notre échantillon nous pouvons sortir les années de sécheresse forte. Il s'agit de 1968 et 1979. Pour les années, la pluviopétrie enregistrée a été aux 2/3 environ de la moyenne sur les 16 années :

1968 : 219,7 mm

1979 : 210,9 mm

La période 1971 à 1973 est une période de sécheresse locale. Cette période contient les chiffres les plus basses de 1965 à 1981 avec :

1971 : 209,0 mm

1972 : des traces

1973 : 203,4 mm

Relevé de la pluviométrie enregistrée dans l'arrondissement de Kanel à Sinthiou Bamambé

Années	Hauteur en mm	Nombre de jours de pluie	Moyenne décennale	
			mm	jours
1965	501,5	21	373,26	22 j
1966	579,6	29		
1967	669,3	26		
1968	219,7	23		
1969	456,1	26		
1970	493,8	28		
1971	209,0	16		
1972	des traces			
1973	203,4	18		
1974	400,2	25		
1975	481,8	40	370	26 j
1976	453,1	27		
1977	298,6	15		
1978	441,0	30		
1979	210,9	18		
1980	342,3	30		
1981	353,0	23		
Total	17 ans	6313,3 mm	395 jours	
Moyenne annuelle		371,3 mm	23,2 soit 24 jours	

L'arrondissement présente aussi des décalages pour certaines années ;

Exemples :

- lors de la sécheresse de 1976, la pluviométrie a atteint 453,1 mm avec 27 jours de pluie.

- en 1977, lors de la reprise des pluies, l'arrondissement n'a enregistré que 298,6 mm.

#### 4.1. La composition sociale

##### 4.1.1. Les patronymes à Sinthiou Bamambe

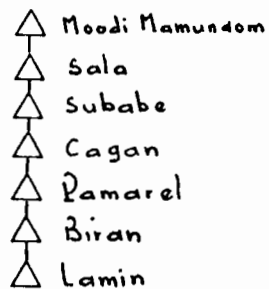
Sinthiou Bamambe est le village des TALLA. L'historique montre que même si les CIMBO sont les premiers habitants et que les TALLA se soient implantés en même temps que les SALL, progressivement le pouvoir est allé chez les TALLA.

Ce qui se comprend facilement si on voit que les TALLA sont arrivés vers la fin du règne des Denyanke préparant l'arrivée de l'almamiat.

Pour les CIMBO, nous pensons qu'ils devaient être de petits propriétaires terriens sous le règne Selatigi alors que les SALL étaient, comme leurs descendants le disent actuellement de simples éleveurs ne s'occupant que de leurs vaches. Alors que les TALLA, marabouts de profession (seernaabe), s'occupaient des règlements des conflits, des cérémonies religieuses et progressivement de toute la vie sociale du village. C'est pourquoi, à chaque fois que nous contactons un habitant du village, il définit son arbre généalogique à partir de celui des TALLA.

#### LES TALLA<sup>+</sup>

D'origine Soninke, les TALLA sont venus du Wagadu dans le pays Dengui au moment où des désordres dans ce pays aboutissent à la ruine du Wagadu. Plus précisément, c'est Modi Mamunaom qui vient de Djinga. Il s'est installé en Mauritanie.



Lamin Biraan l'ancêtre commun le proche des TALLA que nous connaissons est venu six (6) générations après Moodi Mamunaom.

Lamin Biraan eu 2 fils : Aali et Siré.

Aali est Ceerno Djinga (près de Nguidjilogne) et Siré Ceerno Ngapugui.

---

+ Nous nous inspirons, pour les TALLA, presque entièrement de Mamadou JA. Malheureusement nous n'avons pas pu obtenir à temps la traduction des interviews que nous avons effectuées à Sinthiou Bamambe ; interviews dont l'une est faite d'ailleurs devant Jean SCHMITZ et Abdu SOW.

Ses 2 fils sont nés sous le selatigi Souleye NJAAY.

certains  
A Sinthiou Bamambe, TALLA disent que Aali serait le fils d'une 5<sup>e</sup> femme (Taara) ; ce qui porte sa mère au rang d'esclave. C'est pourquoi ils n'ont pas beaucoup d'informations sur eux. Pour Mamadou JA, Aali eu Ibra qui eu Demba qui a donné Mahdi. Ce dernier se rendit à Orkadiéré avec sa famille. Certains sont à Hamadi Ounaré dans le quartier de Jinga.

Les TALLA de Sinthiou Bamambe reconnaissent donc plutôt la descendance de Siré Lamin.

Quant à Sire Lamin, il alla habiter le lieu dit Ngapugu, avec ses parents et ses partisans. Certains des habitants de Jingue le suivirent. Cet endroit fut nommé le village de Ngapugu et Sire fut surnommé Ceerno Ngapugu, ce qui devint d'ailleurs un surnom de tous les chefs de la Communauté Villageoise.

Ngapugu, village de Sire Lamin, est situé sur la rive droite du fleuve dans le Tooro. Siré eu Abdul qui eu 2 fils Bukari (ou Bookar) et Lamin. Ce dernier eu Siré Tokosel<sup>+</sup> qui est le père de Abdul dit Almaami Moktaar Kudееji. A la mort de Sire Tokosel, la mère de Almaami Moktaar Kudееji se maria avec un Silla et eu Fadel Silla qui s'établit dans l'actuel arrondissement de Thilogne.

Almaami Moktar Kudееji eu Hamidu qui eu Mamadou. Celui-ci donna Siré et NGano. Siré Mamadou est le père de Omar l'actuel Directeur Régional du Service des Prestations Familiales.

Bukari (4<sup>e</sup> génération) le frère de Lamin eu Baaba et mourut sur la route de l'émigration en direction du Damga. Lui succéda Ceerno Baaba qui se rendit chez Satigi Suley NJAAY. Il habita d'abord le lieu dit Kullinga, près de Hamadi Ounare. Il émigra de là pour Banaadji Daje. Les parents étaient riches en bestiaux et transhumaient à travers la savane. Ils parvinrent à l'endroit où se trouve Sinthiou Bamambe.

---

+ Siré Tokosel : Siré le petit, en souvenir du Grand-père.

Demba SALL occupa l'actuel quartier de Niaruwal<sup>+</sup> et Ceerno Baaba s'établît au nord de cet endroit et l'appela Ngapugu.

A cet endroit poussait beaucoup de Bamambe en pulaar, poftan en wolof, usre en arabe. C'est pourquoi les 2 villages, quelque temps après, se réunirent pour former le village de Sinthiou Bamambe<sup>++</sup>. Une fois que l'habitat fut stabilisé, tout descendant de Sire Lamin devenant chef de village porte le titre de Ceerno Ngapugu, pour s'honorer du titre de leur ancêtre Sire Lamin, car c'est ce dernier qui habitait Ngapugu dans le Tooro, sur la rive droite.

Il y a dans le village de Sinthiou Bamambe, les gens nommés Ngapugunaabe qui ont habité avec Siré Lamin, lorsqu'il était en Mauritanie. D'autres portent le nom de N<sup>^</sup>aruwalnaabe, qui ont montré le lieu à Ceerno Baaba. Telle est l'origine de la fâcheuse division actuelle de Sinthiou Bamambe, division qu'a accentué l'existence, dans le Parti Socialiste (parti au pouvoir au Sénégal), de tendances A et B, l'une étant de Ngapugu et l'autre de Niaruwal.

Tous les TALLA de Sinthiou Bamambe viennent de Ceerno Baaba Bukari. Ils ont joui d'ailleurs d'un grand prestige dans le Fuuta, parce qu'ils sont alliés aux notables du Fuuta. En effet, toutes les grandes familles Toorobbe du Fuuta leur sont matrimonialement alliées. Même Penda la fille de Baaba s'est mariée avec un Sow venu de Jolof.

Les autres garçons de Baaba sont Wahabu, Seydu, Hamet et Amjatu. Ce sont ces quatres fils qui domient les Talla actuels de Sinthiou Bamambe (cf. arbre des Talla).

Le 2e Almaami s'appelle Raasin Selli. Il est 2e fils après Ali, de Mamadu. Il fut intronisé vers 1859. Avec lui la maison de Mamadou Wahabu fut partagée entre les frères. Ali eu le

---

+ Terre dure, noire où pousse bien le mil.

++ Sinthiou : endroit nouvellement habité ; Bamambé : la plante qui pousse dans cet endroit.

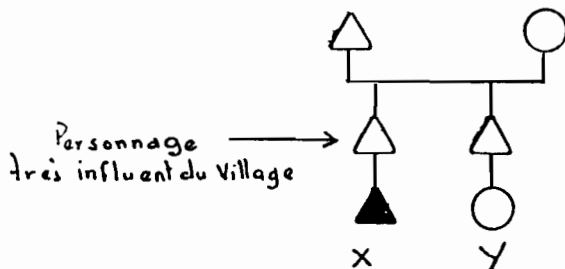
gallé n° 5 , Almaami Raasin Selli le galle 6 dit galle Almaami<sup>+</sup>, Ceerno Mamuudu le gallé 5 et Hadiya le galle n° 4. Bayla Mamadu n'ayant pas d'enfant n'a pas eu droit au partage. Le fils Malal du 2e Almaami n'a eu qu'une fille Kumba qui s'est mariée avec Siidi descendant de Amjatu Baaba pour donner Raasin Kumba le chef de village et Kali TALLA l'érudit.

Le Président de la Communauté Rurale aussi vient de Hamet par son père, comme par sa mère.

Bien que descendant tous de Ceerno Baaba dit Ceerno Ngapugu, la division du village est retombée entre le Président de la Communauté Rurale et le chef de village.

Cet arbre montre une caractéristique particulière dans le village : les TALLA, quels que soient leur influence et leur nombre, viennent tous d'un seul homme Lamin TALLA. Ce qui est dû au fait qu'étant les détenteurs du pouvoir, jamais ils n'ont voulu se mélanger avec d'autres familles. Et ceci reste de nos jours, encore vivace.

En effet, certains TALLA n'ont pas hésité, en 1983, à s'opposer au mariage du fils d'un TALLA (très influent dans le village) avec la fille Toorodo du même village pour imposer à ce dernier sa cousine. Voici le lien de parenté entre le garçon et la famille qu'on veut marier.



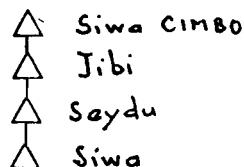
Le garçon x et la fille y ont le même grand-père et la même grand-mère. x est le fils du personnage influent et y la fille du petit-frère de ce personnage.

---

+ maison de l'Almaami.

LES CIMBO

Ils ont presque tous émigré. Ils se retrouvent avec une douzaine de champs waalo certes mais n'ont qu'un seul gallé. le n° 109.



L'ancêtre Siwa Cimbo aurait accompagné Ceerno Baaba Bukari TALLA (5e génération).

Les SALL sont après les TALLA, les plus nombreux et les plus influents du village. Toutefois ils ne sont pas aussi homogènes que les TALLA.

Il y a 6 groupes de SALL dans le village.

Groupe 1. : Les premiers SALL du village viennent de l'ancêtre Jaaja. Celui-ci a eu 3 fils : Kula, Cooyri et Hamadi. Kula est l'ancêtre de Samba Pathé SALL qui habite au gallé n° 20.

Cooyri est l'ancêtre de Mamadu Julde SALL du gallé n° 258.

Quant à Hamadi, venant de Goudoude dans le Bossea, il arriva à Allalewi<sup>+</sup> l'actuel Dayba. Il y eut un fils nommé Demba qui a créé Niaruwal<sup>++</sup> l'actuel quartier de Sinthiou Bamambe.

Abdul Demba a eu 2 fils Ibra et Bookar. Ibra est le grand-père de Mamadu Xarjatu qui habite au n° 21. Ce dernier est actuellement président de la coopérative villageoise.

Bookar est le grand-père de Amadu Useynu SALL du gallé n° 15.

Un 2 groupe de SALL a pour ancêtre Baydi SALL (qui habitait le galle 35.

---

+ Allah : Dieu, Lewi : a défriché ; c'est une clairière.

++ Terre rouge.

Baydi a eu 3 fils : Samba, Demba et Mamadu.

Samba est le père de Moodi qui conserve la maison. Demba est le père de Arona qui est au galle 151. Mamadu étant au galle 135 a eu 2 fils : Ibrayma qui a fonde le galle 154 et Mamadu le galle 155.

Un 3e groupe s'est créé à partir de 2 SALL qui n'ont pas de lien de parenté proche : Bookar et Aali.

Bookar a eu 2 enfants : Ceerno Aamadu et Awa. Thierno Aamadu a eu Sidaad SALL du galle 113 et Awa Sall s'est marié avec Mamađu (fils de Aali SALL) pour avoir Geelel SALL du 111.

Celui-ci est descendant de Birane SALL, son grand-père de 5 générations. Birane SALL vient de Walal dans la province du LaO.

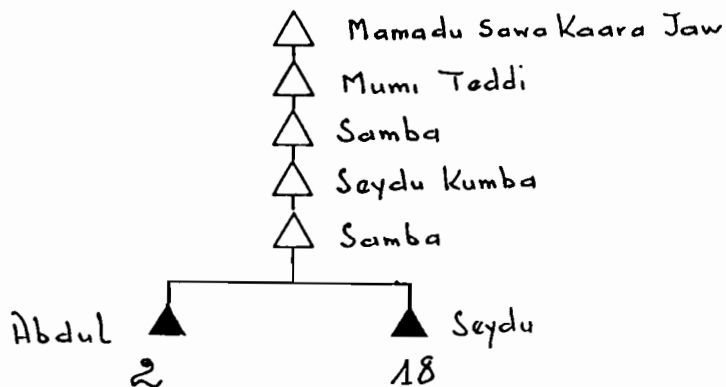
Enfin un 5e groupe a comme ancêtre commun Demba SALL.

Demba SALL a eu 2 fils Abdu et Omar. Omar eu Jibi père de Mamadu du 206. Abdul a eu 2 fils Aliyu et Amadu. Aliyu est le père de Amadu du gallé 143 et Amadu celui de Baylel du 118.

Remarque : C'est l'exploitation de Mamadu Jibi SALL qui nous aura servi comme exploitation familiale type.

LES JAW

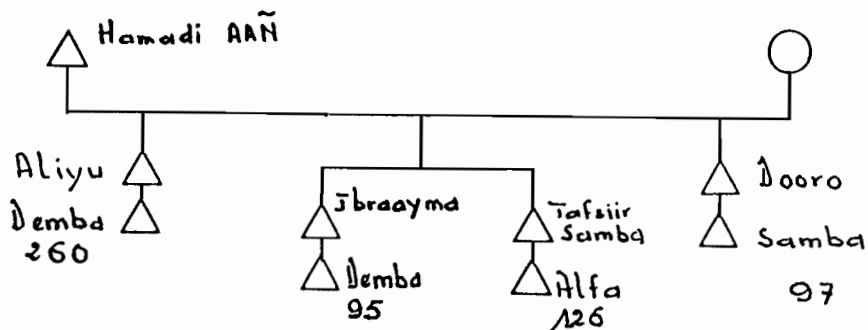
Ils ont pour galle d'origine le galle n° 2. Samba JAW du 2 a eu 2 fils Abdul et Seydi. Abdul est resté et Samba a fondé le galle n° 18. Samba JAW est le fils de Seydu Kumba un officier dans l'armée de Haddiya TALLA (8e génération). Le père de Seydu Kumba s'appelle Samba qui est le fils de l'ancêtre des JAW dans le village. Cet ancêtre Mummi Teddi vient de Padalal où il a laissé son père Mamadu Sawa Kaara JAW.



Si les autres patronymes n'ont pas tellement marqué l'histoire du village, ils permettent non seulement de saisir le degré de mobilité de la population Fuutanke mais aussi sa diversité à Sinthiou Bamambe. Ce qui peut aider aussi à voir les liens historiques qui ont existé entre le pouvoir central traditionnel et Sinthiou Bamambe.

LES AAN :

Hamadi AAN est venu du Mali. A Sinthiou Bamambe, il a eu 3 enfants : Aliyu, Baydi et Dooro. Aliyu est le père de Demba (fils de Ibraayma) du 93 et de Alfa (fils de Tafsiir Samba) du 126. Doro est le père de Samba du 97.



LES AAW :

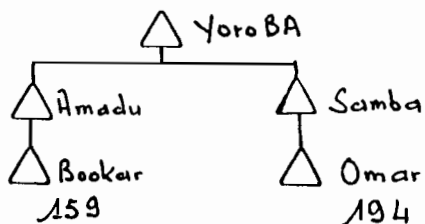
Alpha AAW est venu de Doungourou Ouro Alpha. Son fils Mamadu occupe le gallé 35. Du côté maternel de Mamadu, celui-ci est lié à ma famille des CUUN de Banadji.

LES BA

Ils sont très divers. En effet parmi eux, il y a des Sebbe, des Tooroobe et des Fulbe.

- Les Sebbe sont Bookar du 159 et Omar du 194. Ces 2 jom galle viennent du même grand-père Yoro BA et ont comme pères :

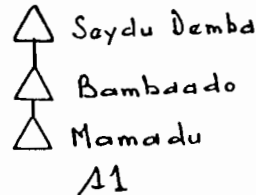
Amadu Yoro pour Bookar et Samba Yoro pour Omar.



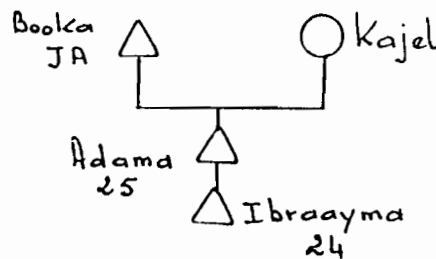
- Les Toorodo

Ils sont six jom-galle mais n'ont aucun lien de parenté proche. Certains ne connaissent pas leur origine d'autres comme Mamadu Raasin BA ont émigré. Ce dernier vient de Rinjaw dans le Nguenar. Ceci est une constante chez les Tooroobe. En effet, les Tooroobe étant au pouvoir auraient, je suppose, une politique d'assimilation comme les nobles en France féodale. C'est pourquoi nous pouvons avoir plusieurs individus d'un même patronyme dans un village n'ayant aucun lien de parenté. Ce qui est plus difficile avec les Sebbe.

LES JA :

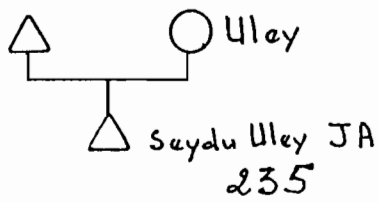
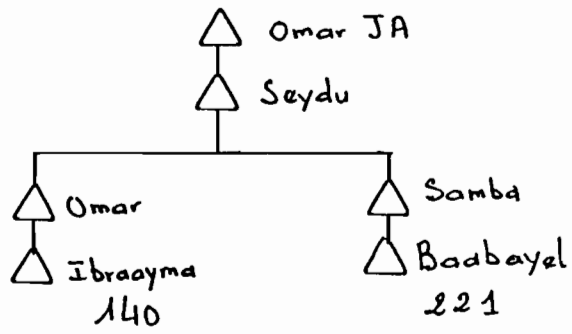


Pour ce lignage, le premier à habiter Sinthiou Bamambé est Bambaado le père de Mamadu Bambaado. Bambaado vient de Séoudji dans le Sénégal Oriental (le Boundoum). Le village d'origine de ce lignage est Añam Ouro Ciré. C'est là-bas que Bambaado a laissé son père pour aller à Séoudji.



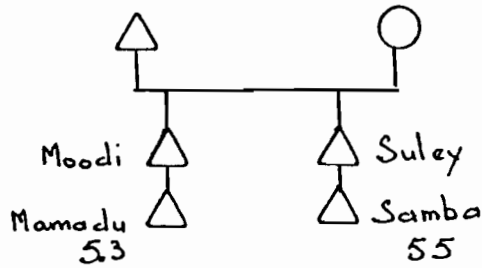
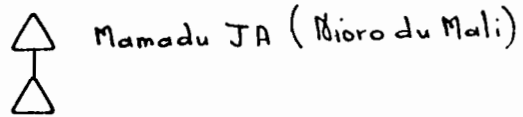
Pour ce lignage, Bookar vient du Ferlo et s'est installé dans le quartier de Niaroual. Il a eu un fils nommé Aadama avec sa femme Kajel JA. D'où le nom de Aadama Kajel JA. Ce dernier a eu un fils Ibraayma qui a fondé la maison n° 24.

1.3. LES JA



Seydou Uley JA vient de la maison mère des GOLLOKO, le gallé 51.

2. LES PÈL



Moodi JA est venu de Kaatooté près de Ourossoqui avec son frère Soulèye JA. Le jeune frère de Moodi est toujours resté dans la maison 53. Il n'y a que son fils Samba qui a quitté la maison de l'oncle paternel pour fonder le galle 55.

2.3. Amadu Omar du N° 125 est le fils de Omar Faati. C'est son grand-père Samba Faati qui aurait fondé le galle 125.

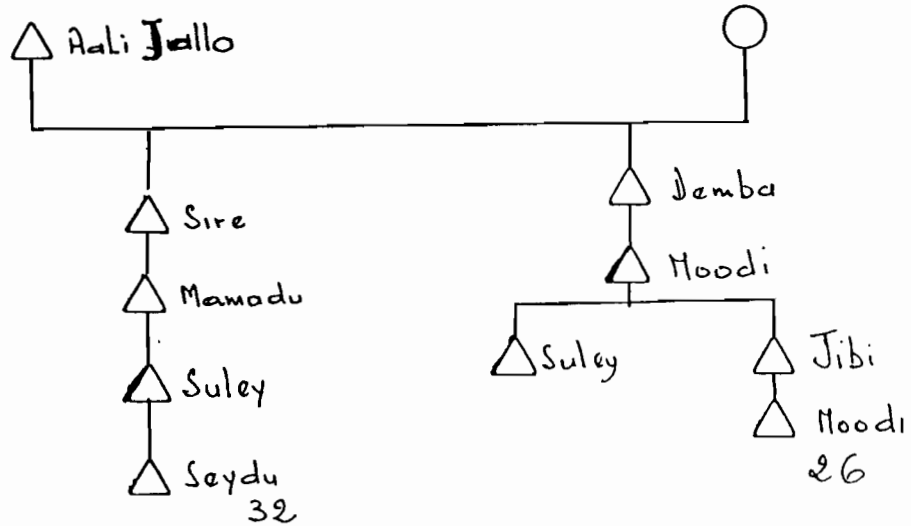
3. Les Sebbe

Il y a un seul JA Ceddo c'est Bookar Kumba du 163. travaillant à Rufisque. Après sa retraite de travailleur salarié il est venu s'installer à Sinthiou Bamambé.

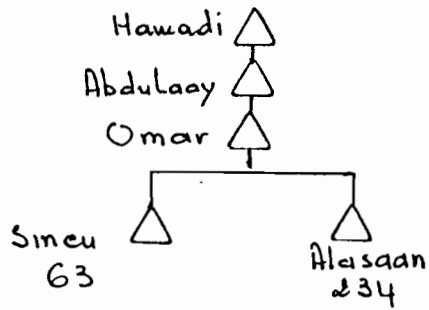
LES JALLO :

1. Les Pël : ils sont les plus nombreux avec 10 galleeji

1.1.



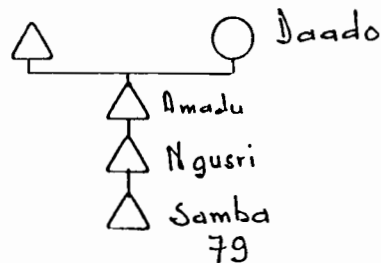
1.2.



Abdulaay Hamadi vient de Bokel Jawbe. C'est un arbre qui se trouve au Sud du village.

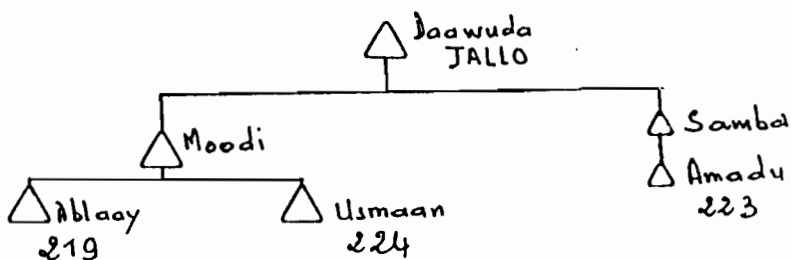
Alassane JALLO a quitté la maison de son père pour fonder le galle n° 234.

1.3.



2. Les JALLO Toorobbe

2.1.



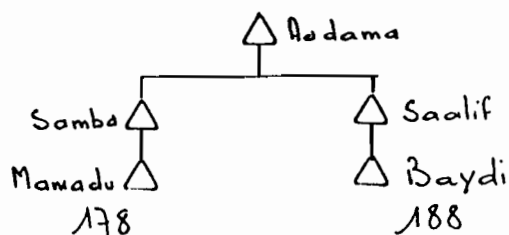
Daawuda s'est installé au 219. Il a eu 2 fils : Moodi et Samba. Moodi a eu 2 fils Ablaay et Usman. Ablaay est resté dans la maison mère. Usman et Amadu fils de Samba sont partis fonder respectivement les galle 224 et 223.

Ces JALLO font partie des Toorobe du village.

2.2. Les autres JALLO (230, 244 et 249) n'ont de parenté proche ni avec les autres ni entre eux. Ils font partie des Toorobe du village.

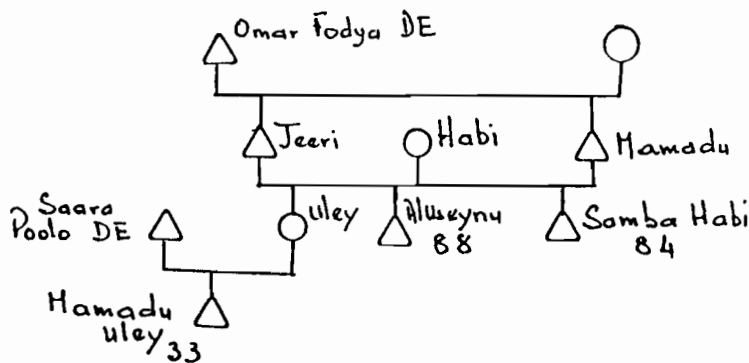
LES DEM :

Ce sont des Toorobe. Ils viennent d'un même grand-père Aadama DEM. Ils font partie des Toorobe du village.



LES DE :

Ce sont des Peulh. Ils sont 4 familles. Les 3 premiers (33, 84 et 88) viennent du même grand-père Umar Fodya DE. Toutefois le père de Mamadu Uley DE Saara Poolo DE vient de Kusaanar. Ce qui le rattache dans ce groupe donc c'est sa mère. Mamadu Suley DE n'a pas de parenté avec eux. Il est originaire du village.



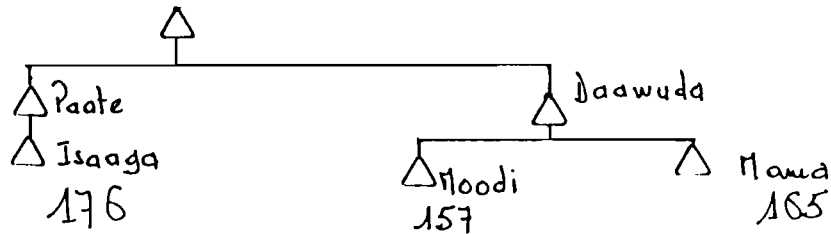
De cet arbre nous voyons que lorsqu'un individu se rattache à un groupe lignager par sa mère, on ajoute au prénom de celui-ci le prénom de la mère au lieu de celui du père. Le rapport individu-lignage est donc plus fort que le rapport père-fils.

Nous pouvons remarquer aussi qu'à la mort de Jeeri, Mamadu le frère a épousé la veuve Habi et a obtenu Samba. Cette pratique se fait aussi en milieu wolof mais se raréfie.

### LES GASAMA

Il y a un Toorodo qui vient de Fatick. C'est Abdulaay GASAMA du 36.

Les 3 autres sont des Sebbe : Moodi du 157, Mama du 165 et Isaaga Paate du 176.



Au départ Paate habitait avec son frère Daawuda dans le galle 176. Moodi est allé fonder le galle 157 avec son frère qui, après un moment, a fondé le galle 165.

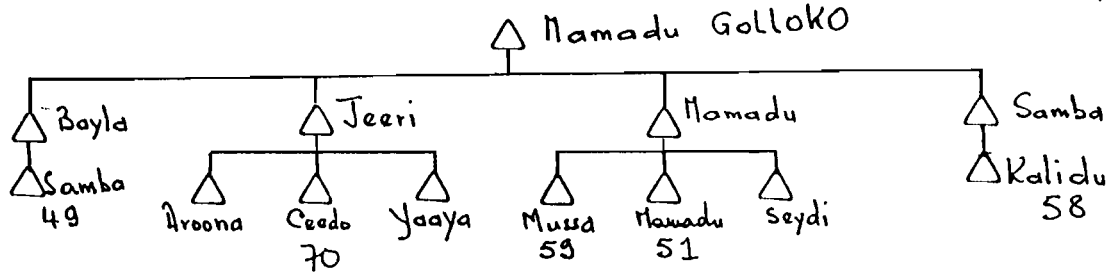
### LES GOLLOKO :

Ce sont des Tooroobe qui viennent tous du galle 51. Mamadu Golloko l'ancêtre vient de Bagodine dans l'Ebiabe. Il a eu 4 fils Baïla, Jeeri, Mamadu et Samba.

- Baïla est le père de Samba du galle 49.
- Jeeri est le père de Ceddo GASAMA de 70, de Yaaya et Aroona
- Mamadu est le père de Mussa du 59, de Mamudu qui est resté dans le 51 et de Seydi Galloko.

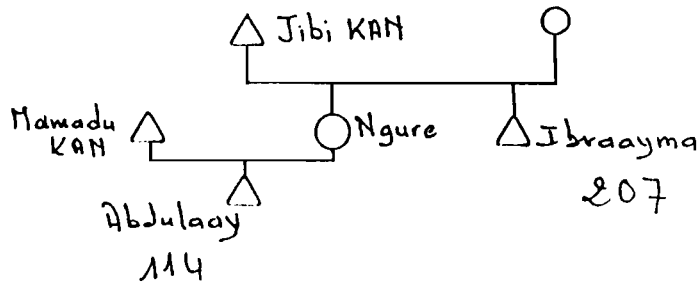
- Samba est le père de Kalidu du 58.

Remarque : GOLLOKO vient de JALLO, comme le patronyme CUUN.



LES KANE :

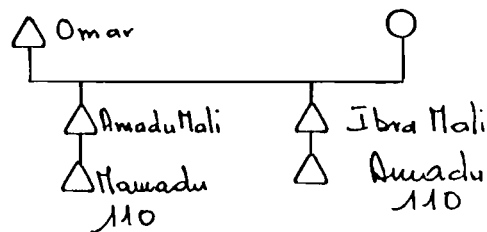
Comme GOLLOKO et CUUN, KAN vient de JALLO. Ils occupent 3 galle et sont tous dés Tooroobe. Le 114 et le 207 ont un lien de parenté.



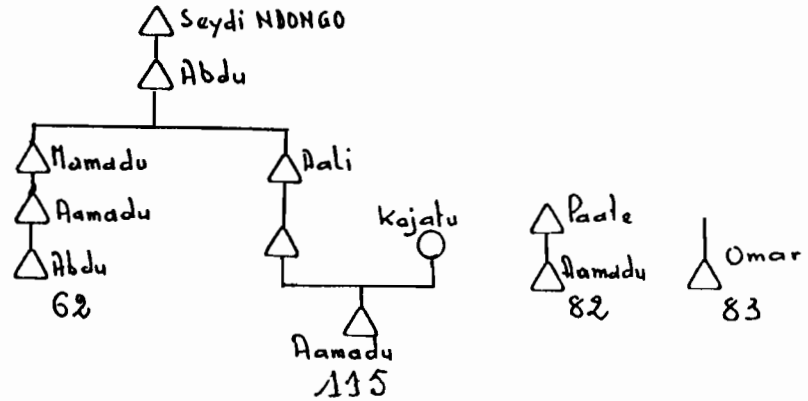
LES LI :

Demba Diku Li du 85 et Mamadu Aamadu du 110 n'ont aucun lien de parenté.

Amadu Mali du 110 et Ibra Mali son frère étaient partis en guerre sainte avec le père Omar sous Allaaji Omar Taal. Après la guerre, ils sont revenus s'installer à Sinthiou Bamambe dans la maison.



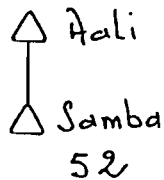
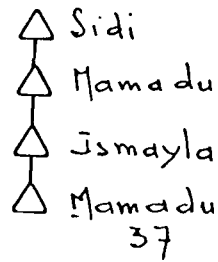
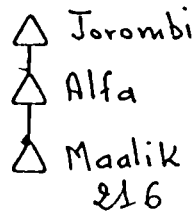
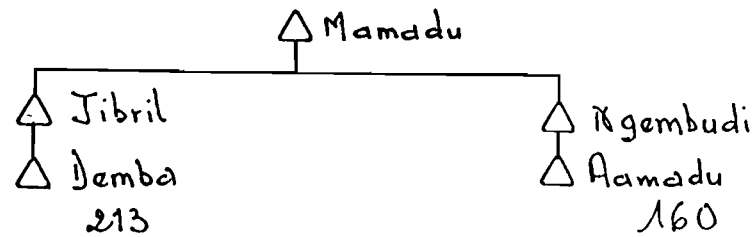
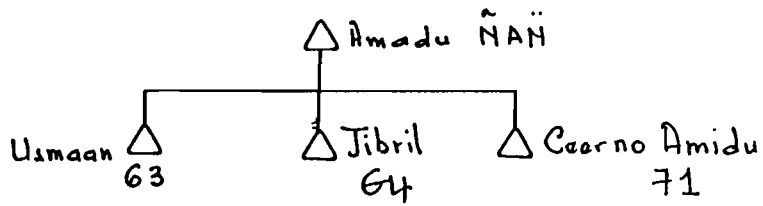
LES NDONGO :



Ce sont des Toorobbe et se trouvent dans 4 galle :

- Abdu du 62 et Amadu du 115 sont de la lignée de Sydi NDONGO qui vient de Alla Lewi avec les Talla.
- Les 2 autres sont venus dans le village plus tard :
- Paate NDONGO venu de Galloyaabe est père de Amadu du 82.
- Omar du 83 vient de Kanel.

LES NĀN :

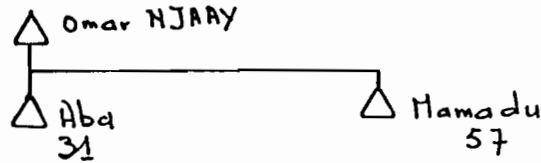


Hamet NĀN nous dit qu'il est tellement ancien dans le village qu'il ne connaît pas l'ancêtre qui a fondé le gallé 238. Est-ce qu'il n'est pas en mal avec d'autres NĀN jusqu'à refuser tout lien de parenté ? La question est ouverte ...

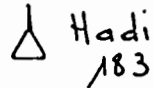
LES NJAAY :

Il y a 2 galleeji Peulh et 2 galleeji Sebbe.

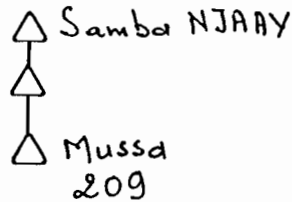
Peulh



Sebbe

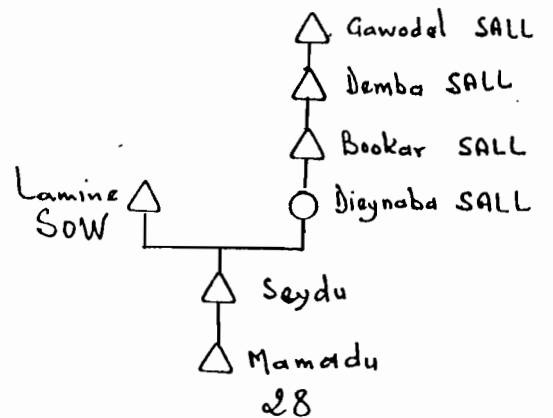
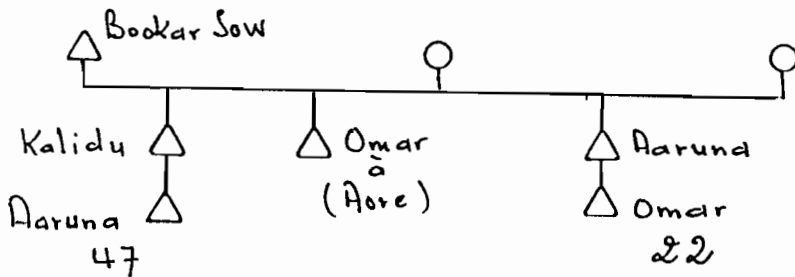


Son ancêtre s'appelait Baydi NJAAY. Il était venu s'installer dans le village du temps des Denyanke.

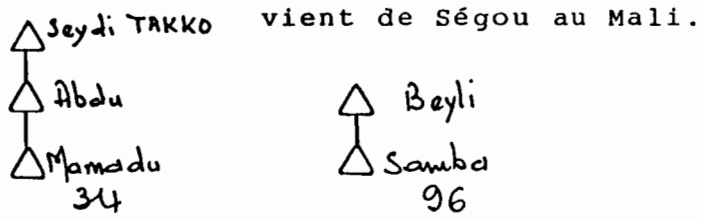


LES SOW : Il y a 3 GALLE Toorobbe et 9 galle Fulbe.

Les Toorobbe

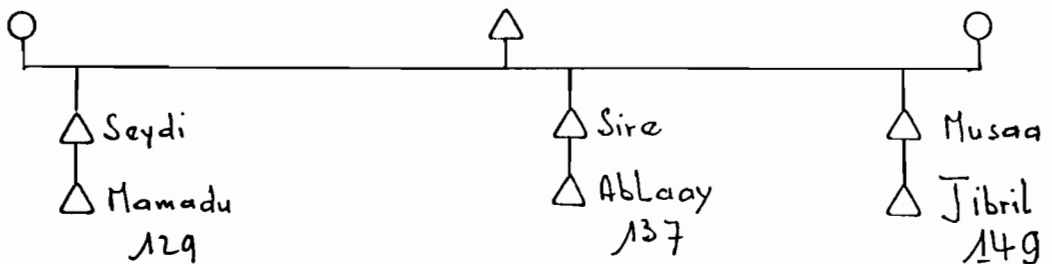


Les Peulh



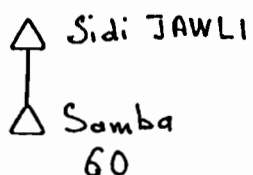
△ Dooro Sow : Son grand-père venu de Jolof, a épousé Penda Baaba TALLA (6è génération).

△ Debe Sow : a fondé le gallé 120. Il vient de Sinthiou Bamambe 2.  
120

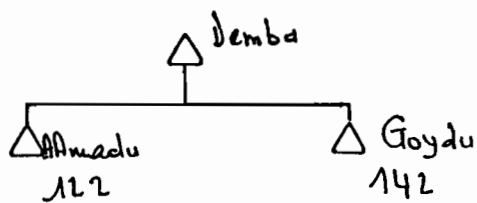


LES SI :

Ils occupent 3 galle et ce sont des Toorobbe.

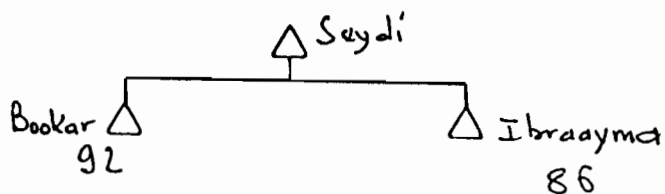


Toorodo de Sinthiou Bamambe.



LES SET :

Ils sont 2 et ce sont des Toorobbe.



LES TOURE :

Amadi Ali TOURE a fonde le 74. Il vient de Hamadi Ounare.



Tels sont les patronymes des rimbe de Sinthiou Bamambe. Cette étude des généalogies permet, à la manière de J. SCHMITZ<sup>+</sup>, de reconstituer l'historique du village. Elle met en évidence le fait important que Sinthiou Bamambé est né avec la mise en place de l'Almamiat. Ce village donc sera privilégié quand nous aborderons l'évolution et la différenciation des systèmes agraires en ce qui concerne les rapports de production et d'échange sous l'almamiat. -

4.1.2. Les castes.

Figure 13 : Répartition des castes à Sinthiou Bamambe.

Caste	Nbre	Pourcentage	Rang des castes
Toorobbe	69	34	Castes dirigeantes 54 %
Peulh	36	18	
Sebbe	5	2	
Jaawaambe	4	2	Caste tampon
Maccube	64	31	Castes sous domination : 41,5 %
Sakke	2	1	
Baylo	8	3	
Labbo	7		
Maabo	1	0,5	
Gawlo	6	3	
Divers	3	1,5	1,5 %
Total	205	100 %	100 %

Comme dans le Fuuta Tooro, Sinthiou Bamambe présente la même configuration en ce qui concerne la stratification sociale.

Sur l'ensemble des 205 galle, les Toorobbe en occupent 69 soit 34 % et les maccube 64 galle soit 31 % du village.

Ce nombre relativement important des castes dirigeantes ne saurait nous pousser à parler de "démocratie fuitanke", comme le disent certains chercheurs. En effet, la terre du waalo étant le principal moyen de production, nous voyons que ceci se concentre essentiellement dans la famille des TALLA comme le montre le tableau page suivante. Ceci s'explique aussi par le fait que les Toorobbe (singulier : toorodo : celui qui demande l'aumone) n'ont pas tous bénéficié du pouvoir de l'almamiat. Enfin si au début ils étaient relativement nombreux, quelques familles ont pu accaparer le pouvoir toorodo.

Les Sebbe devenus peu nombreux sont le reste de la société Denyanke.

La faiblesse de la part des jawambe et des artisans montrent selon nous :

Pour les jawambe : l'almamiat était combattu et remplacé par le système colonial le rapport Toorodo-castes inférieurs disparaît de plus en plus ; leur rôle se trouve donc de plus en plus affaibli.

Pour les artisans, leur diminution relève plus des lois économiques depuis le système colonial que des lois politiques avec les jaawambe.



Figure 15 : Kolaade du waalo exploités par les paysans  
de Sinthiou Bamambe-Banadji

Source : A. LERICOLLAIS et M. THIOUNE

Collengal	Propriétaire	Nbre de paysans
Maygal	Siidi Alfa Talla - père du chef du village.	42
Yera	AL Abdurahmaan SALL de Banadji	96
Itital	Pour les Talla (en jowre)	175
Laobewol	Famille de Seydou Baaba Talla (6e génération)	606
Waloyel	Tous les Talla depuis Lamin Talla l'ancêtre commun (1ère génération)	
Dedal	Famille de Penda Baaba 6e génération. Ce sont des Sow	1025
Ourouyel	Famille Toure de Hamady Ounaré	9
M'Bougnou	Famille Talla depuis la 1ère génération	12
Bolol	Famille de Ahmet Baaba 6e génération	
Aririmda	Soumare de Tekinguel	80
Diborde	à Hamady Ounare	
Damel	Entre les WAN de Kanel et les Talla de Sinthiou Bamambe	26
Gouniadji	Les SALL de Banadji	

Sur l'ensemble des 12 terroirs, seulement (Yera, Ourouyel, Dioborde) échappent au contrôle des Talla. Pour tous les autres soit, ils possèdent le terrain soit ils le partagent avec d'autres (jowre).

Avant de terminer, nous remarquons que les CIMBO possèdent encore un nombre relativement important de champs dans le waalo ; il y en a une douzaine à laobéwol, Itital et Walere. Pour les SOW, les deux qui restent étant à Thiès (Sénégal) et à Melga (Mali), leurs terroirs sont tombés sous la propriété de l'Etat

Sénégalais au moyen de la loi sur le Domaine national. Les cas des CIMBO et des SOW montrent donc que l'immigration, en constituant une force de travail bon marché pour les pays du centre, avantage aussi la bourgeoisie post-coloniale dans la périphérie.

Si nous nous reportons sur les 2 plans suivants, nous constatons que les Tooroobe comme les maccube sont éparpillés un peu partout. Cependant l'annexe (1) Recensement du village nous permet d'avoir des précisions.

En effet, les Tooroobe proches de l'Almamy se trouvent au centre du village. Il s'agit surtout des Talla, des Sall, des Diaw. De plus, nous constatons que près de chaque galle toorodo se trouvent des galle occupés par les castes sous l'ordre de celui-ci.

On peut supposer à partir de là une disposition dans l'espace adoptée par l'Almamy : le souverain se trouve au centre de l'habitation et tout autour de celui-ci, ses sujets s'implantent non seulement pour être disponibles à tout moment mais pour le protéger et pour faciliter son contrôle.

Si notre hypothèse est vérifiée, nous en déduisons un système d'habitation propre à l'Almamy pendant cette période agitée de guerres et de pillages.

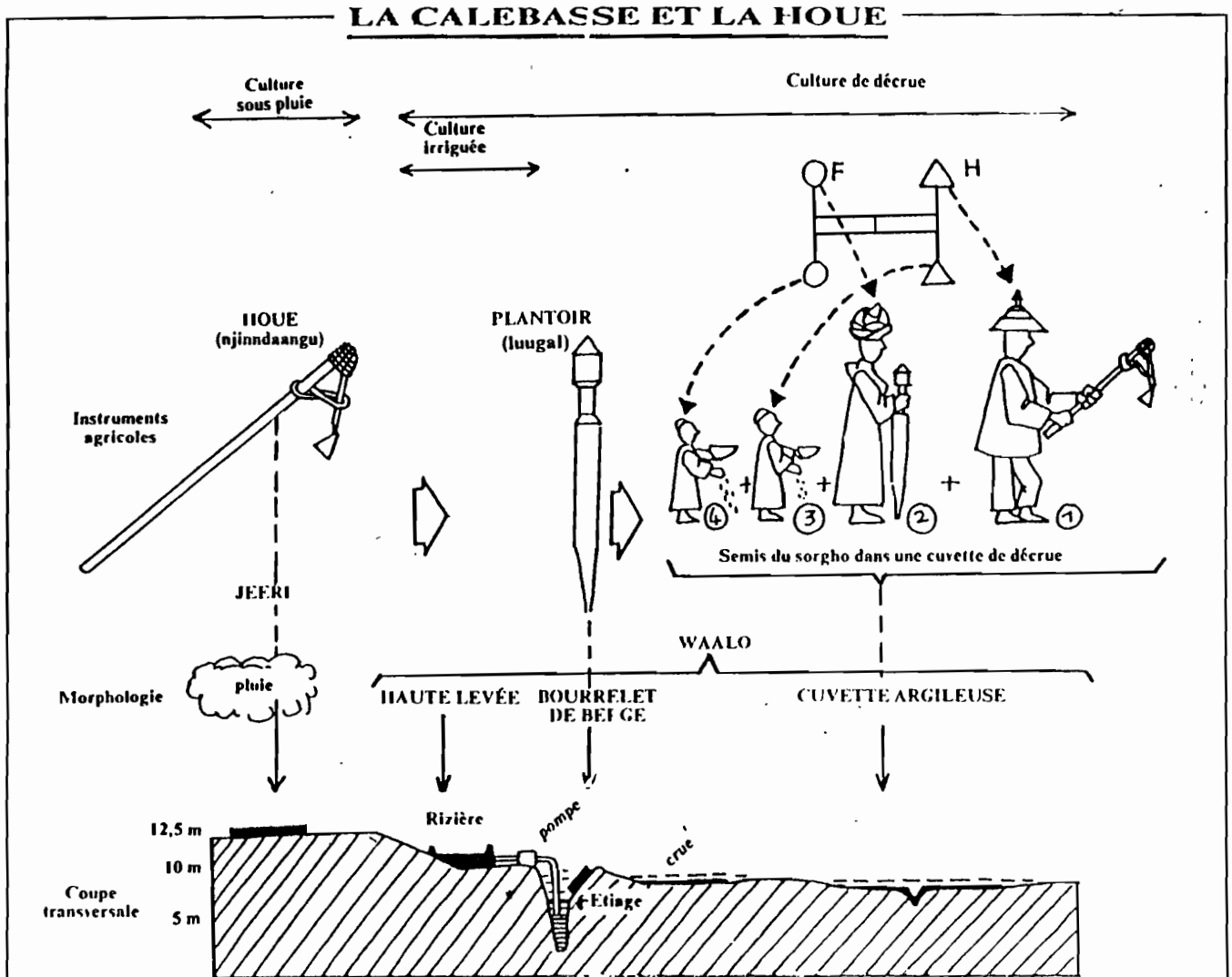
Les Denianke ont-ils alors un système propre à eux ? Nous essayerons de répondre à cette question au moment de notre thèse.

Remarque sur les Sincaan :

Les Sincaan à Sinthiou Bamambe, sont presque tous construits par des migrants. De plus le style et la grandeur des maisons s'approchent plus des constructions dans le secteur urbain. Ce qui fait que la différenciation sociale traditionnelle s'estompe quand on y est.

SCHEMA DE JEAN SCHMITZ

Figure 16 : Extrait du Monde Diplomatique  
de Mars 1983



(D'après Sedentary Fulbe of the Senegal Valley, ORSTOM, Paris, 1980)

La simplicité des instruments utilisés dans la moyenne vallée du Sénégal est telle que n'importe quel paysan peut les reproduire sans trop de problèmes et les entretenir convenablement. L'un des principaux est le *njindaangu*, ou *daba*, qui se présente sous la forme d'un long manche de bois complété par une deuxième pièce (en bois également), plus courte, le tout formant un angle plus ou moins aigu dont le sommet est dirigé vers le haut. C'est cette deuxième pièce de bois qui reçoit la houe en fer qui permet d'aménager les trous pour le semis. Le paysan ne plante que quand l'humidité a déjà quitté les couches supérieures de la terre (le mil ne pousse pas quand la terre est trop humide). Mais, comme les terres ne sont pas meubles (la teneur en argile est comprise entre 30 % et 60 %), il faut nécessairement les creuser pour enfouir les graines. D'où la nécessité d'un instrument comme la *daba*.

Deuxième en importance par son rôle dans les façons culturales, le *jalo*, ou houe, a les mêmes aspects que la *daba*, mais dans des dimensions plus réduites. Il permet de retourner la terre pour en préserver l'humidité, d'en assurer l'aération et, surtout, d'éliminer les mauvaises herbes qui poussent après la décrue.

Le *jambere*, ou hache, comprend lui aussi un manche en bois et une partie tranchante. Il sert à débroussailler le champ avant le semis et à couper les branches nécessaires à la construction de la haie, indispensable à la protection des cultures.

Tous les instruments ont leur tranchant en fer. Mais le *luugal*, ou bâton fousseur, est, lui, entièrement en bois. La profondeur des trous qu'il fait permet de maintenir les tiges de mil dans une position très stable, ce qui n'est pas une précaution superflue étant donnée l'importance des vents dans la région.

4.2. L'exploitation familiale :

4.2.1. Le galle ou maison familiale

Le chef de galle a 64 ans. Il est marié à trois (3) femmes et a obtenu quatre (4) enfants dont 3 avec la première et 1 avec la troisième.

Il est marié depuis trente six ans. Son fils aîné, 34 ans, est parti travailler en Côte d'Ivoire depuis 5 ans. Son cadet aussi est en Côte d'Ivoire depuis 8 ans.

Le chef de galle a deux frères de 57 et 55 ans. Le frère de 55 ans est mort. Son frère de 57 ans avait émigré depuis 1949 à Saint-Louis.

La-bas, il a travaillé dans les jardins publics pendant 31 ans. Après sa mise en retraite, il est revenu depuis deux ans avec ses quatre femmes dont la 3ème est divorcée.

Cet ancien jardinier à Saint-Louis a eu huit (8) enfants de ces mariages.

Le galle gère sept (7) champs dont la répartition se présente comme suit :

Un champ de	Pour	Destination	
		Auto-consommation	Vente
petit mil (103 ares)	le jom galle (chef de carré)	+	
Gombo (2,5 ares)	La 1ère femme		+
Beref ) Oseille ) (40 ares) Haricots)	La 1ère femme	+	
Beref (24 ares)	La 1ère femme		+
haricots) Gombo ) Coton ) (15 ares) Oseille )	La 2ème femme	+	
Sorgho ) haricot ) (3 ares) Gombo )		+	
Superficie totale 1,87 ha.			

L'ensemble des champs couvre donc une superficie de 187,5 ares soit 1,87 ha pour une population familiale de 21 personnes.

Le tableau montre aussi la prédominance des cultures vivrières : 161 ares sur les 187,5 soit environ 85 % de la superficie totale cultivée. C'est ce qui explique la part prépondérante des céréales dans la production agricole. A lui seul, le mil couvre une superficie de 103 ares soit un peu plus de la moitié de la surface totale cultivée.

Les autres variétés servent pour le petit commerce et/ou la cuisine familiale. Ainsi, une part de l'arachide et de l'oseille le béref (variété de melon) sont destinés au petit commerce. Les haricots, les gombo et une partie de l'arachide sont destinés à la cuisine. Le coton sert à faire des tissus. Mais le métier de maabo est fortement concurrencé par le secteur urbain. C'est d'ailleurs ce qui explique la rareté des maabuube à Sinthiou Bamambé.

Les cultures principales sont (mil, sorgho) faites par les hommes et les garçons. Les cultures secondaires (le reste) sont faites par les femmes et les jeunes filles.

Dans l'ensemble, nous voyons une famille où les hommes en âge de travailler sont tous partis dans les centres urbains. Et cette caractéristique, nous l'avons remarquée dans les dix (10) familles qui constituent notre échantillon.

Ce qui fait que les vieux continuent de travailler, que les femmes sont aussi bien aux champs qu'à la maison pour les travaux domestiques ; quant aux enfants, même s'ils vont à l'école, le travail aux champs est prioritaire.

Tout ceci montre un manque notoire de main d'oeuvre aussi bien en qualité qu'en quantité pour les travaux champêtres. Malgré tout il n'y a pas de salariat mais un système d'entraide où certains peuvent aller aider leurs collègues pour une opération précise.

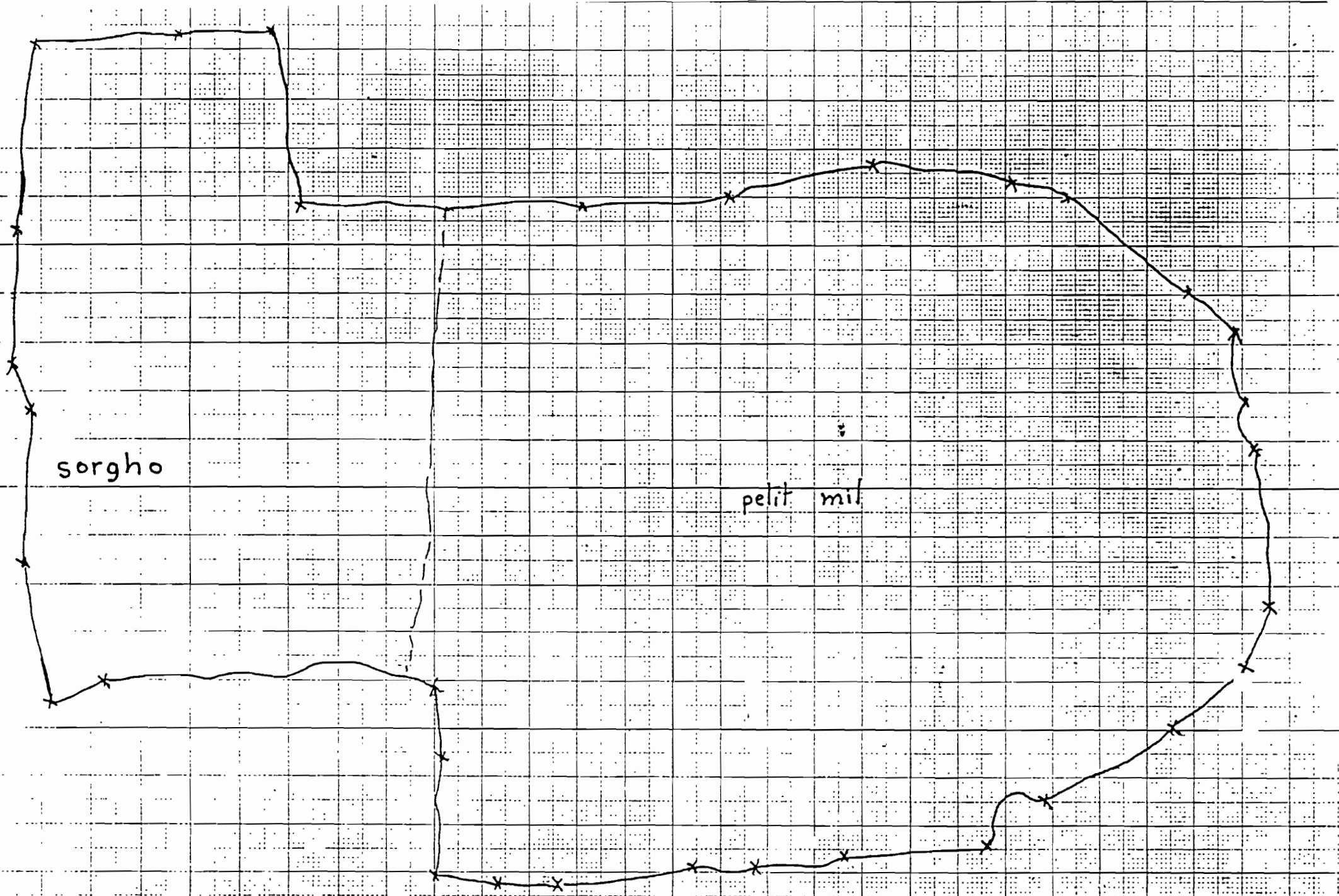
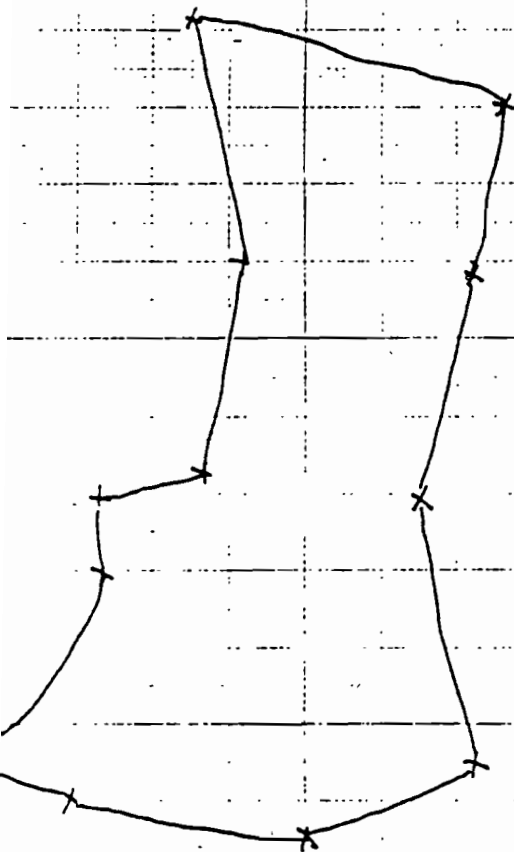
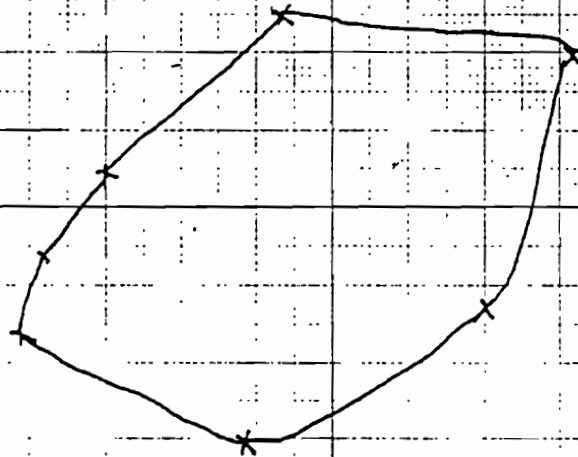


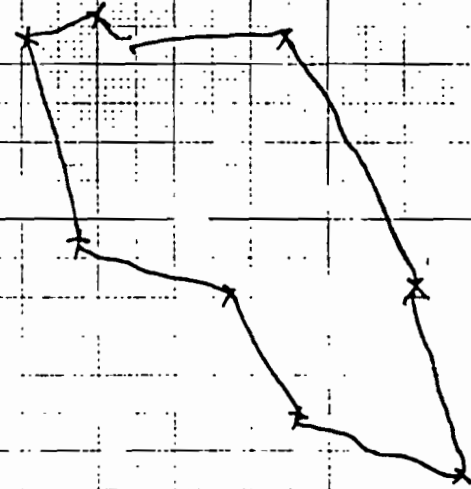
fig. 17 MAMADOU DJIBI SALL



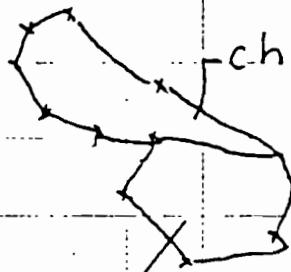
champ 1<sup>ere</sup> femme  
 Beref, Bisaab, haricots  
 (ceille) (Nebbe)



champ 2<sup>eme</sup> femme  
 (Beref)



champ 2<sup>eme</sup> femme  
 (haricot, gombo, coton, bisaab)



champ 3<sup>eme</sup> femme  
 (sorgho, haricot, gombo)

champ 1<sup>ere</sup> femme  
 (gombo)

fig. 18 : Répartition des champs des femmes de Mamadou Djibi Sall

C'est pourquoi, un des enquêtés ayant 78 ans et ses fils ayant tous émigré, n'a pas pu cultiver son champ. Ce qui fait qu'il l'a passé en location à un autre paysan du village. Un autre a été obligé de cultiver uniquement sur une partie de son champ soit environ 80 % de la surface défrichée.

A cela s'ajoute la parcellisation dans laquelle se trouve la paysannerie sénégalaise ; ce qui est vérifiée dans mon échantillon. En effet sur les 30 galle enquêtés, la plus grande surface couvre 2,67 hectares.

#### 4.2.2. La production agricole :

Les moyens de production : Pour cette exploitation, comme pour les autres d'ailleurs, ils sont encore peu nombreux et peu efficace.

En tout il y a 2 charrues tirées par des chevaux et deux charrettes tirées par les mêmes chevaux pour le transport des paysans, du matériel et de la récolte. Dans cette exploitation, il y a 3 chevaux. A cela s'ajoutent un jinangu (le semoir traditionnel) et 4 houes.

Il faut voir qu'avec son attelage, ce paysan fait partie des plus avancés dans l'échantillon.

Le problème foncier : Le diéri ne pose pas de problème foncier aigu. Car, avec la loi sur le domaine national de 1964, les paysans sont libérés de la rente féodale. Toutefois ils payent les impôts collectés par le Président de la Communauté Rurale nommé par l'Etat Sénégalais. De plus, les terres de diéri sont très vastes contrairement aux terres fertiles du waalo qui sont occupés par les riches et les féodaux.

L'élevage : Pour l'élevage, ce jom galle n'est pas en très bonne position dans l'échantillon. En effet, il ne dispose que d'environ vingt (20) caprins et ovins en plus de ces trois chevaux de labour.

Les bêtes passent la nuit dans le gallé où on leur a réservé une place spécifique.

Pendant la saison des pluies, elles boivent dans les mares et se nourrissent dans la nature sous la conduite d'un berger, Peulh le plus souvent. Pendant la saison sèche, on les abreuve au forage et on les nourrit au foin.

Il y avait 3 volailles qui sont toutes tuées par une maladie.

Nous avons constaté aussi la presque absence des pouvoir public dans le domaine de la santé animale.

Le cycle cultural : Nous avons, au cours de nos enquêtes, pu avoir la composition du cycle. Quand nous avons soumis le tableau aux paysans pour avoir les temps de travaux, voici ce que nous avons pu en tirer :

Pulaar	Français	Durée moyenne (en jours)
Lewde ngesa	défrichage	10
Galle ngesa	clôture du champs	5
Ulde	1er semi (avant la pluie)	7
Jabere	semi avec la pluie	7
Aore	la mise des graines dans la terre	2
Baxawade	2ème desherbage	20
Nabitade	3ème desherbage	20
Hurnade	gardiennage	60
Soonde	la récolte	8
Robtude	le ramassage des tas	7
Askude	le comptage	1
Natinde	transport de la récolte dans le grenier	3
<b>T O T A L</b>	<b>150 jours soit 3 mois</b>	

Sur six (6) mois de saison donc, le paysan travaille sur le champ pendant trois (3) mois. L'autre partie de la saison est réservée aux travaux non agricoles, compte non du repos hebdomadaire du vendredi le jour de prière.

#### 4.2.3. Conclusion

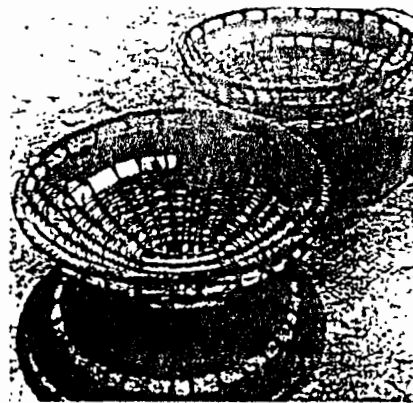
Avec ce type d'exploitation familiale, nous voyons un paysan qui s'en sort relativement bien. En effet, malgré son âge avancé, il arrive à cultiver son champ avec sa famille qu'il nourrit relativement bien. Ce qui fait qu'il se montre assez fier de son Exploitation et de ses femmes qui s'occupent du ménage et qui vont aux champs.

Toutefois, notre paysan sent ses forces diminuer à cause de son âge. Ainsi il regrette un peu que ceux qui ont émigré n'envoient que peu d'argent et rarement.



*Champ  
de sorgho  
dans  
le oualo.*

*Thiengolal,  
panier servant  
à la mesure et au  
transport de la  
récolte.*



*Un paysan  
chasse  
les mange-mil  
à la fronde.*



*Les femmes  
rapportent  
la récolte  
de sorgho  
au village.*



DEUXIEME PARTIE :

LES EFFETS DE LA MISE EN VALEUR SUR LA SOCIETE

## INTRODUCTION

Dans nos publications antérieures, nous démontrions que la mise en valeur de la vallée du fleuve ne date que de l'année d'indépendance. Au contraire, elle commence depuis le 19<sup>e</sup> siècle quand le "partenaire commercial" a décidé de passer d'une phase de ramassage de produits à celle de la mise en valeur proprement dite, phase qui s'accompagne nécessairement de la mise en place du système colonial.

Ceci nous a permis de voir que la mise en place avait principalement un seul but : la satisfaction des besoins de la métropole en produits extraits de la colonie. Nous avons montré aussi que la dépendance de l'ancienne colonie n'a pas fondamentalement changé avec l'indépendance de 1960 et que cette mise en valeur, par la puissance des capitaux extérieurs présents, ne fait que plus intégrer le nouvel Etat indépendant dans le marché mondial.

Dans ce chapitre nous tenterons de déceler les effets réels de la mise en valeur sur la société. Pour cela, le travail consistera à comparer deux échantillons différenciés par la présence des projets de mise en valeur et ceci en termes d'écosystèmes et de système agraire.

## 1. LA FAMILLE PAYSANNE ENTRE LA MAISON ET LES CHAMPS

### 1.1. Présentation des tableaux de recensement de la population :

Nous avons réparti la population en deux grandes catégories :

1.1.1. : 1ère catégorie : la population présente. Il s'agit de tous les individus vivant dans le foyer, qu'il soit homme ou femme, enfant ou personne âgée, actif ou inactif, sans oublier ceux qui font une immigration tournante.

La population présente peut-être étudiée suivant deux schémas :

1er schéma : la classe d'âge. Il y a ceux que j'appelle

- les enfants : ce sont les personnes âgées de 0 à 15 ans
- les jeunes : ils ont entre 16 et 30 ans
- les adultes sont âgés de 31 à 50 ans
- les vieux : ils ont plus de 50 ans.

2ème schéma : suivant le sexe. Il s'agit de groupes, quel que soit l'âge ou le degré d'activité les individus de même sexe. Ce qui me donne 2 colonnes : une pour le sexe masculin et une pour le sexe féminin.

1.1.2. 2ème catégorie : la population émigrée. Il s'agit de la population faisant partie de la famille et qui s'est installée dans le pays d'émigration. Ceux-là qui constituent la population émigrée, viennent au maximum une fois par an et sont considérés par la famille comme ne faisant plus partie des travaux champêtres. Leur participation pour la satisfaction des besoins de la famille, se résume à l'argent et aux cadeaux qu'ils envoient. Ils constituent 3 classes d'âges.

- ceux qui ont entre 0 et 30 ans
- ceux dont les âges varient entre 31 et 40 ans
- ceux qui ont plus de 40 ans.

C'est ce tableau qui nous a permis d'avoir, sur la population, les résultats que nous allons détailler et commenter.

## 1.2. Résultats des enquêtes

Sur les 10 familles, nous avons obtenu pour chaque échantillon, une population de 174 personnes à Sinthiou Bamambe comme à Orkadiéré.

### 1.2.1. La population présente

#### 1.2.1.1. La répartition par classe d'âge

Dans les deux tableaux nous constatons que le nombre d'enfants se conserve en gros. Et s'il est de 78 sur 174 à Sinthiou Babambé, il passe à 82 à Orkadiéré. Ces chiffres montrent aussi que les enfants occupent en nombre, une place importante dans la population familiale. En effet la proportion des enfants dépasse, à Sinthiou Bamambe comme à Orkadiéré, les 50 % des individus qui constituent la famille. La population jeune aussi (16 à 30 ans) se conserve. Toutefois, elle reste faible par rapport à la population totale. Ce qui s'explique par le fait que la main d'oeuvre qui a émigré vers les centres urbains, se trouve principalement dans cette classe d'âge. Les adultes (entre 31 et 50 ans) voient leur nombre augmenter. En effet la classe (31-40 ans) passe de 10 à 13 sur les 174 et la classe (41-50) passe de 10 à 12. Cette augmentation nous semble due à la politique de retour des immigrés et de la mise en marche des P.I.V. à Orkadiéré.

Les vieux (individus ayant plus de 50 ans) passent de 19 à Sinthiou Bamambé à 15 à Orkadiéré. Ce qui peut se comprendre si on voit les conditions de travail beaucoup plus dures et plus astreignantes dans le P.I.V. que dans le jeeri.

#### 1.2.1.2. La répartition par sexe

A Sinthiou Bamambé le nombre de femmes l'emporte largement sur celui des hommes dans le rapport 87 sur 55. Alors qu'à Orkadiéré il y a une répartition égale de 73 hommes pour 73 femmes. Ce qui est un effet de l'augmentation de la population présente au détriment de la population migrante. En effet la population présente passe de 142 à 146 sur un total de 174 individus dans chaque village. Dans le même temps la population migrante passe

de 32 à 28. En plus de cela, la polygamie est plus rare à Orkadiéré qu'à Sinthiou Bamambé.

### 1.2.2. La population migrante

Nous avons constituée 3 classes d'âge :

La classe (0 à 30 ans). C'est la plus forte part car il passe à 19 sur une population migrante totale de 32 soit plus de 50 %. Ce qui montre que la population migrante est surtout jeune.

Les deux autres classes (31-40 et 41 et plus) constituent moins de 50 % soit 13 sur un total de 32 à Sinthiou Bamambé. Mais elles augmentent relativement et atteignent le nombre 15 sur 28 soit plus de 50 %.

Dans l'ensemble et comme on l'a vu précédemment, la population immigrée passe de 32 à 28 sur une population totale de 174 personnes.

### 1.2.3. Conclusion

Sur mon échantillon à Orkadiéré, la mise en valeur et la politique du gouvernement ont des effets sensibles. La population émigrée a favorisé le retour de quelques jeunes. (C'est le cas de mon logeur). Ceci permet de mieux faire face aux conditions de travail dures dans le P.I.V.

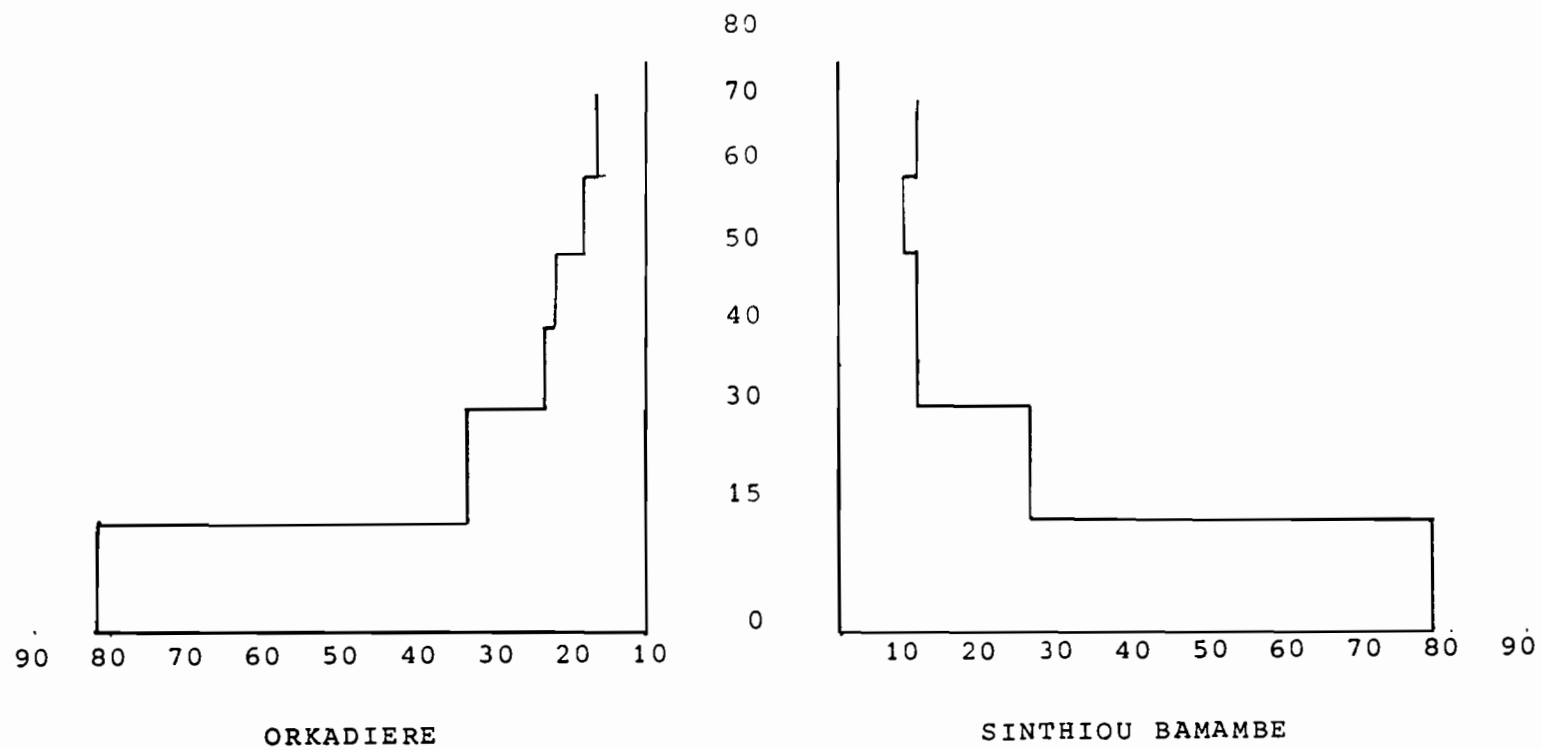
De plus avec l'augmentation de la population jeune, le rendement peut augmenter. En même temps le nombre d'hommes a augmenté par rapport à celui des femmes. Il faut noter aussi le nombre de vieux qui baisse sensiblement. Les vieux peuvent-ils soutenir les conditions de travail de la même façon à Orkadiéré qu'à Sinthiou Bamambé ?

Vil- lage	Exploi- tation n°	POPULATION PRESENTE									POPULATION MIGRANTE PAR				TOTAL LIGNE
		Par classe d'âge (années)						Par sexe			CLASSE D'AGE				
		0à15	16à30	31à40	41à50	51à60	60et+	M	F	TP	0 à 30	31 à 40	41 et+	Total	
SINTHIOU BAMAMBE	1	8	2	0	0	1	1	4	8	12	2	0	2	4	16
	2	5	1	1	1	0	2	3	7	10	0	0	0	0	10
	3	7	4	4	3	2	1	7	14	21	4	1	0	5	26
	4	1	0	0	0	1	1	1	2	3	3	0	0	3	6
	5	3	3	0	1	1	1	4	5	9	1	0	0	1	10
	6	5	1	3	0	1	1	5	6	11	5	0	3	8	19
	7	10	6	0	3	1	0	7	13	20	0	2	1	3	23
	8	18	3	0	1	1	1	9	15	24	2	2	0	4	28
	9	6	3	1	1	1	1	5	8	13	1	0	0	1	14
	10	15	2	1	0	0	1	10	9	19	1	2	0	3	22
	Total col.	78	25	10	10	9	10	55	87	142	19	7	6	32	174
ORKADIÈRE	1	8	3	1	0	1	0	5	8	13	0	0	0	0	13
	2	8	3	0	1	1	0	9	4	13	0	0	0	0	13
	3	13	5	2	2	0	0	10	12	22	1	1	0	2	24
	4	10	1	1	1	1	0	6	8	14	0	0	0	0	14
	5	8	2	2	1	1	3	9	8	17	5	2	1	8	25
	6	16	1	1	2	2	0	12	10	22	1	2	1	4	26
	7	9	1	1	0	0	1	8	4	12	2	0	2	4	16
	8	1	4	1	2	0	1	2	7	9	0	2	0	2	11
	9	2	1	3	2	2	1	4	7	11	0	3	0	3	14
	10	7	3	1	1	0	1	8	5	13	4	1	0	5	18
	Total col.	82	24	13	12	8	7	73	73	146	12	11	4	28	174

Fig.19:Tableau de distribution de la population dans les 2 échantillons. (Source : Moustapha THIOUNE).

Figure 20 : Pyramides des âges à Orkadiéré et à Sinthiou Bamambe

- La population présente -



### 1.3. L'organisation du travail

#### 1.3.1. Sinthiou Bamambe et la culture de jeeri

Sur la route de jeeri, à une cinquantaine de kilomètres de Matam, se trouve le village de Sinthiou Bamambe-Banadji. Il s'agit, historiquement, de 2 villages situés côte à côte et de part et d'autre de la route, que les pouvoirs publics ont réunis en un seul village. Sinthiou Bamambe a dans l'histoire du Fouta fourni à l'imamat, 2 imams de la famille des Talla.

Les champs de jeeri se trouvent éparpillés autour du village à une distance qui varie de 500 mètres à 5 km. Le matin les paysans se dispersent vers les champs, qu'ils gèrent eux-mêmes. Selon la distance et l'âge de l'exploitant, la charette sert de moyens de transport. Comme partout dans le fleuve, le jeeri à Sinthiou Bamambé est l'ensemble des terres de la vallée qui ne sont jamais inondées par la crue du fleuve Sénégal. La seule source d'eau est la pluie. C'est pourquoi le système de culture est appelé culture sous pluie ou culture de jeeri. Le jeeri comprend les terres les plus hautes du lit majeur et surtout les terres situées sur les versants de la vallée. Ce sont de vastes terres où n'existent presque pas de conflits dus au partage des terres ou au problème foncier. C'est une culture extensive qui y est pratiquée et le système est la culture itinérante.

#### 1.3.2. Les 3 P.I.V. de Orkadiéré

Quant au P.I.V. villageois, il s'agit d'un système que les pouvoirs publics et la SAED ont introduit seulement en 1979. Il s'agit de 3 terrains pris dans le Fonde du Waalo, à environ 3 km de Orkadiéré : le tableau suivant nous les montre en détails :

Terrain	Superficie exploitable	Superficie aménagée	Superficie de chaque parcelle
Orkadiéré I	19,75 ha	20 ha	30 a
Orkadiéré II	15 ha	20 ha	20 a
Orkadiéré III	15 ha	20 ha	20 a

les parcelles étant délimitées, la culture qu'on tente d'y pratiquer est une culture intensive.

### 1.3.3. Deux organisations du travail différentes

Ces différences de morphologie et de système de culture impriment aux 2 villages des organisations différentes. Ainsi le paysan du jeeri, "libéré" de la rente féodale par la loi sur le domaine national de 1964, se trouve en face du Président de la Communauté Rurale et à un moindre degré du chef de village. Il gère son exploitation selon sa propre routine. Ce qui lui donne une certaine marge de manoeuvre même s'il est en fait abandonné à lui-même.

Contrairement au jeeri, le paysan du P.I.V. se trouve dès le départ intégré dans le groupement de producteur, et en face des Pouvoirs Publics et d'une SAED

Ainsi la culture, les engrais et le semis, lui sont dictés par les techniciens de la SAED. Cette caricature du travail collectif rend le paysan nostalgique du pauvre système de culture jeeri et de plus en plus individualiste. Mais l'argent et les cadeaux qu'il reçoit des migrants lui font comprendre lentement certes mais progressivement, les limites de l'individualisme et la nécessité d'une solidarité réelle entre les villageois.

Dans les 2 villages l'agriculture sert difficilement à nourrir la famille paysanne. En plus de cela le recul de l'artisanat et de la pêche pousse de plus en plus le paysan à entrer dans les rapports marchands. En effet les besoins du paysan sont de plus en plus accaparés par les commerçants et l'Etat, tous principalement relevant d'entreprises étrangères.

Cette déconnexion entre les secteurs nationaux accroît le sous-développement et plonge l'agriculture sénégalaise dans une plus grande dépendance vis-à-vis du capitalisme mondial. C'est à mon sens, cela qui nécessite l'arrivée depuis quelques années, de l'aide alimentaire et l'envoi de mandats par les migrants.

## 2. LE PROBLEME DE LA MIGRATION DANS LES DEUX SYSTEMES

À Sinthiou Bamambé comme à Orkadiéré la migration reste encore visible et continue de jouer un certain rôle dans la vie du paysan.

### 2.1. Destination et profession des migrants

Pour Sinthiou Bamambe la majorité des migrants sont à l'intérieur du Sénégal. En effet sur une population migrante de 32 individus, les 17 sont au Sénégal. Là ils y exercent différents métiers. Sur 417, un seul conserve son métier. Il s'agit du boiselier. Toutefois, il a exercé d'autres métiers : commerce d'animaux, courtier des tisserands, 3 exercent le métier d'Ouvrier/manoeuvre, deux sont fonctionnaires. Il y a aussi les métiers de jardinier, de cuisinier, de cireur de chaussures. Sur les 17, le plus gros lot est constitué d'Etudiants/élèves.

Sur les 32, les 15 autres sont éparpillés essentiellement en Afrique. 3 sont au Zaïre, un est au Congo, 2 sont en France, 6 sont en Côte d'Ivoire, 2 au Cameroun. Pour ces destinations, 3 métiers sont exercés. La majorité exerce le métier de commerçant en Afrique. Sinon ce sont les artisans qui reprennent leur métier. En France ce sont surtout des ouvriers/manoeuvres.

Quant aux migrants de Orkadiéré, ils sont moins concentrés que ceux de Sinthiou Bamambé au Sénégal. En effet, sur une population de 28 migrants, il se dégage 3 lieux de concentration. Ce sont : le Sénégal avec 5, le Congo avec 7 et la Côte d'Ivoire avec 8 individus. Le reste est relativement une faible concentration. Il y un au Dahomey, 2 en Haute Volta, 2 en France et 3 au Gabon. A Orkadiéré les commerçants sont beaucoup plus nombreux qu'à Sinthiou Bamambé. En effet, 16 migrants sur les 28 alors que le commerce n'est exercé que par 12 sur 32 à Sinthiou Bamambé. Ce qui fait une majorité absolue et relative de commerçants à Orkadiéré. Après les commerçants viennent les ouvriers/manoeuvres qui sont en nombre de 5 et les personnes qui ne travaillent pas au nombre de 4. Ces personnes sont presque toutes des femmes. Ce qui est dû au fait qu'il y a plus de migrants qui

Figure 21 :Tableau de la migration : destination et profession

Origines de la migration : Sinthiou Bamambé et Orkadiéré

Profession exercée	Artisan	Commerçant	Pas de profession	Ouvriers/manoeuvre	Fonctionnaire	Courtier	Jardinier	Cireur de Chaussure	Cuisinier	Etudiant/élève	Total Sinthiou Bamambe	Total Orkadiéré
Pays de destination												
Sénégal	1	2	1	1; <u>3</u>	2	1	1	<u>1</u>	1	7; <u>1</u>	17	5
Haute Volta	<u>1</u>	<u>1</u>										
Bénin	<u>1</u>											
Zaire	2	1										
Congo	1; <u>7</u>											
Zambie												
France	1											
Côte d'Ivoire	1;1	5; <u>6</u>	1									
Cameroun	2	0										
Gabon		1										
Burundi		<u>1</u>	<u>2</u>									
Total colonne	4 <u>1</u>	12 <u>16</u>	2 <u>4</u>	2 <u>5</u>	2 <u>0</u>	1 <u>0</u>	1 <u>0</u>	0 <u>1</u>	1 <u>0</u>	7 <u>1</u>	32	28

N.B. Les chiffres de Orkadiéré sont souligné. Exemple : A orkadiéré (Sénégal, ouvriers/man.) = 3.

A Sinthiou Bamambe (Sénégal, ouvrier/man.) = 1.

Source : Moustapha THIOUNE.

ont amené les femmes d'Orkadiéré que de Sinthiou Bamambé. Ensuite il y a les métiers d'artisan, de cireur de chaussure et d'Etudiant/élève.

## 2.2. Effets sur les deux cultures

A Sinthiou Bamambe comme à Orkadiéré, la migration reste encore visible. De ce fait la main d'oeuvre disponible dans les 2 villages reste encore déficitaire par rapport aux besoins de nourriture. Et ceci est d'autant plus manifeste que le système de culture reste encore marquée par le système traditionnel.

Cette faiblesse de la main d'oeuvre se répercute aussi bien sur la superficie cultivée que sur la production. Ce qui est plus visible à Orkadiéré où le système pratiqué est extensif, d'autant plus que l'utilisation de l'engrais y est inexistante.

Ainsi le maximum de surface cultivée est 103 ares dans le jeeri et la production maximum de mil est 3 charettes et demi soit environ 300 kg. Toutefois, il faut noter que l'arrivée des parasites (papillons, sauterelles, mange-mil) ont fortement contribué à la baisse de la production. D'ailleurs, à Sinthiou Bamambe un paysan qui n'a pas eu ces parasites dans son champ a pu récolté 12 charettes soit 1200 kg. Cette baisse exorbitante de la production est donc fortement influencée par ce que le Gouvernement sénégalais appelle "calamité naturelle". Ce qui montre l'Etat d'abandon dans lequel sont abandonnés les paysans.

Si la migration influence donc à la baisse de la production et du rendement, elle joue aussi dans le développement des rapports marchands et à un moindre degré dans la compensation à la baisse de la récolte.

Telle est l'hypothèse que nous soumettrons à l'épreuve des faits lors de nos prochains séjours.

### 3. LE SYSTEME DE PRODUCTION

#### 3.1. Méthode de calcul

Le problème est ici de calculer la surface occupée par chaque culture.

Pour les cultures principales, cela a été relativement facile. En effet, nous avons utilisé une triple décimètre et une boussole pour dessiner le plan de chaque parcelle sur la famille à l'échelle de 1/1000e.

A l'aide du papier millimétré, nous avons calculé la surface couverte par le plan du champ en question sur la feuille. Une conversion permet alors d'avoir la surface approximative de la culture principale.

Pour les cultures secondaires, le grand problème est que non seulement il y a plusieurs combinaisons de produits cultureux mais aussi les cultures sont enchevêtrées.

Par exemple, on peut avoir les combinaisons suivantes :

- béref, oseille, haricots i.e. pode, bisaab, niebbe
- forho, haricot, gombo i.e. njiniko, niebbe, kandia
- béref, haricot, mil i.e. pode, niebbe, suuna
- haricot, gombo, coton,  
oseille i.e. niebbe, kandia, lige, bisaab

Nous avons alors relevé toute la surface en cultures secondaires et nous avons calculé la surface moyenne pour chaque culture en supposant que ces cultures sont également réparties sur le champ.

#### Exemple du gombo

Je constate que le gombo se trouve dans 3 combinaisons.

##### 1ère combinaison :

Sorgho, haricot, gombo.

Cette combinaison a 3 éléments et couvre 3 ares. Donc chaque culture couvre une surface de  $\frac{3 \text{ a}}{3} = 1 \text{ are}$

##### 2ème combinaison

2,5 a de gombo. Il y un produit sur une face de 2,5 a. Donc ici la surface de chaque culture (ici un seul) est de 2,5 a.

3ème combinaison

haricot, gombo, coton

Les 3 éléments de la combinaison couvrent une surface de 15 ares.  
Donc chaque culture couvre  $\frac{15}{3} = 5$  a.

Dans mon échantillon hypothétique, je rencontre 3 fois le gombo.  
Dans chacune des 3 combinaisons, le gombo recouvre respectivement  
1 a ; 2,5 a ; 5 a.

Ainsi la surface moyenne occupée par le gombo est :

$$\frac{5 + 2,5 + 1}{3} = 2,83$$

Ayant la production, je peux calculer le rendement de chaque produit cultural.

3.2. Répartition des terres, des cultures et de la main-d'oeuvre

Sinthiou Bamambe

	Produits cultivés	Superficie maximale (ares)	Superficie minimale (ares)	Moyenne (ares)	Responsible
Cultures principales	Petit mil	240	103	171,5	Le chef de carré
	Sorgho	95	59	77	
Cultures secondaires	Béref	24	7	13,7	Les femmes surtout ; parfois le chef de carré
	Arachide	35	20	24	
	Haricots	13,33	1	6,27	
	Oseille	13,33	3,75	8,54	
	Gombo	3,75	1	2,41	
	Coton	3,75	3,75	3,75	

Le tableau nous montre que les cultures sont essentiellement vivrières. Ce qui explique la part prépondérante du petit mil et du sorgho dans l'exploitation agricole familiale. Ces 2 cultures sont largement en tête avec une superficie comprise entre 103 ares et 240 ares pour le petit mil et une superficie comprise entre 95 et 59 ares pour le sorgho. Ensuite arrivent les cultures secondaires avec une surface cultivée maximale de 24 a de beref.

Les cultures secondaires servent pour le petit commerce et/ou la cuisine familiale. Ainsi, une part de l'arachide et de l'oseille, le beref (variété de melon) sont destinés au petit commerce. Les haricots, le gombo et une partie de l'arachide sont destinés à la cuisine. Avec l'oseille, le paysan fabrique une variété de boisson rouge. Le coton sert à faire du fil de tissage. Les cultures principales (mil, sorgho) sont faites par les hommes et les garçons. Les cultures secondaires (le reste) sont faites par les femmes et les jeunes filles.

Dans l'ensemble, nous voyons une famille où les hommes en âge de travailler sont tous partis dans les centres urbains. Ce qui est plus frappant à Sinthiou Bamambe qu'à Orkadiéré. C'est pourquoi les vieux continuent de travailler (surtout à Sinthiou Bamambe), les femmes vont aux champs en même temps qu'elles s'occupent des travaux domestiques ; quant aux enfants, même s'ils vont l'école, le travail des champs reste prioritaire.

Tout ceci montre un manque notoire de main d'oeuvre aussi bien en qualité qu'en quantité pour les travaux champêtres. Malgré tout, il n'y a pas de salariat à Sinthiou Bamambé et à Orkadiéré nous avons remarqué des traces. Dans les deux villages il y a un système d'entraide pour une opération ponctuelle.

Ce manque de main d'oeuvre a fait qu'un des enquêtés de Sinthiou Bamambe, âgé de 78 ans et ses fils ayant émigré, n'a pas pu cultivé son champ. Ainsi il l'a passé en location à un paysan du village. D'autres enfin ont été obligés de cultiver uniquement sur une partie de leurs champs soit en moyenne 80 % de la surface défrichée. A cela s'ajoute la parcellisation dans laquelle se trouve la paysannerie de cette région.

### 3.3. Les moyens de production

Dans l'ensemble de nos deux échantillons, le travail se fait essentiellement de façon manuelle. Les outils sont encore, pour une très large mesure, les outils utilisés avant la pénétration coloniale. Il s'agit principalement :

- du njinangu. C'est un instrument en bois. A un bout est fixé un métal tranchant pour creuser la terre. Ensuite vient le lougal pour creuser le trou où sera introduit la graine à semer.

A Orkadiéré le travail du njinangu est fait par la houe. Après le semi, la houe sert aussi à enlever les mauvaises herbes entre les tiges de maïs. A la récolte, elle sert aussi à arracher le maïs.

Avec la houe, principale instrument du paysan du Damga, on fait une culture peu profonde.

Enfin la hache qui permet de couper le bois ou certains arbres.

Tels sont, pour le paysan du jeeri comme pour le P.I.V. les moyens de production principaux qui lui serviront à produire pour sa subsistance.

Toutefois, il y a une apparition timide de la culture attelée mais surtout dans le jeeri. C'est pourquoi, on voit quelques semoirs, des charrues.

Presque tous sont tractés par des chevaux. Les paysans ont en général un cheval par exploitation. Rares sont ceux qui ont deux chevaux.

Quant à la culture irriguée, la culture attelée n'y est pas encore effective. Car plusieurs problèmes se posent à ce niveau :

- Les chevaux ne sont pas très forts pour tracter dans la boue et le paysan, s'il a une vache, n'a pas encore vu son importance dans la culture attelée. Plutôt, il s'en sert pour acquérir un revenu monétaire, ou pour faire une cérémonie (mariage, fête ou deuil).

Le matériel tracté dans le jeeri est-il adaptable dans la culture irriguée ? Cette question se pose à cause de la petitesse des exploitations dans le jeeri.

Dans tous les cas, la faiblesse des moyens de production à laquelle s'ajoute le morcellement de la campagne, maintient le paysan dans la production de subsistance et lui impose des temps de travaux relativement longs. Ce que confirme l'annexe (4) dans l'extrait suivant :

Question : j'ai remarqué ici que l'on peut combiner les cultures irriguées et le diéri. Comment ça se passe dans le diéri ?

Réponse : Le problème du champ de diéri c'est qu'il n'y a pas d'eau. S'il y avait de l'eau, on cultiverait un mois et on mangerait pendant 12 mois. Tu cultives un seul mois et tu reste à la maison. Si tu peux voyager, tu voyages ; si tu as un métier tu l'exerces. Tu peux faire des briques et les vendre pour payer les impôts et la dépense journalière. Après la récolte de diéri, on ramasse toute la production qu'on met dans le sillo et on la mange progressivement".

#### 3.4. Les temps de travaux :

Au cours de nos enquêtes, nous avons pu avoir la décomposition du cycle. Quand nous avons soumis le tableau aux paysans pour avoir les temps de travaux, voici ce que nous avons pu en tirer :

<u>Pulaar</u>	<u>Français</u>	<u>Durée moyenne (j)</u>
Lewde ngesa	défrichage	10
Galle ngesa	clôture des champs	5
Ulde	1er semi (avant la pluie)	7
Jabere	semi avec la pluie	7
Aore	La mise des grains dans la terre	2
Baxawade	2e désherbage	20
Nabitade	3e désherbage	20
Hurnade	gardiennage	60
Askude	comptage	1
Natinde	transport de la récolte dans le grenier	3
Total		135 j soit 4 mois et demi

Culture P.I.V.

<u>Pulaar</u>	<u>Français</u>	<u>Durée moyenne (jours)</u>
Sopitaade	desherbage,	8
Lorde	ier semi dans l'humidité	12
Jabbude )	on creuse avec le njinangu et	7
Lunde )	on enfonce le lougal pour rendre plus pointu	6
Aode	on met les grains	2
Wekhude	on bouche la terre	2
Remde	cultiver	16
Hurnade	gardiennage	90
Soqñde	récolter	10
Bobtude	mise en tas de récolte	3
Askude	le comptage	2
Ger	mise en tas temporaire pour permettre	2
Natinde	l'évacuation dans le village	1
Lappude	battage du mil pour obtenir les graines	2
Total		<hr/> 73 j soit 2mois et demi.

Rdt 2t/ha  
soit  
20 kg/a

Mais :  
prix du  
marché :  
50F/kg.

Paysan n°	Lieu de travail Orkadiéré	Nbre de parcelles	Surface (a)	Récolte (kg)	Valeur (F)	Engrais (F)	Semence (F)	Amortis- sement (F)	Gaz-oil (F)	Huile (F)	Répara- tion (F)	Pompiste (F)	M.d'oeuv. étrangère (F)	Résultat net (F)	OBSERVATIONS
1	I, II	4	149,54	2990	149500	10000	14320	5060	34000	6000	4000	6400	35000	+41720	
2	I, II	3	69,00	1380	69000	7500	11740	3735	25500	4500	3000	4800	27000	-17835 -19835	
3	III	3	67,00	1340	67000										Pdt Ork. III
4	I, II	2	54,00	1080	54000	5000	7160	2530	17000	3000	2000	3200	18000	- 3890	
5	I, II	2	53,16	1063	53150									- 4640	Pdt. Ork. I
6	I, II	2	58,36	1167	58350									+ 460	
7	I, II	2	48,50	970	48500									- 9390	
8	I, II	2	24,50	490	24500									-33390	Pas de récol- te sur Ork. II
9	I, II	2	Ce paysan n'a cultivé ni sur Ork. I, ni sur Ork. II												
10	I, II	2	68,37	1367	68350									+10460	
11	I	1	27,50	550	27500	2500	3580	1265	8500	1500	1000	1600	9000	- 1445	
12	I	1	18,70	374	18700									+10245	
13	I	1	31,20	624	31200									+ 2255	
14	III	1	30	600	30000									+ 1055	Pdt Comm. Rur.
15	III	1	37	740	37000									+ 8055	
16	III	1	48	960	48000									+19055	
17	III	1	37	740	37000									+ 8055	
18	III	1	23	460	23000									- 5945	

Figure 22 : Revenu net du paysan dans les P.I.V. de Orkadiéré

Sur 6 mois donc, le paysan travaille sur le champ pendant 3 mois. L'autre partie de la saison est réservée aux travaux non agricoles, compte non tenu du repos hebdomadaire du vendredi jour de prière.

Notons que le cycle cultural s'étend sur toute la période des 6 mois à Sinthiou Bamambé comme à Orkadiéré car les travaux commencent à Sinthiou Bamambe vers 8 et dure jusqu'à 13 h. Quant à Orkadiéré le paysan peut être pris toute la journée jusqu'à 18 heures. De plus avec les 2 campagnes dans les 6 mois, cela fait un total de  $73 \times 2 = 146$  soit environ 5 mois à Orkadiéré. Ce qui dépasse largement la culture de jerri.

### 3.5. Le problème foncier

Dans le jeeri, les terres étant très vastes et les moyens de production assez simples, c'est toujours la culture extensive qui y est pratiquée.

Ainsi, selon les paysans que nous avons pu voir, on exploite un terrain pendant 3 ans et on va ailleurs. Toutefois, il arrive qu'un paysan cède sa parcelle à un autre mais très souvent cela constitue uniquement un prêt.

De plus avec la loi sur le domaine national, le problème foncier tend à devenir plus simple. Le propriétaire "féodal" disparaît au profit de l'Etat qui seul a droit de propriété devant le paysan. C'est pourquoi ils payent uniquement les impôts collectés par le Président de la Communauté Rurale.

Pour Orkadiéré, bien qu'il n'y ait pas explicitement de rente foncière, bien que les paysans aient défriché la terre, bien qu'ils exploitent eux-mêmes leurs parcelles, lorsqu'un paysan n'a pas payé ses dettes dans la culture irriguée, la SAED l'expulse. Le paysan n'a donc pas droit de propriété.

Dans ce domaine, nous inspirant de Samir Amin dans son livre en collaboration avec Kostas Vergopoulos "La question paysanne et le capitalisme", nous allons essayer de montrer que de la domination de l'agriculture par le capitalisme se renforce quand on passe de la culture de jeeri au P.I.V.

Samir Amin<sup>+</sup> donne deux conditions pour que cette domination soit effective. Selon les paysans de mon échantillon, tout a commencé par une opération de dé broussaillage<sup>++</sup>. Selon eux toujours, la terre était inexploitée et ils y ont même vu des lions, des éléphants avant l'opération. Ce qui pourrait indiquer que même si ce terrain était en propriété, il est resté en jachère pendant longtemps. La loi sur le domaine national et la croyance à la république comme étant la même chose que le royaume du point de vue du pouvoir, les paysans se sont trouvés directement en face de l'Etat et de la S.A.E.D. et donc sans pression économique directe des couches dominantes traditionnelles.

Une fois la terre défrichée, la S.A.E.D. s'est impliquée directement dans le processus productif. En effet, elle participe dans la construction de canaux en faisant le tracé que les paysans vont suivre pour creuser ces canaux. C'est la S.A.E.D. qui amène la motopompe pour l'irrigation, les engrais et les produits phytosanitaires. Ce qui lui confère un rôle déterminant dans l'augmentation de la production et du rendement et qui entraîne pour les paysans des charges et de dettes (cf annexe (3)). C'est la première condition que S. Amin<sup>+</sup> annonce à la page 46: "l'intervention du capital devient dominant dans le processus productif même de l'agriculture".

"La deuxième condition est politique" nous dit S. Amin. Ce que l'on constate dès qu'on entre à Orkadiéré par la présence du Parti Socialiste (parti au pouvoir), présence se manifestant par la structuration politique du village (Président de la Communauté Rurale, Comité des jeunes P.S.). Cette condition politique se révèle nettement quand les paysans racontent ce qui les a poussés à "aller à la S.A.E.D., expression qu'ils utilisent pour dire leur intégration dans le P.I.V. . Il est bien vrai que ceci est formel. Mais il cache à mon avis des alliances de classes qu'un séjour et des enquêtes plus approfondies permettront de déceler.

---

<sup>+</sup> S. Amin et Kostas Vergopoulos: la question paysanne et le capitalisme.

<sup>++</sup> cf annexe (3).

### CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

Au terme de cette étude, il est possible de conclure mais aussi de relancer le débat sur la mise en valeur de la vallée du fleuve Sénégal par la S.A.E.D. .

Claude Reboul<sup>+</sup> se situe au niveau des rapports marchands et en déduit une différenciation régionale. Même si son passage sur le terrain lui a permis de voir la lourdeur de la bureaucratie et les incompatibilités entre la S.A.E.D. et les paysans, sa problématique ne nous paraît pas suffisante pour aller au fond des choses.

René Dumont<sup>++</sup> met le doigt sur la plaie quand il dénonce la domination "du secteur primaire... par le secteur tertiaire". Toutefois, peut-on aller jusqu'à proposer "un parti paysan" dans ce pays où il constate que "la proportion élevée du secteur tertiaire parasitaire peut être qualifiée de signe de sous-développement"?

Le paragraphe précédent sur les problèmes fonciers, le financement de la mise en valeur et l'entretien avec les paysans me font voir là une plus grande intégration de l'agriculture dans le capitalisme mondial.

La comparaison des deux villages nous a permis de remarquer des changements peu importants au niveau de la famille, la persistance de l'immigration, l'augmentation des temps de travaux et les aspects contraignants du P.I.V., l'insuffisance de la production face aux besoins de nourriture de la famille paysanne, enfin une plus grande domination de l'agriculture par le capital dans le P.I.V. .

Ce qui m'amène à être plus nuancé que Jean Yves Weigel<sup>+++</sup> qui annonce à la page 124: "le bilan économique de la culture irriguée apparaît à l'heure actuelle globalement positif pour les paysans".

---

<sup>+</sup> Pauvreté et inégalités rurales en Afrique de l'Ouest francophone par René Dumont, Claude Reboul et Marcel Mazoyer; dans cette étude, Reboul traite la question du Sénégal.

<sup>++</sup> Libération paysanne - R. Dumont et Marie France Mottin.

<sup>+++</sup> J. Y. Weigel: Migration et production domestique des Soninke du Sénégal.

Il me semble que Weigel compare les systèmes waalo-jeeri et la culture irriguée suivant un seul aspect : la productivité et la rémunération. Et pourtant Weigel voit bien l'importance de l'immigration dans cette zone. D'ailleurs Dupriez dans son livre "Paysans Africains" note l'insuffisance d'une comparaison par la productivité et se situe d'emblée au niveau de la capacité d'une culture à nourrir les paysans. (Ceci est une notion fondamentale dans la théorie des systèmes agraires). Ceci permet à Dupriez de faire intervenir la composition en calories, en protéines etc...

Notre approche permettrait d'introduire deux autres comparaisons qui s'ajoutent à celle de Weigel :

1° d'une part productivité et rémunération du riz, d'autre part travail salarié dans le secteur capitaliste ;

2° produit vivrier donné et produit vivrier auto-fourni.

Ces deux comparaisons, ajoutées à celle de Weigel et en tenant compte de la remarque de Dupriez, permettront à mon sens de faire un véritable bilan de la culture irriguée ainsi que du modèle de développement et ceci pour voir si l'Etat sénégalais peut dégager ce surplus agricole nécessaire à l'industrie pour un développement autocentré.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Par cette expression, nous voulons donner la liste des publications qui nous ont directement servi. Cette liste est faite suivant l'ordre alphabétique. Enfin nous avons pensé, pour rendre notre texte plus vivant, discuter le document si nécessaire à chaque endroit où on l'utilise.

1. Samir Amin et Kostas Vegopoulos : La question paysanne et le capitalisme. Editions Anthropos-Idep 1980.
2. Boutillier : La moyenne Vallée. Editions P.U.F. 1962.
3. Pierre Bouttier : Origine et crise des systèmes agraires wolof et sééréer au Sénégal. Thèse de Doctorat de 3ème cycle. I.E.D.E.S. - Paris 1978.
4. Régine Nguyen-Van-CHI Bonnardel : Vie de relations au Sénégal. La circulation des biens. IFAN-Dakar.
5. Camille CAMARA : Saint-Louis. IFAN-DAKAR 1968.
6. Valy Charles Diarassouba : L'évolution des structures agricoles du Sénégal. Destruction et restructuration de l'économie rurale. Editions Cujas-Paris 1968.
7. René Dumont : Libération Paysanne base d'une nouvelle politique rurale au Sénégal. Avril-juin 1981. (en collaboration avec Marie France Mottin).
8. Dupriez : Paysanneries africaines.
9. J.P. Minvielle : Systèmes de production et transferts migratoires chez les population de la moyenne vallée du Sénégal. Thèse de Doctorat d'Etat-Montpellier 1979.
10. Claude Reboul : Economie et cultures au Sénégal. Revue Tiers Monde. N° 72 ; année 1977.

11. Revue "Bulletin de l'Afrique Noire". N° 1015 du 17 sept. 1981.
12. Revue : "Marchés Tropicaux". N° spécial du 17 avril 1981.
13. Sidi Seck : Expériences d'aménagements hydro-agricoles de la moyenne vallée du Sénégal. Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M.
14. Yaya Wane : Les Toucouleurs du Fouta-Tooro. IFAN-Dakar.
15. Jean Yves Weigel : Migration et production domestique des Soninke du Sénégal-O.R.S.T.O.M.

ANNEXE 1. RECENSEMENT DE SINTHIOU BAMAMBE PAR HABITATION

N° D'habi- tation	Prénoms  (2)	Patronyme  Yettore	Tribu  Lenol	Origine		Installation dans le village  Quartier Leegal
				Ancêtre	Village	
1	Demba Dieri	CAMARA	Macc.	Diakhane BATHILY	Pays So- ninke	Niaroual
2	Hamidou	DIAW	Toor.	Moumi Tedi DIAW	Padalal	Niaroual
3	Samba	BA	Peul	Domel BA	Irlabe	"
4	Racine Siré	TALLA	Toor.	Hadiya	SB (4)	"
5	Aguibou	TALLA	Toor.	Ceerno Mamoudou	SB (5)	"
6	Coumba Touré	TALLA	Toor.	Almami Racine	SB (6)	"
7	Amadou Wahabou	NDIAYE	Gawlo	Omar Makam	Wennodi	"
8	Diafara	THIAM	Baylo	Sawa Guedié	Sénédebou près de Bakel	"
9	Samba Adi Diaw	DIALLO	Macc.	lui-même	SB (9)	"
10	Racine Coumba	TALLA	Toor.	lui-même	SB (6)	"
11	Mamadou	DIA	Toor.			"
12	Samba Bocar	M'BAYE	Gawlo	Yoro Ndoni		"
13	Demba Haby	DIA	Macc.	lui-même	SB (7)	N'Gapugu
14	Al Gusseynou	KONTE	Macc.	Demba	SB (4)	Niar.
15	Amadou Ousseynou	SALL	Toor.			Niar.
16	Samba Boli	MBAYE	Gawlo	Abdoul Dado MBAYE	Sine	Venant de Sine
17	Samba Hamdiatou	MBAYE	Gawlo	Lui-même	SB (12)	Niar.
18	Seydou Samba	DIAW	Toor.	Lui-même	SB (2)	Niar.
19	Hamet	DIALLO	Peul	Lui-même	SB (62)	Niar.
20	Samba Pathé	SALL	Toor.	Pathé	SB (15)	Niar.
21	Mamadou Bocar	SALL	Toor.	lui-même	SB (51)	Niar.
22	Omar Arona	SOW	Toor.	Omar	SB (39)	Niar.
23	maison non construite de Ibrahima			M. NIANG		"

24	Ibrahima Adama	DIA	Toor.	Lui-même	SB (25)	Niar.
25	Adama Kadiel	DIA	Toor.	Bocar (père)	Ferlo	Niar.
26	Modi Djibi	DIALLO	Peul	Modi gr. père	Andi Yéri	Niar.
27	Yoro Fari	DIALLO	Peul	Lui-même	Andi Yari	Niar.
28	Mamadou Seydou	SOW	Toor.	Gawdel	Gudude (arrt. de Thilo gne)	Niar.
29	Moussa Nalla	BA	Peul	Malal Modi	Andi Yari	Niar.
30	Samba Nalla	BA	Peul	Hamadi	Andi Yari	"
31	Aba	NDIAYE	Peul	Omar Bineta	Andi Yari	"
32	Terrain innocupé					NGapugu
33	Mamadou Ouley	DE	Peul	Lui-même	SB	Niar.
34	Mamadou Abdoul	SOW	Peul	Seydi Tako	Ségou (Mali)	"
35	Mamadou	AW	Toor.	Alpha (père)	Doumga Ouro Alpha	"
36	Amadou Abdoulaye	GASSAMA	Toor.	Lui-même	Fatick	"
37	Mamadou Ismaïla	NIANG	Toor.	Mamadou Sidi Niang	Diabal dans le Boundou près de Bakel	"
38	Seydou Souley	DIALLO	Peul	Souley (père)	SB	"
39	Oumar Cheikh	NIANG	a quitté cette	maison pour le 37		- inhabité.
40	Moussa Alpha	BASSOUM	Diawando	Alpha	Séno Palel	"
41	Saada	NDIAYE	Gawlo	Demba	Diandio- li près de Sinth. Garba	"
42	Samba Souley	KANTE	Macc.	Souley Juma		"
43	Abdoul Koudia	NDIAW	Macc.	Malal (père)	Boundou	"
44	Samba Mathiouyel	BA	Macc.	Hamadi Malado (père)	SB (36)	"

45	Demba Mali	KOUATE	Macc.	Lui-même	Mali	Niaroual
46	Souleymane Bocar	KANTE	Baylo	Ali Kanté (gr. père)	Boundou	"
47	Thierno Arona	SOW	Toor.	Thierno Khalilou SOW	SB (22)	"
48	Moussa	DIA	Peul	Mamadou DIA	Nioro (Mali)	"
49	Samba Baïla	GOLLOKO	Toor.	Bocar NDondi (gr.père)		"
50	Amadou Mamadou	DIALLO	Peul	Amadou (gr. père)		"
51	Mamoudou	GOLLOKO	Toor.	Mamadou Goloko	Diaba Dengle près de Oréfondé	"
52	Samba Ali	NIANG	Toor.	Lui-même	SB (43)	"
53	Mamadou Nalla	DIA	Peul	Modi	Kaatooté près de Ourossoqui	"
54	Seydi	GOLLOKO	Toor.	Lui-même	SB (51)	"
55	Samba Souley	DIA	Peul	lui-même	SB (53)	"
56	Hamadi Alassane	COULIBALI	Macc.	Weysa		"
57	Mamadou	NDIAYE	Peul	lui-même	SB (31)	"
58	Kalidou	GOLLOKO	Toor.	Samba Mamoudou (père)	Tamba- Nabe	"
59	Moussa	GOLLOKO	Toor.	lui-même	SB (51)	"
60	Samba Sidi Diawli	SY	Toor.	Sidi Diaw- li (père)	Boundou	"
61	Abdoulaye	NDAO	Macc.	Lui-même	SB	"
62	Abdoul Amadou	NDONGO	Toor.	Seydi	Alla Lewi (avec les Talla)	"
63	Sinthiou Omar	DIALLO	Peul	Abdoulaye Hamadi	SB (Bokel)	"
64	Djibril Amadou	NIANG	Toor. (ceerna- be)	Lui-même	SB (65)	"
65	Ousmane Amadou	NIANG	Labo	Samba	Séno Palel	"

66	Demba Samba Mali	GADIAGA	Labo	Samba	Séno Palel	Niaroual
67	Abass Alpha Omar	NIANG	Toor.	Lui-même	SB(68)	"
68	Bafdi	DIALLO	Peul	Bafdi Djin de SALL (oncle)		
69	Tepel	BA	Macc.	Lui-même	SB	"
70	Thiedo Diéri	GOLLOKO	Toor.	Lui-même	SB(51)	"
71	Thierno Amidou	NIANG	Toor.	Lui-même	SB(65)	"
72	Amadou Weysa	COULIBALI	Macc.	Lui-même	SB(56)	
73	Mamadou Dioba	SOW	Peul	Mamadou Diobo Boubou SOW (gr.père).		"
74	Amadou Ali	TOURE	Toor.	Lui-même	SB	"
75	Alassane Saligne	DIARA	Macc.	Moussa Della(père Mali		"
76	Samba Amadel	SOW	Peul	Amadel (père)	SB(73)	"
77	Oumar Mabo	KOUNDOUL	Mabo	cédé par Amadi Thierno Ounaré Arona Sow		"
78	Samba Seydi	WATT	Toor.	Seydi (père)	Kanel	"
79	Samba Nganssiri	DIALLO	Peul	Amadi Dado (grd.père)	SB	"
80	Omar Samba	DIALLO	Peul	Oumou Gou- ro Soumaré Wennodi		"
81	Amadou Tidiane	THIAM	Wolof	lui-même	Nianga	"
82	Amadou	NDONGO	Toor.	Pathé (père)	Galloya- bé	"
83	Omar NDoungou	NDONGO	Toor.	lui-même	Kanel	"
84	Samba Ali	DE	Peul		Foumihara Demboube	"
85	Demba Dicou	LY	Toor.	Mamadou Babaa (père)	Galoya	"
86	Ibrahima Kaga	SETT	Toor.			
87	Amadi Barel	SOW	Labo			
88	Al Ousseynou	DE	Peul		SB (84)	
89	Demba Pendayel	DIALLO	Peul	lui-même	Maurita- nie	"

90	Nicke	GOLLOKO	Toor.	Lui-même	Mauritanie	Niar.
91	Mamadou Sella	BA	Peul	lui-même	Ferlo	"
92	Bocar	SETT	Toor.			
93	Moussa	TAABEL	Haoussa	Lui-même	Niger	"
94	Amadou Ousseynou	SALL	Toorodo			
95	Demba	AGNE	Toor.	Hamadi	Mali	NGapougou
96	Samba Deyli	SOW	Peul	Lui-même	SB(34)	Nioro
97	Samba Doro	AGNE	Toor.	Lui-même	SB(95)	Ngapougou
98	Giré Mamadou	TALLA	Toor.			"
99	Doro (de Penda Baaba TALLA)	SOW	Peul	mari de Penda TALLA	Jolof	
100	Hamadi Malle	DOUMBIYA	Macc.	Malle (père)	Mali	
101	Oumar Amadou	SALL	Toor.			
102	Mamadou	TALLA	Toor.			NGapougou
103	Malle	CAMARA	Macc.			
104	Mamadou Bassirou	TALLA	Toor.			
105	Maison inoccupée					
106	Bassirou (maison vide)	KANE	se trouve à M'Bar dans le			département
			de Gossas.			
107	Seydou	TALLA )	Toor.			NGapougou
108	Malal Baaba	TALLA )				
109	Siwa	THIMBO	Toor.			"
110	Mamoudou Amadou	LY	Toor.	Amadou Ma- li Ibra Mali		"
111	Guélel	SALL	Toor.			"
112	Sidad	SALL	Toor.			"
113	Mamadou Souley	DE	Peul			"
114	Abdoul Mamadou	KANE	Toor.	Ousmane (gr.père)		
115	Amadou Kardiatou	NDONGO	Toor.	Ali (gr.père)	SB	NGapougou

116	Modi Amdiatou	MBOUP (MBOUM)	Wolof	Amdiatou		NGapougou
117	Kally	TALLA	Toor.	Lui-même	SB (10)	Niaroual
118	Babayel	SALL	Toor.	Lui-même	Dikel	"
119	Hamadi Aysata	SOW	Macc.	lui-même	SB (42)	"
120	Débé	SOW	Peul	lui-même	SB (2)	"
121	Baïdi	DIALLO	Peul	lui-même	SB (105)	"
122	Ousmane Demba	SY	Toor.	Demba (père)	SB	"
123	Oumar Modi	DIALLO	Toor.	Modi (père)	Boundou	"
124	Mamadou	BA	Toor.	Djibril	SB	NGapougou
125	Amadou Omar	DIA	Peul	Samba (gr.père)	SB	"
126	Alpha	AGNE	Toor.	Tafsir Samba		NGapougou
127	Mamadou Seydi	NDIAYE	Macc.	Seydi (père)		"
128	Belal	GOLLOKO	Toor.	Lui-même	SB	
129	Mamadou Seydi	SOW	Peul	Seydi (père)	SB	Ngapougou
130	Abdourahmane	MBOUP	Gawlo	lui-même	SB(16)	"
131	Samba	SARET	Mabo	Idi (père)	SB	"
132	Djibi	DIALLO	Peul	Ali (père)	SB	"
133	Ciré Doro	DIA	Macc.	Doro (père)	SB	"
134	Hamet Samba	CAMARA	Macc.	Hamadi (gr.père)	SB	"
135	Modi Samba	SALL	Toor.		SB	"
136	Racine Samba	CAMARA	Macc.	Samba (père)	SB	"
137	Ablaye Ciré	SOW	Peul		SB	"
138	Amadou Bocar	NJIM	Diawando	Bocar (père)	Boundou	"
139	Ciré Diya	DIALLO	Peul		SB	"
140	Ibrahima Omar	DIA	Toor.	Seydou Omar (gr.père)	SB	"

141	Babayel Ciré	DAILLO	Peul	lui-même	Banadji	NGapougou
142	Goydou	SY	Toor.	lui-même	SB	"
143	Amadou Aliyou	SALL	Toor.	Aliyou (père)	SB	"
144	Daouda Modi	DIALLO	Toor.	lui-même	SB(123)	"
145	M'Baré	SY	Macc.	Samba	SB	"
146	Hamadi Samba	CAMARA	Macc.	Lui-même		"
147	Hamadi	TAMBOURA	Macc.			"
148	Djibril Moussa	SOW	Peul	lui-même	C'est une	boutique
149	Djibril Poussa	SOW	Peul	Ciré SOW	SB(137)	NGapougou
150	NDjogou	CAMARA	Macc.	Lui-même		
151	Arona Bineta	SALL	Toor.	Demba	SB(135)	"
152	Goli	SY	Macc.	Haadi Walel (père)		"
153	Samba	THIAM	Toor.	lui-même	Kébémér gendarme	anc. " en retraite
154	Ibrahima Mamadou	SALL	Toor.	lui-même	SB(135)	
155	Abdoulaye Mamadou	SALL	Toor.	Lui-même	SB(135)	"
156	Moctar	BA	Toor.	lui-même		"
157	Modi	GASSAMA	Ceddo	Daouda (père)		"
158	Mamadou	DAAF	Diawando	lui-même	Soringo	NGapougou
159	Bocar Amadou	BA	Ceddo	lui-même		"
160	Amadou Njembordi	NIANG	Toor.	Ndiémbordi (père)		"
161	Hamet	SOUMARE	Macc.	Lui-même		"
162	Amadou Haadi	SY	Baylo	lui-même	l	"
163	Bocar Coumba	DIA	Ceddo	lui-même	Rufisque retraité	"
164	Amadi Do udou	BA	Bambado	lui-même	Foumihara	"
165	Mama	GASSAMA	Ceddo	lui-même	SB	"
166	Samba Mamoudou	COULIBALI	Macc.	lui-même	SB	"
167	Amadou Sadio	COULIBALI	Macc.	lui-même	SB	"
168	Mamadou Moussa	SY	Baylo	lui-même	SB(172)	

169	Seydou Farba	SY	Baylo	lui-même	SB(172)	NGapougou
170	Ibra Dale	SALL	Captif	lui-même	SB	"
171	Mamadou Samba	BA	Toor.	lui-même	SB(205)	"
172	Baylel	SY	Baylo	lui-même	Banadji	"
173	Ampa	SY	Baylo	lui-même	SB(172)	"
174	Jiba	SY	Baylo	lui-même	SB(172)	"
175	Samba Ngamou	DIA	Macc.	lui-même	SB	"
176	Issaga Pathé	GASSAMA	Ceddo	Pathé (père)	SB	"
177	Terrain - propriétaire		mort			
178	Mamadou	DEME	Toor.	Samba Adam (père)	SB	"
179	Amadi	DEM	Macc.	Bilali (père)	SB(178)	"
180	Tafsir Ajouma	SY	Macc.	Ajouma (père)	SB	"
181	Seydou Hamadi	DIA	Macc.	lui-même	SB	"
182	Baïdi Toubahel	BA	Peul	Toubahel (père)	SB	"
183	Hadî	NDIAYE	Ceddo	Baïdi	SB	"
184	Hamadi Abdoul	DIA	Macc.	Abdoul (père)	SB	"
185	Tafsir Aliyou	BA	Peul saybobe		SB	"
186	Ibra Torankobe	BA	Toor.	?	SB	"
187	Dabel	COULIBALI	Macc.	Abdoul (père)	SB	"
188	Baïdi Salif	DEME	Toor.	Salif (père)	SB	"
189	Seydi	DIA	Macc.	Hamet (père)	SB	"
190	Mamoudou Mamadi	SOW	Macc.	Hamadi (père)	SB	"
191	Samba Djingué	KANE	Toor.		SB	"
192	Mamadou Ali	BA	Toor.		SB	"
193	Oumou	CAMARA	Macc.		SB	"
194	Oumar Garba	BA	Ceddo	Yoro (gr.père)	Ferlo	"

195	Demba Lawel	SOW	Labo	Amadou Ousmane (père)	SB	NGapougou
196	Abdoul Tako	GADIAGA	Labo	Demba (père)	SB	"
197	Hamet Sadio	BA	Macc.	Sadio (père)	SB	"
198	Tafsir Moussa	GADIO	Toor.	Moustapha (gr.père)	Agnam Goli	"
199	Mamadou Samba	GADJIGO	Labo	Samba (père)	SB	"
200	Wahabou Daya	SOW	Macc.	lui-même	SB	"
201	Wahabou Demba	SOW	Macc.	lui-même	SB	"
202	Abdourahmane Bou-bou	TOURE	Sakke	?	SB	"
203	Mamoudou	NJIM	jawando	Abdou (père)	SB	"
204	Abdoulaye Hamadi	SY	Macc.	Hamadi (père)	SB	"
205	Demba Dalla	SALL	Macc.	Samba	SB	"
206	Mamadou Djibi	SALL	Toor.	Oumar (gr.père)	Guédé	"
207	Ibrahima Djibi	KANE	Toor.	Djibi (père)	SB	"
208	Birane	DIA	Macc.	Hamadi (père)	SB	"
209	Moussa	NDIAYE	Ceddo	Samba (gr.père)	Sinthiou Garba	"
210	Demba Moussa	DIA	Macc.	Moussa (père)	SB	"
211	Amadi Modi	DIALLO	Macc.	Modi	SB	Niaroual
212	Sidi Sabo	SOW	Labo	Omar	SB	NGapougou
213	Demba Djibiu	NIANG	Toor.		SB	"
214	Terrain vierge avec boutique propriétaire mort					
215	Seydi Mamoudou	BA	Macc.			"
216	Malick	NIANG	Toor.	Jorombi (gr.père)		Niaroual
217	Yaya Maka	NJIM	Jawando	Maka (père)	SB	Niaroual

218	Arona Diéri	GALLOKO	Toor.	Diéri	SB (51)	Niaroual
219	Abdoulaye	DIALLO	Macc.	lui-même	SB	"
220	Ajouma	DIALLO	Macc.	lui-même	SB	"
221	Babayel	DIA	Toor.	Samba (père)	SB	Niaroual
222	Modi Racine	BA	Toor.	Racine		"
223	Amadou Samba	DIALLO	Toor.	Lui-même	SB (219)	"
224	Ousmane Ma	DIALLO	Toor.	lui-même	SB(219)	"
225	Amadou Mamadou	BA	Macc.	lui-même	SB	"
226	Mamadou	SOW	Peul	lui-même	Keur Cheikh dans le Njambour	"
227	Moussa Bilali	DICO	Maure	lui-même	Mali	"
228	Amadou Birane	DIA	Macc	lui-même	SB(208)	"
229	Ousmane Diéri	GOLLOKO	Toor.	lui-même	SB(218)	"
230	Souleymane Racine	DIALLO	Toor.	lui-même	SB	"
231	Samba Moussa	TRAORE	Macc.	lui-même	SB	"
232	Mamadou Sebo	NDIAYE	Macc.	lui-même	Manjoumba (ouest SB)	"
233	Moussa	KONTE	Macc.	lui-même	SB (84)	"
234	Alassane	DIALLO	Peul	lui-même	SB (63)	"
235	Seydou Ouleye	DIA	Toor.	lui-même	SB (51)	"
236	Mamadou Amadou	WONE	Toor.	Amadou (père)	SB (86)	"
237	Aliyou	POULO	Peul	lui-même	Sept. de Podor	"
238	Hamet	NIANG	Toor.	?		"
239	Hamet Djidi	BA	Peul	lui-même	Ferlo	"
240	Abdoul	COULIBALI	Macc.	lui-même	SB	"
243	Samba	SOW	Macc.	lui-même		"
242	Samba Ndoni	SY	Macc.	Ama Niama	SB	"
241	Belal	COULIBALI	Macc.	lui-même		"
244	Amadou Bocar	DIALLO	Toor.	Bocar (père)	SB	"
245	Bocar	GAKOU	Sakke	Djadja (père)	SB	"

246	Oumar	BA	Macc.	Hamadi (père)	SB	Niaroual
247	Harouna	TRAORE	Macc.		Mali	"
248	Samba Toumané	COULIBALI	Macc.	Toumané	Mali	"
249	Oumar Racine	DIALLO	Toor.	Racine (père)	Toro	"
250	Samba	DE	Macc	Hamadi (père)	SB	"
251	Bocar Toumane	COULIBALI	Macc.	lui-même	SB(248)	"
252	Hamadi	SY	Macc.	lui-même	Foumihara	"
253	Kana Malle	DOUMBIYA	Macc.	lui-même	SB(100)	"
254	Sinthiou Bocar	GADIAGA	Lalo	Bocar	SB(196)	"
255	Mamadou	BA	Peul		Guinée	"
256	Abdou Njinjoudi	DE	Macc	Samba	Kawel dans le Nguenar	"
257	Amadou Gawdo	DJIGO	Toor.	Samba (père)	Toor. Dinar	"
258	Mamadou Djoulde	SALL	Toor.	Joulde (père)	SB	"
259	Amadou Make	BARI	Peul		Guinée	"
260	Demba Aliyou	AGNE	Toor.	Aliyou	SB (Demba AGNE)	"
261	Karfa	DIALLO	Macc.	lui-même	SB	"
262	Babayel	GAKOU	Sakke	Mamadou Moussa (père)	SB	"

ANNEXE 2 : LA PAROLE AUX ARTISANS (Sinthiou Bamambé)

1. Un boiselier :

Avant l'arrivée des Européens, les lawbe avaient des arbres appelés koyli ou koole. Il les coupaient, les rabotaient pour les transformer en planchettes qui servaient pour le coran. (donc destinés aux marabouts N.D.L.R.). Pendant l'hivernage, ils faisaient l'instrument appelés njinangu (pour creuser), le lougal (pour faire des trous). Il faisaient aussi un instrument appelé tongou : le manche de la daba.

Après la récolte, des mortiers et des pilons pour piler la récolte (mil, sorgho, etc...). En ce moment, il n'y avait ni bole, ni tasse. Ce sont les lawbe qui les faisaient. Ils travaillaient pour tout le monde. Tels sont les rapports avec les agriculteurs.

Ensuite, ils fabriquaient des instruments pour les tisserands. Ils faisaient le dongré (la trame : passage du fil), le dalgoulal (navette), le taggorgal (bois qui est au niveau du bassin et qui permet au tisserand assis de rouler la bande de tissu).

Instruments de travail du boiselier

Le fer est fait par les forgerons.

Le sawta sert à travailler l'extérieur des objets, le sérém l'intérieur.

Avec l'introduction du papier, l'utilisation des planchettes a diminué. C'est le même problème avec lesalebasses qui sont remplacés par les boles (assiettes creuse).

Les lawbé faisaient des objets d'art, des brancards, le lumawal (bois où on pose les habits), le tappirde (bois avec lequel on tape sur les habits posés sur le lumawal au cours du repassage du linge).

Avec l'arrivée des Européens, ils ont fait des chaises en bois.

Origine des Lawbe (boiselier)

Il y avait 3 frères : Pullo, Labbo, Lambaado, tous de même père et de même mère. Ils avaient un même troupeau.

Le lawbe a trouvé le métier du bois. Il a dit à son frère :

"garde les vaches, j'ai trouvé un métier qui peut me nourrir, quand je reviendrai, tu me donneras du lait".

Le bambaado a trouvé a trouvé unealebasse et a attaché une corde pour en faire un instrument de musique. Demba (le bambaado a dit à Samba : "gardes les vaches, si je suis fatigué, je viens tu me donnes un boeuf et je fais mes affaires.

Ils habitent à un endroit appelé Jallingééré.

Le labbo est Dikko (l'afné).

Pullo est Samba (2ème fils)

Bambaado est Demba (3ème fils) guitariste

Reparque : A l'origine, les Bamambaado c'était des Bâ.

Les Lawbe ont 6 patronymes :

Gadiaga, Gaadjigo, Sow, Kébé, Wagn, Dioum.

Il y a peut-être des gens qui font le métier mais ne sont pas des Lawbé.

Actuellement, avec la migration, les métiers changent.

Les Européens ont amené des machines mais la première opération est faite par le mortier et le pilon.

2. Un forgeron :

Des fois on trouve du métal gratuitement des fois, on l'achète.

Des fois, on fabrique une daba qu'on donne au cultivateur.

A la récolte, ils nous donnent un peu. On s'entraide. Si tu as de l'argent, tu payes. Si non à la récolte, tu en donnes un peu.

Nous travaillons pour plusieurs catégories :

Le griot : on fait des parures que les femmes fixent sur la tête ainsi que des boucles d'oreille en or ou en argent.

les Lawbe : on leur fait des hâches, des serem et on aiguise leurs instruments.

Le cultivateur : on leur fait des instruments avec le fer. On leur fait des daba, des charrues mais ceci on ne les fabrique pas. On fait des faucilles, des flèches, des objets qui servent à l'attelage du cheval : labangal, faram, alkabééré.

Quand lesalebasses sont cassées, on les raccomode.

Les femmes du forgeron font la poterie.

### 3. Un coordonnier

Nous faisons des chaussures spéciales pour les cultivateurs. Ce sont des chaussures qui les protègent contre les épis. On fait des frondes pour chasser les oiseaux qui mangent les cultures. On fait aussi des chapeaux de paille. On fait des harnais de cheval, des porte-monnaie et des bottes.

#### Les outils

Un pied en bois

Une

un sootaade

un karlen : c'est un petit morceau de bois pour régler la taille de la chaussure.

des clous en fer

un tourne-vis en dents de scie

un cukkitindi (en fer) pour trouser la peau d'animal à travailler  
C'est le lawbe qui fabrique les instruments en bois et le forgeron, ceux en fer.

ANNEXE 3 : LA MISE EN PLACE ET LE FONCTIONNEMENT D'UN P.I.V.

1° Selon un cadre de la S.A.E.D.

Orkadiéré II et III

Il s'agit de parcelles régulières de 35 ares, le chiffre officiel étant 34 ares.

Orkadiéré I : 28 ares

Il y a 65 adhérents dans Orkadiéré II et III

" 75 " " " I

Orkadiéré	I	II	III
Superficie (ha)	21,5	22	22

Il y a tout d'abord une volonté des paysans qui se forment un groupement de producteur avec un président, un vice-président, un trésorier et un pompiste.

Ils choisissent un terrain et viennent trouver la S.A.E.D. en disant qu'ils veulent aménager un périmètre.

La S.A.E.D. demande à son aménagiste d'aller faire une prospection, avec vérification de la quantité d'eau dans le fleuve pour toute l'année. On voit aussi les conditions sociales :

- distance du village au périmètre
- leurs autres activités ; exemple à Orkadiéré, il y a beaucoup de commerçants
- les contraintes
  - + topographiques (pente du terrain inférieur à 1%)
  - + pédologique (pas trop sableux, présence d'argile)
  - + hydrologique (eau de crue)
- études morphologiques sur le bassin du fleuve (pas trop d'érosion par exemple)
- la végétation pour voir l'investissement pour le défrichage. Les paysans se chargent du défrichage et de presque tout. Ils peuvent demander une aide de la S.A.E.D.

Si la S.A.E.D. a les moyens, elle accepte moyennant participation des paysans (20 l du gaz-oil pour un hectare).

- étude des contraintes foncières :

A qui appartient le terrain car la loi sur le domaine national n'est pas toujours suivie ?

Est-ce une zone de forêt classée ? Alors il faut l'autorisation éventuelle des eaux et forêts.

- étude particulière du terrain :

+ canal d'amener ou tête morte : c'est le canal qui amène toute l'eau nécessaire au périmètre ;

+ les digues nécessaires

- sur le plan financier et la participation des paysans

+ défrichage

+ travail de confection et de finition des canaux

+ ils construisent le canal à partir de tracées

+ ils achètent les outils

+ ils confectionnent les ouvrages en maçonnerie : bassin de réception (canal de partie cimentée), un syphon

- la S.A.E.D. présente et le président du groupement de producteur se charge de la répartition.

La S.A.E.D. est une société nationale. Matam est financée par la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E.).

## 2° Selon un paysan de Orkadiéré

Cet entretien a été d'abord enregistré au magnétophone.

Ensuite il a été traduit du wolof au français.

Q. : Toi qui travailles dans les champs de la S.A.E.D., peux-tu me parler des problèmes et des difficultés que vous rencontrez, ensuite me donner des propositions pour améliorer les rapports entre la S.A.E.D. et vous ?

R : Au moment où on a amené la S.A.E.D. dans le village, tout le monde était content, croyant que la S.A.E.D. va nous permettre d'avoir une production plus importante que celle que nous obtenons dans nos champs. Ce que nous voulions, c'est qu'on y gagne et que la S.A.E.D. y gagne. Mais maintenant on ne peut pas y gagner et on ne peut pas se reposer. Dans ce cas la S.A.E.D. ne peut pas y gagner.

Q : Est-ce que c'est vous qui avez demandé au départ, les services de la S.A.E.D. où c'est la S.A.E.D. qui est venue la mère vous offrir ses services ?

R : Au début on entendait SAED, SAED, SAED est venue. Encore la SAED est venue nous trouver. Ils ont dit : "nous vous amenons un système de culture appelé SAED. Si vous voulez, faites nous une liste au complet. Nous vous enverrons un ingénieur à qui vous montrerez l'endroit où vous voulez placer vos champs". Nous leur avons montré l'endroit. Alors ils nous ont dit : "maintenant vous allez abattre les arbres. Après nous viendrons vous partager le terrain. Ensuite on vous mettra en rapport avec quelqu'un qui vous montrera comment faire : semi, etc...

R : Oui ! Il y a quelqu'un qui est venu ici. En ce temps, je n'étais pas ici ; j'étais dans le collengal. Quelqu'un est venu de Matam ; il s'appelle THIOUB. C'est lui qui a amené la SAED ici. Un paysan, si tu lui montres que la production va augmenter ça lui fait plaisir puisque cela fait longtemps qu'on ne l'a pas vu. Alors on est entré dans le système de la SAED mais la fatigue est excessive.

Q : Cette fatigue-là, comment ça se passe ?

R : Cette fatigue se fait de toutes les manières. Depuis qu'on a commencé à abattre les arbres. Chacun prend sa hache. On prend le petit déjeuner et on va vers les lieux. A 8 h, si tu viens pas, on te fait une amende de 1500 F. Nous nous sommes imposés cela pour que le travail finisse vite. Ensuite on voit si l'affaire est bonne ou pas. Ceci pendant deux ans. La première année, on défriche le terrain et il reste...

Q : en quelle année avez vous commencé ?

R : on défriche tout le terrain et on enlève les souches.

Q : avec vos bras ?

R : avec nos bras jusqu'à ce que tout devienne un terrain nu. On peut alors dire à la SAED : "maintenant on a fini de défricher le terrain.

Q : Combien de temps avez mis pour enlever tout cela ?

R : ça fait plus de 6 mois. Tout les 5 jours, on a 1 jour de repos mais les 4 jours, on va au travail. Ceci, pour que les choses aillent vite. Les gens sont venus et nous ont partagé le terrain. Chacun a eu 4 parcelles. On nous a demandé de faire des diguettes ; ce que nous avons fait.

Q : C'est vous qui les avez creusés vous-mêmes ?

R : C'est nous-mêmes qui les avons creusées au moyen de pelles et de "pandi". Ils nous ont dit que la machine est à Matam mais elle va arriver. Quand on a fini de tracer les diguettes la machine n'est pas arrivée.

Q : Vous avez passé combien de jours à faire les diguettes ?

R : 9a fait plus de 2 mois. Chaque matin on travaillait. On s'est constitué en sections. Chaque section fait 10 personnes. Il y a 7 sections. Pour les 10 personnes, on leur mesure une parcelle de 20 mètres et on fait la diguette. Une autre section vient et on lui donne une parcelle de 20 Mètres ; ainsi de suite jusqu'à ce que tout soit fini. On attend alors. Les gens sont venus nous dire que la machine est à Matam mais elle n'est pas arrivée. L'hivernage venue on est retourné au jeeri. En ce temps la machine est arrivée. Ils nous ont appelé pour voir la machine. On était très content car on se disait que comme la machine est arrivée, la fatigue va diminuer. Mais hélas ! c'est là que la fatigue va augmenter. Tu ne peux pas rester à la maison. Le matin, si tu ne vas pas au travail, ton champs va se gâter. Si tu vas au travail, tu ne laisses personne après toi. Alors si on nous demande d'amener de l'argent pour la cotisation en gaz-oil ou autre chose, qu'est-ce qu'on peut faire ? D'autant plus que

tu n'as pas passé la journée dans le village, que tu n'as laissé personne à la maison pour s'occuper de tes affaires ; là, tu te fatigues ! Si tu es absent, on écrit ton nom sur la liste des absents. Si tu as prévenu, on explique la cause de ton absence. Mais si non, à l'heure indiquée, si tu ne viens pas on te porte absent et tu payes 1500 F.

Après cela, on nous dit qu'il faut qu'on fasse une clôture pour que les vaches ne viennent pas détruire les champs.

Q : Vous avez mis combien de temps pour la culture ?

R : Pour la clôture, on donne à chacun 20 mètres. Chaque personne va chercher du bois et faire sa clôture.

Moi j'ai mis 2 jours mais je n'étais pas. J'étais avec un ami qui m'a aidé ; après je l'ai aidé. On est parti chercher bois en charette et on a amené le bois. En 2 jours, on a fini ma clôture. Après on est parti faire la clôture de mon ami. Pour chaque personne on met 2 jours pour couper le bois et l'amener.

Q : il faut donc une semaine pour terminer le travail ?

R : oui il faut une semaine. A l'hivernage, on a commencé à cultiver. Les gens sont venus nous montrer comment semer. On a cotisé pour acheter le gaz-oil.

Q : quels sont vos outils de travail ?

R : Si c'est du riz, on a un petit "pandi". C'est ce que tu as vu ce matin. Tu creuses car si l'eau entre dans la terre, c'est plus facile. On enlève le riz et on le sème. La 1ère année, j'ai eu 15 sacs. On avait 3 personnes pour surveiller l'eau. Si ton champs est plein d'eau, ils te disent d'arrêter l'arrivée de l'eau. Chacun de ces 3 surveillants doit avoir 40 kg. Ils ne payent pas de gaz-oil, ni rien ; ils vont seulement surveiller. Pour le pompiste, on lui donne un champ. On lui dit, si tu veux on va te cultiver une parcelle. On cultive donc ; après la récolte on fait le battage et on met en sacs. Le pompiste lui, ne fait rien.

Q : Après, vous payez le gaz-oil et lui ne paye pas ?

R : Lui ne paye rien. On veut seulement qu'il s'occupe de la machine.

Après l'hivernage, ils sont venus nous demander de payer les engrais à raison de 1250 F par sac. On a payé. Quelques années après, certains ont payé, d'autres non. Le gouvernement a dit qu'il a annulé les dettes. Cette année-là, on a amené l'engrais. En ce temps-là, on a eu de l'eau très tard. Et quand il manque de l'eau, on ne peut pas semer le riz.

Q : C'est le fleuve qui n'avait pas d'eau ?

R : Oui ! c'est le fleuve qui n'avait pas d'eau. Presque toute l'eau du fleuve était finie. Alors on a attendu.

Q : attendre quoi ?

R : on attend qu'il y ait de l'eau. Les gens sont venus l'année dernière nous rappeler les dettes en engrais. On leur a dit que nous voulons payer mais on n'a rien. Si on a contracté des dettes vis à vis du gouvernement, c'est obligatoire qu'on paye. On ne refuse pas de payer mais essayer de patienter, d'attendre la récolte. Si la production est bonne, même si on ne mange pas, on enlèvera de quoi payer.

Q : Et jusqu'à maintenant en 1982, il n'y a pas eu d'eau. J'ai même vu que vous avez cultivé du maïs au lieu de cultiver le riz.

R : Si on a fait du maïs c'est qu'il n'y a pas beaucoup d'eau. Alors, on veut cultiver deux fois du maïs pour pouvoir récolter un peu. Tu sais, il suffit de 3 mois pour semer et récolter le maïs. Si c'était le riz, à la deuxième campagne il n'y aurait pas d'eau.

Q : Pour l'eau, j'ai remarqué que certaines parcelles sont pleines d'eau, d'autres n'ont rien. Pourquoi cela ?

R : Je sais pourquoi. Tu sais l'eau coule à travers les canaux. Si l'eau passe le long d'une parcelle, le propriétaire peut ouvrir sa vanne. Ce qui remplit son champ. Celui qui ne se trouve pas près du circuit de l'eau ne peut pas en avoir. Et celui qui est au bout du circuit de l'eau, sera le dernier à en avoir.

Q : C'est comme un roulement. A chacun son tour ?

R : Voilà ! Exact ! Dès que c'est ton tour, tu as de l'eau.

Q : Même si tes plantes meurent, si ce n'est pas ton tour, tu n'auras pas d'eau ?

R : Voilà ! Même si tes plantes meurent, si ce n'est ton tour, tu n'auras pas d'eau.

Q : Si tu n'as pas besoin d'eau et que c'est ton tour, qu'est-ce que tu fais ?

R : Tu demandes à ce que l'eau continue. Si non tes plantes vont mourir d'excès d'eau.

Q : J'ai noté aussi, autre chose : ce matin, tu m'avais dit qu'il suffit d'une crue dans l'année pour que la terre puisse être cultivée à la décrue. Maintenant, si la pompe amène de l'eau, il faut qu'elle en ramène encore, au moins une autre fois. Dans ce cas l'eau a changé de qualité avec la pompe.

R : Certainement que la qualité a changé. Avant la crue restait 1 à 2 mois sur la partie inondée. Actuellement, la pompe ne fait qu'arroser le terrain. 2 à 3 jours après, la terre se dessèche.

Q : S'il y a assez d'eau et que tout marche bien, est-ce que le travail des champs nécessite votre présence obligatoire tout temps ?

R : S'il y a assez d'eau et qu'il ne manque rien à personne chacun cultive son champ. Tu cherche de quoi vivre, le reste tu payes les impôts, tu achètes autre chose et tu construis chez toi.

Q : Est-ce que depuis le début, il est arrivé une année où vous avez récolté assez pour payer, les engrais, les impôts, bref toutes les charges et garder un surplus ?

R : Ah ! non ! Si tu enlèves les charges (impôts, engrais, etc...), tu ne mangeras pendant deux jours. Ce qu'il y a c'est que c'est un autre qui t'envoie de l'argent.

Q : Ce sont qui ont émigré qui envoient de l'argent ?

R : Ce sont eux qui nous aident. Si non on ne peut pas avancer. Moi qui te parle, s'il n'y avait pas ma machine à coudre, où est-ce que j'allais voir de l'argent ? Mon petit-frère est étudiant en France. Si je ne lui viens pas en aide, il faut pas que je m'attende à recevoir un mandat de lui. Mon grand-frère a émigré. Il n'envoie pas de l'argent.

Si on demande de cotiser pour le gaz-oil, où est-ce que je vais chercher de l'argent puisque je n'ai ni vache ni mouton à vendre ?

Q : Heureusement que tu as une machine à coudre. Combien elle te rapporte ?

R : Oui ! C'est la machine qui m'aide pour la maison et pour les champs. De temps en temps j'arrive à avoir un peu d'argent avec la machine. Alors, je recrute un maure, un manoeuvre. De 8 à 12 h on paye au manoeuvre 600F. S'il y a deux manoeuvres, 1200 F.

Q : La machine te rapporte à peu près combien chaque mois ?

R : Non, je ne sais pas. Ce n'est pas régulier. Aujourd'hui j'ai 500 F, je l'utilise pour la dépense. Le lendemain je n'ai rien. Le surlendemain j'ai 100 F. Je paye la dépense. C'est la machine qui m'aide.

Q : La machine à coudre t'aide donc et elle ne te rend pas riche ; elle te permet seulement de manger.

R : Non ! Elle ne me rend pas riche. Elle me permet de manger et d'avoir quelques habits. Tu sais, si je ne m'habille pas ça n'ira pas.

Q : Est-ce que tes collègues ici ont quelque chose comme la machine qui les aide ?

R : Il y a certains qui ont des frères qui leur envoient de l'argent. Ils paient par cet argent. Il y a d'autres qui sont partis et qui n'ont ni père ni frère au village.

Par exemple, je suis seul ici, je vais emprunter de l'argent chez Sow, croyant qu'il va me prêter. Alors je vais écrire à mon frère ; peut-être dans deux mois, il va m'envoyer quelques chose.

Q : Vous êtes donc de plus en plus endettés avec la S.A.E.D. ?

R : Oui, nous sommes de plus en plus endettés. Nous voulons récolter assez pour pouvoir donner à la SAED. Si le marabout n'a pas récolté assez, le fidèle ne peut rien avoir. Si le marabout n'a rien, comment le fidèle puisse-t-il avoir quelque chose ?

Q : Donc ce sont ceux qui ont émigré qui aident ; si non c'est un autre métier qui vous permet de tenir. Si non, ce n'est pas possible de suivre.

R : Oui ! A moins que l'on ait une vache, une chèvre, un mouton que l'on peut vendre ; si non on ne peut pas suivre.

Q : J'ai remarqué ici que l'on peut combiner les cultures irriguées et le diéri. Comment ça se passe dans le diéri ?

R : Le problème d'un champ de diéri c'est qu'il n'y a pas d'eau. S'il y avait de l'eau, on cultiverait un mois et on mangerait pendant 12 mois. Tu cultives un seul mois et tu reste à la maison. Si tu peux voyager, tu voyages ; si tu as un métier tu l'exerces. Tu peux faire aussi des briques et les vendre pour payer les impôts et la dépense journalière. Après la récolte de diéri, on ramasse toute la production qu'on met dans le silo et on la mange progressivement.

Q : Cette année, est-ce qu'il y eu assez d'eau ?

R : Cette année, il y eu assez d'eau mais il a plu un peu tard. L'eau est arrivé après la fin du mois de ramadan. On est parti cultiver. Un autre problème c'est que les criquets ont tout mangé ainsi que les oiseaux et les papillons. Si ce n'était pas ce problème, on aurait quelque chose à manger.

Q : A Sinthiou Bamambé, parmi ceux que j'ai vus, la plus grande production c'est 3,5 charrettes.

R : Il y a certains qui ne sont retournés aux champs. Car ils ont semé et quand le mil a atteint un mètre de hauteur, les insectes ont tout mangé.

Q : Dans ce cas il s'en est sorti avec zéro charrette ?

R : Oui, il s'en sort avec zéro charrette. C'est zéro ! Rien, absolument rien.

Q : Si je comprend bien, vous avez beaucoup de problèmes. Vous cultivez le diéri, il y a les insectes ; vous cultivez les champs de la SAED, vous n'avez pas assez à manger, vous êtes endettés et de plus la culture irriguée vous impose une présence continuelle.

R : AH oui. Le travail de la SAED nous occupe tellement qu'on ne peut aller dans le champ de diéri. Si tu veux combiner les deux, tu risques de t'en sortir avec zéro charrette. S'il y a assez d'eau, on va cultiver le champ de la SAED. Seulement, on espère qu'avec cela, on peut gagner quelque chose.

Q : Mais pourquoi êtes vous à la SAED alors ? Puisque tu dis qu'avec la SAED vous n'arrivez pas à manger assez et que vous êtes endettés ? Est-ce que s'il y avait assez d'eau dans le diéri, vous iriez à la SAED ?

R : Non ! S'il y avait assez de pluie, la plupart n'irait pas aux champs de la SAED. S'il y avait assez d'eau, là où se trouve la SAED, c'est là-bas qu'on ferait la culture de maïs, tu ne te tirillerais avec personne, personne ne te bousculerait, on ne te reprocherait pas ton absence pour une journée ; tu prendrais ta houe, tu irais aux champs et tu travaillerais selon tes capacités. Si tu voulais, tu pouvais passer toute la journée. Si tu voulais, tu t'absentes. Mais c'est ton champ. S'il y avait assez d'eau, la SAED ne serait pas venue ici. Avant, on croyait qu'on nous aide ; mais à cause de Dieu, l'aide ne s'est pas réalisée. Si tu m'imposes des dettes, si je te paye, je me sens libre. Pour tout ce que tu dis , je dirai "oui".

Q : Est-ce que vous ne pouvez pas demander à ce qu'on diminue les dettes ?

R: On a parlé en vain ! Et eux, ils disent qu'ils ne font qu'emprunter. Si tu empruntes pour prêter, tu ne peux pas pardonner les dettes.

Q : Dans ce cas, l'aide qu'ils déclarent faire aux paysans, même s'ils veulent cela, ça ne s'est pas encore réalisé ?

R : Oui ! ça ne s'est pas encore réalisé. S'ils sont venus ici c'est parce que la pluie a fortement diminué. Alors ils ont dit qu'ils vont chercher des moyens de tirer l'eau. Mais le travail est excessif et le résultat est faible.

Q : Merci de ta disponibilité. Maintenant, je te laisse conclure cette causerie.

#### Réponse et conclusion du paysan

Si on prend une main vide et qu'on tourne le bras, elle ne fait que se casser. Quand on n'a rien et qu'on nous impose de donner, on nous casse le bras. A moins que je n'aille en prison. Mais je suis pauvre, je n'ai rien à manger avec ma famille, tu me demandes de payer les dettes ; c'est vrai je dois payer les dettes. Si tu me pardonnes, je dis merci sachant que j'ai une dette sur le dos. Mais si tu me demandes de payer alors que je n'ai ni cheval ni vache ni rien ! Peut-être que tu m'amèneras en prison. Si j'avais assez, tu peux venir me demander les dettes et je te donne du maïs. Merci, Monsieur Thioune. Nous sommes contents de la bande et ça nous fait plaisir.